

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ABSENCE DE PARTAGE DES OBJECTIFS ENTRE L'ÉTAT INTERVENANT ET LES PARTENAIRES  
LOCAUX COMME LIMITE AU SUCCÈS POTENTIEL D'UNE OPÉRATION CONTRE-TERRORISTE :  
ÉTUDE DE CAS DES INTERVENTIONS MILITAIRES EXTÉRIEURES FRANÇAISES EN IRAK ET AU  
MALI.

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
HUGO DANET

JANVIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je dois tout d'abord remercier Justin Massie (professeur en science politique à l'UQAM) d'avoir accepté de diriger mon mémoire. Je le remercie chaleureusement pour son aide, sa disponibilité et pour sa confiance.

Je souhaite également remercier Bruno Charbonneau (professeur en études internationales à l'académie militaire royal de Saint-Jean) pour ses précieux conseils.

Sur une note personnelle, je tiens à remercier mes amis, ma famille et plus particulièrement ma mère, mon père et mon frère sans qui mon expérience au Canada n'aurait pu être possible. Merci infiniment. je vous aime.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>II</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>III</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>V</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>VII</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 LES FACTEURS DE SUCCÈS POTENTIEL .....</b>	<b>5</b>
1.1 L'analyse du succès potentiel d'une intervention à travers la stratégie militaire.....	5
1.2 Les dynamiques socio-politiques des belligérants comme facteur du succès opérationnel .....	8
<b>CHAPITRE 2 SUCCÈS OPÈRATIONNEL ET INTERVENTION MILITAIRE EXTERIEURE.....</b>	<b>16</b>
2.1 Définition d'une intervention militaire extérieure de nature contre-terroriste.....	16
2.1.1 Les interventions militaires extérieures .....	16
2.1.2 Les particularités de la guerre contre-terroriste.....	18
2.1.3 Le terrorisme djihadiste.....	19
2.2 Définition du succès.....	20
2.3 Approche méthodologique.....	22
2.3.1 Choix des études de cas.....	23
2.3.2 Méthode de comparaison ciblée et structurée .....	26
<b>CHAPITRE 3 INTERVENTION MILITAIRE FRANCAISE EN IRAK.....</b>	<b>28</b>
3.1 Les objectifs de la France en Irak et en Syrie.....	30
3.1.1 Guerre contre le terrorisme et destruction de l'assise territoriale du Khalifat .....	30
3.1.2 Protection de l'intégrité territoriale de l'Irak et soutien aux gouvernements irakien et kurde .....	33
3.1.3 Politique de grandeur.....	37
3.1.4 Tentative d'ingérence dans le dossier syrien.....	41
3.2 Les objectifs de forces partenaires locales.....	46
3.2.1 Les objectifs des gouvernements irakien et kurde .....	46
3.2.2 Les objectifs des acteurs locaux .....	52
3.2.3 Les objectifs des forces régionales.....	58
3.2.3.1 Les États arabes du golfe persique.....	58
3.2.3.2 La Turquie.....	61
<b>CHAPITRE 4 INTERVENTION MILITAIRE FRANCAISE AU MALI.....</b>	<b>68</b>
4.1 Les objectifs de la France au Mali.....	68
4.1.1 La lutte contre le terrorisme.....	70
4.1.2 Préservation de l'État malien et retour de son intégrité territoriale.....	75
4.1.3 La défense des intérêts français en Afrique.....	79

4.1.4Affirmation de la puissance française au niveau régional et international.....	81
4.2 Les objectifs des forces partenaires locales.....	87
4.2.1Les objectifs du gouvernement malien.....	87
4.2.2Les objectifs des acteurs locaux.....	92
4.2.3Les objectifs des forces régionales.....	97
4.2.3.1Le Tchad.....	99
4.2.3.2La Mauritanie .....	102
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>105</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>114</b>

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AANES	Autonomous Administration of North and East Syrie
ASL	Armée Syrienne Libre
CEDEAO	Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
CEMOC	Comité d'État-Major Opérationnel Conjoint
CSNU	Conseil de sécurité des Nations Unies
EI	État Islamique
EIGS	État Islamique au Grand Sahara
EUCAP	Mission de soutien aux capacités de sécurité intérieure maliennes
EUTM	Mission de formation de l'Union européenne au Mali
FACT	Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad
FAMa	Forces Armées Maliennes
FDS	Forces Démocratiques syriennes
GAT	Groupes Armés Terroristes
GATIA	Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et alliés
HCUA	Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad.
ICTS	Iraqi Counter Terrorism Service
IMI	International Military Interventions
JNIM	Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans.
MAA	Mouvement Arabe de l'Azawad
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MIPS	Military Interventions in Powerful States
MISMA	Mission Internationale de Soutien au Mali
MNLA	Mouvement National de Libération de l'Azawad
MSA	Mouvement pour le Salut de l'Azawad
ONU	Organisation des Nations Unies
OIR	Operation Inherent Resolve
PDKI	Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran

PKK	Parti des Travailleurs du Kurdistan
PYD	Parti de l'Union Démocratique
RAK	Région Autonome Kurde
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UFR	Union des Forces de la Résistance
YPG	Unité de Protection du Peuple

## RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les conditions de succès des opérations militaires extérieures contre-terroristes. Plus précisément, ce mémoire doit nous permettre d'évaluer le partage d'objectif entre l'État intervenant et ses partenaires locaux afin de déterminer si cette variable du succès peut être considérée comme une condition nécessaire au succès opérationnel. Pour ce faire, ce mémoire étudiera deux interventions militaires extérieures contre-terroristes réalisées par la France en Irak (opération Chammal) et au Mali (opération Serval et Barkhane). Après ces deux analyses de cas, effectuées en deux temps, une conclusion est établie : pour atteindre ses objectifs de mission, l'État intervenant dans le cadre d'une opération contre-terroriste doit partager ses objectifs avec l'État hôte et les groupes armés locaux mais, pas nécessairement avec les armées régionales des autres pays intervenants.

Mots clefs : France, Mali, Irak, anti-terrorisme, milice, groupe d'autodéfense, djihadisme, intervention extérieure.

## **ABSTRACT**

This dissertation is about the conditions for the success of military counter-terrorist operations. More precisely, this dissertation seeks to assess the sharing of objectives between the intervening state and local partners, to determine if this success variable can be considered as necessary condition for operational success. In order to do so, this dissertation will study two external military counter-terrorist interventions carried out by France in Iraq (Operation Chammal) and Mali (Operation Serval and Barkhane). After these two case analyses, carried out in two stages, a conclusion is drawn: to achieve its mission objectives, the intervening state in a counter-terrorist operation must share its objectives with the host state and local armed groups, but not necessarily with the regional armies of the other intervening countries.

Keywords: France, Mali, Iraq, counter-terrorism, militia, self-defense group, jihadism, military operation.

## INTRODUCTION

À l'aune de la multiplication des interventions militaires extérieures antiterroristes<sup>1</sup>, un débat a vu le jour au sein de la communauté scientifique à propos des résultats engendrés par ces dernières. Plus précisément, divers chercheurs ont décidé de se questionner sur la possibilité qu'ont ces opérations d'atteindre leurs objectifs. Effectivement, le retrait chaotique des troupes américaines d'Afghanistan en août 2021 conjugué à la hausse du péril djihadiste et à l'augmentation des attentats et le renforcement d'Al-Qaïda sont autant d'éléments à charges contre les opérations extérieures antiterroristes.

Pourtant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et plus encore au lendemain de la Guerre froide, les interventions militaires extérieures apparaissent comme étant la norme des engagements militaires aux quatre coins du globe. En effet, depuis la chute de l'URSS et l'affirmation de l'hégémonie américaine, les puissances occidentales ont engagé leurs Forces dans de multiples interventions extérieures de natures très variées ; allant des engagements humanitaires, comme à Haïti, aux opérations de renversement de régime comme ce fut le cas en 2011 en Libye, en 2003 en Irak ou en 2001 en Afghanistan. Cette dernière opération menée par Washington et ses alliés marque la naissance d'un nouveau type d'engagement baptisé « guerre contre le terrorisme ». Elle se caractérise par la reproduction d'une stratégie de contre-insurrection destinée à lutter contre une forme particulière d'islamisme radical. Ce nouveau type d'intervention développée par les États-Unis fut réutilisé par la suite par le Pentagone avant que d'autres pays ne s'en inspirent à leur tour.

Bien que populaires et largement répandues parmi les pays interventionnistes, les interventions contre-terroristes sont à l'origine d'un débat au sein de la communauté scientifique, sur leur capacité à atteindre leurs objectifs.

---

<sup>1</sup> Depuis 2001, de multiples interventions extérieures de différents calibres furent menées afin de lutter contre le terrorisme. En guise d'exemple, nous pouvons citer l'invasion de l'Afghanistan par les Occidentaux et celle du Liban par Israël. En dehors des grandes opérations engagées plus récemment au Sahel et au Moyen-Orient, plusieurs puissances ont continué à intervenir sous différents aspects en Somalie, au Yémen, en Egypte, en Libye, en Mauritanie ainsi qu'en Asie centrale dans une moindre mesure. Ces opérations se déroulent dans un contexte plus large de lutte contre le terrorisme qui inclut également les nombreuses opérations intérieures conduites en parallèle en Chine, en Inde, aux Philippines, en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient, au Maghreb et plus largement dans les Afriques.

D'une part, plusieurs travaux indiquent que le succès de ces opérations à l'instar des interventions extérieures traditionnelles est possible car il dépend d'une combinaison de facteurs élaborés en fonction des diverses considérations politiques et militaires des belligérants.

D'autre part, des études sur le concept de « terrorisme » viennent s'opposer aux précédents travaux. Les partisans de cette seconde approche affirment que les opérations contre-terroristes sont vouées à l'échec en raison des failles intrinsèques du modèle antiterroriste qui rendent les objectifs de mission inatteignables.<sup>2</sup> Trois arguments principaux sont avancés. En premier lieu, la notion de « terrorisme » est fortement critiquée. Les chercheurs considèrent que ce concept flou porte à la fois une dimension descriptive et normative<sup>3</sup> la rendant impossible à définir et à appliquer convenablement à un trop large éventail de menaces, allant des mouvements de libération nationaux jusqu'aux sectes religieuses armées.<sup>4</sup> Deuxièmement, ils considèrent que les interventions contre-terroristes rendent impossible tout processus de négociation. Ce refus, directement lié à la nature de la mission et à la conceptualisation du « terrorisme »,<sup>5</sup> conduit à une dégradation de la situation sécuritaire provoquant une poursuite des actes terroristes.<sup>6</sup> Par conséquent, les scientifiques estiment que les opérations antiterroristes sont un modèle d'intervention qui s'entretient tout seul car ces dernières sont conçues pour répondre à des problématiques sécuritaires qu'elles contribuent elles-mêmes à pérenniser par leur présence sur le territoire de l'État hôte.<sup>7</sup> Enfin, le troisième argument avancé par les détracteurs des opérations anti-djihadistes est commun aux critiques émises à l'endroit des opérations contre-

---

<sup>2</sup> Charbonneau, B. (2017). « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel » *Les Temps modernes*. 322-340.

<sup>3</sup> Delori, M., Egger, C., Magni-Berton, R., Varaine, S. (2021). Les interventions militaires sont-elles une cause du terrorisme ? *Cultures & conflits*. Automne/hiver. 123. pp 37-66.

<sup>4</sup> Stampnitzky, L. (2013). *"Disciplining Terror: How Experts Invented "Terrorism"*. Cambridge. Cambridge University Press.

<sup>5</sup> Delori, M., Egger, C., Magni-Berton, R., Varaine, S. (2021) « les interventions militaires sont-elles une cause du « terrorisme » ? : de l'utilité des analyses quantitatives pour les études critiques de la sécurité. *Culture & conflits*. 123. 37-65.

Bigo, D., Bonnefoy, L., Charbonneau, B., Debos, M., Delori, M., Egger, C., Guittet, E.-P., Hanon, J.-P., Magni-Berton, R., Mégie, A., Olsson, C., Tsoukala, A., Varaine, S., Wasinski, C., Weill, S., (2021). « Guerre et contre-terrorisme. » *Culture & conflits*. 11-19

<sup>6</sup> Braithwaite, A. (2015). "Transnational Terrorism as an Unintended Consequence of a Military Footprint", *Security Studies*, 24, pp. 349-379.

<sup>7</sup> Charbonneau, B., Debos, M., Hanon, J.-P., Olsson, C., Wasinski, C. (2021). « De la guerre contre le terrorisme aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad ». *culture & conflits*. 3 : 123. 67-82.

insurrectionnelles. A ce sujet, nous pouvons prendre pour exemple les travaux conduits par Baczko et Dorronsoro qui démontrent que les opérations contre-insurrectionnelles, à l'instar des opérations contre-terroristes, ont nécessairement recours à des stratégies militaires qui conduisent inévitablement à une rupture entre les populations locales et les Forces déployées par l'État intervenant. En d'autres termes, les stratégies contre-insurrectionnelles communes à la lutte antidjihadiste mènent à « *l'établissement de barrières physiques et symboliques* »<sup>8</sup> et à une séparation entre les populations de l'État hôte et les armées de l'État intervenant qui ne sont pas formées aux missions de pacification et de stabilisation qu'impliquent ce genre de conflit.<sup>9</sup> Par conséquent, certains chercheurs remettent totalement en question la pertinence du recours aux opérations militaires extérieures contre terroristes.<sup>10</sup>

En somme, nous remarquons que le débat scientifique au sujet des opérations extérieures contre-terroristes résulte d'une incompatibilité entre les travaux portant sur l'application du concept de « terrorisme » et les études qui évaluent le succès en fonction des facteurs de réussite des interventions. Cette controverse se retrouve dans le débat public. Alors qu'une majorité de l'opinion voit dans le retrait précipité des Français au Mali et des Américains en Afghanistan une preuve de l'échec des opérations, les gouvernements des États interventionnistes continuent de présenter ces dernières comme des succès mesurés. Sans avoir la prétention de trancher ce débat, nous proposons de nous intéresser plus en détail aux dynamiques susceptibles de favoriser le succès d'une opération militaire extérieure. En nous basant sur la littérature existante et les particularités de la lutte antiterroriste, nous nous demanderons au cours de notre recherche pourquoi une opération contre-terroriste peut-être un succès ?

Pour répondre au mieux à cette question, nous préférons nous concentrer sur l'étude d'une seule variable explicative du succès. Plus précisément, bien que le succès opérationnel procède de causes multiples par nature, l'avancée actuelle de la recherche nous amène à émettre une hypothèse selon laquelle l'absence d'une dynamique de partage des objectifs

---

<sup>8</sup> Baczko A. et Dorronsoro G. (2020) « La souveraineté fragmentée. Intervention internationale et guerre civile en Afghanistan après 2001 ». *Sociétés politiques comparées*.

<sup>9</sup> Lindemann T. (2007) « Des guerriers pour faire la paix. L'armée américaine en Irak » *Cultures & Conflits*. 67. 13-34

<sup>10</sup> Brown, K. (2008). "All They Understand Is Force: Debating Culture in Operation Iraqi Freedom". *American anthropologist*, 110: 4. 443-453.

entre l'État intervenant et les Forces armées partenaires locales est une condition nécessaire au succès potentiel d'une intervention contre-terroriste. En somme, notre travail consistera à évaluer cette hypothèse après avoir écarté les autres variables non-nécessaires du succès opérationnel grâce à l'étude de la littérature scientifique existante, par nos choix méthodologiques et nos études de cas.

Afin de confronter au mieux notre hypothèse, nous procédons à l'étude comparée de deux opérations antiterroristes similaires et aux résultats différents. Nous nous concentrerons sur deux exemples d'intervention réalisées par un même pays sur le même laps de temps. Pour cela, nous analyserons l'intervention menée par la France au sein de la coalition internationale contre Daech et l'opération antiterroriste dirigée par Paris au Sahel. Notre travail de recherche mettra en parallèle l'opération Chammal déclenchée le 20 septembre 2014 aux opérations Serval et Barkhane débutées le 11 janvier 2013 et concluent le 9 novembre 2022.

Au cours de l'analyse de ces deux interventions, nous serons amenés à comparer l'évolution des objectifs français avec ceux des Forces armées partenaires locales. Afin de cibler au mieux notre étude aux réalités des interventions contre-terroristes, nous porterons notre recherche sur trois types de Forces partenaires locales. Ainsi, nous distinguerons les objectifs défendus par Paris avec ceux poursuivis par les deux États hôtes, les groupes armés locaux ainsi que les Forces armées régionales alliées intervenant conjointement avec la France.

Ainsi, nous organisons notre travail de recherche en quatre chapitres. Le premier consistera à présenter une revue de la littérature portant sur les principales dynamiques de l'atteinte du succès opérationnel. Ce chapitre nous permettra d'inscrire notre hypothèse au sein de la littérature. Puis, notre second chapitre présentera le cadre théorique au cours duquel nous serons amenés à définir les notions de « terrorisme » et de succès opérationnel. De plus, nous proposerons un cadre méthodologique permettant de confronter notre hypothèse aux faits empiriques. Le troisième et le quatrième chapitre nous permettront d'aborder l'intervention militaire française en Irak avant d'étudier l'intervention française au Mali. Ces deux analyses de cas seront l'occasion pour nous de comparer l'évolution des objectifs poursuivis par la France aux objectifs défendus par les Forces armées partenaires locales. Notre conclusion nous permettra de confronter nos résultats à partir desquels nous serons en mesure de répondre à notre question de recherche.

## CHAPITRE 1

### LES FACTEURS DU SUCCÈS OPÉRATIONNEL

Nous verrons à travers cette revue de littérature pourquoi l'analyse des causes explicatives du succès opérationnel à travers l'étude unique de la stratégie militaire comporte des limites. Puis, dans un deuxième temps nous découvrirons comment l'analyse des dynamiques sociopolitiques d'une intervention militaire extérieure souligne le rôle des partenaires locaux dans l'atteinte d'un potentiel succès opérationnel.

#### 1.1 L'analyse du succès potentiel d'une intervention à travers la stratégie militaire.

La majorité de la littérature a cherché dans les combinaisons de facteurs stratégiques et militaires la cause des succès des opérations militaires extérieures. En se fondant principalement sur des études quantitatives, une pléthore de travaux a tenté de déceler les dynamiques susceptibles d'influencer la réussite des engagements extérieurs des pays interventionnistes. Parmi ces nombreuses études, nous pouvons citer le travail réalisé par une équipe de la Rand corporation qui a démontré qu'il existait une corrélation entre le nombre de soldats déployés sur le terrain et le nombre de victimes au cours des conflits.<sup>11</sup> La même équipe montre que l'augmentation des frappes aériennes arrive à un résultat inverse.<sup>12</sup> À l'instar des études de ce genre, de nombreux auteurs ont à leur tour cherché à travers l'analyse détaillée des liens entre la stratégie et les objectifs de départ une explication au succès opérationnel.<sup>13</sup> Nous avons par exemple les travaux réalisés par Jason Lyall et Isaiah Wilson qui affirment que l'utilisation abusive d'une composante blindée au cours d'une intervention contre-insurrectionnelle nuit inévitablement à l'atteinte des objectifs de mission.<sup>14</sup> De plus, Robert Pape,<sup>15</sup> et Dan Reiter<sup>16</sup> arrivent eux-aussi à certifier

---

<sup>11</sup> Dobbins, J., Jones, S., Crane, K., Rathmell, A., Steele, B., Teltschik et R. Timilsina, A. (2005). *The UN's Role in Nation-Building: From the Congo to Iraq*, Santa Monica, Calif. RAND Corporation.

<sup>12</sup> Dobbins, J., Jones, S., Crane, K., Rathmell, A., Steele, B., Teltschik et R. Timilsina, A. (2005). *The UN's Role in Nation-Building: From the Congo to Iraq*, Santa Monica, Calif. RAND Corporation

<sup>13</sup> Geraint, H. (2015). "Why military interventions fail: An historical Overview". *British Journal for Military*. (1: 2). 101-118.

<sup>14</sup> Lyall, J. et Isaiah, W. (2009). "Rage Against the Machines: Explaining Outcomes in Counterinsurgency Wars" *International Organization*. 63. 67-106.

<sup>15</sup> Pape, R. (1996). *Bombing to Win*. New York. Cornell University Press.

grâce à leur recherche que la limitation des bombardements aériens permet également d'atteindre plus facilement les objectifs de mission.

Toutefois, les échecs successifs essuyés par les interventions contre-insurrectionnelles et par les interventions contre-terroristes ont amené ces experts à se pencher davantage sur ces sous-genres des opérations extérieures. Par l'intermédiaire d'analyses quantitatives, des travaux ont prouvé que ce type d'intervention conduisait à une augmentation du nombre de crimes extrajudiciaires<sup>17</sup> et d'attaques suicides<sup>18</sup> bien qu'il implique à l'inverse une diminution des victimes civiles.<sup>19</sup> Ces divers résultats ont amené plusieurs auteurs à voir dans les stratégies utilisées par les puissances intervenantes la cause des échecs dans ces conflits. Dans cette logique, on peut citer par exemple, les conclusions que dressent Andrew Mark, lorsque ce dernier en vient à considérer que la supériorité militaire occidentale et ses implications stratégiques sur le terrain comme la raison qui empêchent les puissances occidentales d'atteindre leurs objectifs.<sup>20</sup> Donald Snow abonde dans ce sens en montrant que l'asymétrie des Forces en présence lors d'une « opex » confère des inconvénients stratégiques trop conséquents pour l'État intervenant.<sup>21</sup> C'est en partie en s'appuyant sur ces résultats qu'une part importante de la littérature est arrivée à la conclusion selon laquelle les interventions ayant recours aux stratégies contre-insurrectionnelles sont vouées à l'échec car elles pérennisent par leur présence des phénomènes de déstabilisation étatique et d'insécurité rendant *in fine* toute atteinte du succès, vaine.<sup>22</sup> Ce reproche émis à l'encontre des interventions extérieures contre-insurrectionnelle et contre-terroriste va de pair avec le travail conduit par Baczko et Dorronsoro qui illustre les failles du modèle contre-terroriste. En effet, c'est par un procédé

---

<sup>16</sup> Horowitz, M. et Reiter, D. (2001). "When Does Aerial Bombing Work? Quantitative Empirical Tests, 1917–1999". *Journal of Conflict Resolution*. (45: 2). 147-173.

<sup>17</sup> Peksen, D. (2011). "Foreign Military Intervention and Women's Rights". *Journal of Peace Research*. 48: 4. 455–468.

<sup>18</sup> Choi, S. et Piazza, J. (2017). "Foreign Military Interventions and Suicide Attacks". *Journal of Conflict Resolution*. 61: 2. 271–297.

<sup>19</sup> DeMeritt, J. (2015). "Delegating Death Military Intervention and Government Killing." *Journal of Conflict Resolution*. 59: 3. 428–454.

<sup>20</sup> Andrew, M. (1975). "Why big Nations lose small wars: The politics of asymmetric conflict." *World Politics*. 2. 175-200.

<sup>21</sup> Snow, D. (2015). *The case against military intervention: Why we do it why it fails*. New York: Routledge.

<sup>22</sup> Brown, K. (2008). "All They Understand Is Force: Debating Culture in Operation Iraqi Freedom." *American anthropologist*, 110 : 4. 443-453.

analogue que ces deux chercheurs finissent par déduire que la stratégie utilisée lors de ces interventions limite l'atteinte des objectifs.<sup>23</sup>

Néanmoins, nous constatons que plusieurs auteurs ont cherché à s'extraire de l'analyse fondée sur une clef de lecture uniquement basée sur la dimension stratégique de l'intervention. En premier lieu, des chercheurs ont préféré élargir la notion de stratégie afin d'inclure des considérations diplomatiques, économiques<sup>24</sup> et temporelles. Puis, dans un deuxième temps, de nouvelles parutions ont permis de dépasser le carcan stratégique afin d'élargir la recherche aux dynamiques politico-militaires des opérations. C'est notamment grâce à ce processus d'élargissement de la focale de recherche que la littérature fut en mesure de revoir son analyse. Par exemple, c'est par ce procédé que des experts en sont venus à se pencher sur le concept de « terrorisme » et ont été amenés à démontrer que son utilisation par les Forces armées intervenantes influence les conceptions stratégiques développées par les états-majors. Ce processus empêche par conséquent toutes négociations avec les Forces adverses<sup>25</sup> ce qui peut être logiquement considéré à terme comme étant la cause responsable de l'échec de « la guerre contre le terrorisme ».<sup>26</sup>

Pour résumer, nous comprenons que la littérature portant uniquement sur la dimension militaire et stratégique des interventions comporte des limites. Face à ce constat, nous comptons élargir notre recherche aux dynamiques politico-militaires qui régissent les relations entre la France et les Forces locales partenaires au Mali et en Irak. De plus, au regard de l'état actuel des connaissances, nous remarquons que l'immense majorité des analyses quantitatives précédemment évoquées portent sur des cas d'études anglo-saxons. Bien que les États-Unis soient prolifiques en matière d'intervention extérieure, les

---

<sup>23</sup> Baczko A. et Dorronsoro G. (2020) « La souveraineté fragmentée. Intervention internationale et guerre civile en Afghanistan après 2001 ». *Sociétés politiques comparées*. 50. Janvier/avril 2020.

<sup>24</sup> Lektzian, David et Patrick M. Regan. (2016). "Economic Sanctions, Military Interventions, and Civil Conflict Outcomes" Dans *Journal of Peace Research*. 53 : 4. pp. 554–568. 14 pages

<sup>25</sup> Delori, M. Egger, C. Magni-Berton, R. Varaine, S. (2021) « les interventions militaires sont-elles une cause du « terrorisme » ? : de l'utilité des analyses quantitatives pour les études critiques de la sécurité. » *Culture & conflits*. 123. 37-65.

Bigo, D., Bonnefoy, L. Charbonneau, B. Debos, M., Delori, M. Egger, C., Guittet, E-P., Hanon, J-P., Magni-Berton, R., Mégie, A., Olsson, C., Tsoukala, A., Varaine, S., Wasinski, C., Weill, S., (2021). « Guerre et contre-terrorisme. » *Culture & conflits*. 3 : 124. 11-19

<sup>26</sup> Charbonneau, B. (2017). « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel » *Les Temps modernes*. 2 : 693. 322-340.

particularités de l'armée américaine et des pays où elle fut engagée rendent difficile l'exportation des résultats de recherches à d'autres puissances intervenantes.

## 1.2 Les dynamiques sociopolitiques des belligérants comme facteur du succès opérationnel.

Comme nous venons de le voir, l'analyse du succès potentiel d'une intervention à travers la stratégie militaire est limitée. Nous remarquons à l'inverse que l'étude des dynamiques sociopolitiques apparaît comme étant une approche plus convaincante. En effet, de nombreuses études se sont détournées de l'analyse stratégique strictement militaire afin de se focaliser sur le rôle des acteurs dans le conflit.

Premièrement, la littérature s'est intéressée à la population locale et au soutien éventuel qu'elle est susceptible d'apporter dans le cadre d'une intervention contre-insurrectionnelle et contre-terroriste. Tandis qu'une part des auteurs considère que le soutien de la population est bénéfique à la conduite de l'opération à condition qu'il y ait la perception d'une menace commune.<sup>27</sup> D'autres auteurs démontrent que le rejet d'une présence étrangère par la population implique des phénomènes de résistance capables d'impacter négativement les opérations extérieures.<sup>28</sup> Ainsi, des analyses de cas des conflits vietnamiens<sup>29</sup> et afghans<sup>30</sup> apportent une explication intéressante de l'échec américain grâce à l'absence de soutien des populations. Suivant ces premiers résultats, des chercheurs ont tenté de généraliser l'explication des défaites à travers l'absence de soutien des populations aux opérations antiterroristes. Par ce moyen, ils ont cherché à comprendre pourquoi les populations des pays hôtes finissent par rejeter systématiquement la présence des Forces armées interventionnistes. Une thèse soutenue par Donald Snow stipule que suivant la composition ethnique et confessionnelle d'un pays, sa population a plus de chance de se montrer hostile à l'encontre d'une armée interventionniste si cette dernière est perçue

---

<sup>27</sup> Eichenberg, R. (2005). "Victory Has Many Friends: US Public Opinion and the Use of Military Force, 1981–2005" *International Security*. 30: 1. 140–177.

<sup>28</sup> Edelstein, D. (2008). *Occupational Hazards: Success and Failure in Military Occupation*. New York, Cornell University Press.

<sup>29</sup> Carter, J. (2008). *Epilogue: war, Politics, and the End in Vietnam*. Dans *Inventing Vietnam: The United States and State building 1954-1968*. New York: Cambridge university Press. pp 232-248.

<sup>30</sup> Kolenda, C. (2019). "Slow failure: Understanding America's quagmire in Afghanistan." *Journal of Strategic studies*. 42: 7. 992-1014.

comme ethniquement différente.<sup>31</sup> Pourtant, cette thèse est loin de faire consensus. Tandis que James Fearon et David Laitin<sup>32</sup> critiquent ces résultats, Elaine Denny et Barbara Walter<sup>33</sup> ainsi que Joan Esteban et *al.*<sup>34</sup> continuent de la soutenir. Ainsi, plusieurs recherches semblent indiquer que la composition ethnique d'un pays peut influencer la tenue d'une intervention militaire extérieure.<sup>35</sup> Malgré l'existence de ce débat, de nouvelles recherches sont venues nuancer l'influence du soutien des populations<sup>36</sup> et démontrent qu'il est difficile de généraliser les résultats obtenus par l'étude du soutien des populations à toutes interventions contre-terroristes. De plus, nous voyons bien que le consentement initial des populations est nécessairement amené à s'éroder avec le temps, ce qui n'implique pas nécessairement l'échec des opérations pour autant.<sup>37</sup> À cela s'ajoutent toutes les remises en cause classiques de l'existence de l'opinion publique unique.<sup>38</sup>

Pour résumer, ces recherches finissent par indiquer que l'opinion publique n'exerce qu'un rôle secondaire dans les dynamiques conduisant au succès potentiel d'une opération. Ces dernières recherches mettent néanmoins en exergue les facteurs ethniques et religieux incarnés par des groupes armés dans les divers conflits où les puissances font le choix d'intervenir. Nous entendons par Forces éthiques et religieuses, par leur diversité à travers le globe, tous groupes armés officiellement reconnus ou non, combattant dans le but de défendre des intérêts communautaires face à une autre composante ethnique ou religieuse antagoniste présente sur le territoire national. À ce propos, l'étude de ces Forces devient tout à fait pertinente dans le cadre d'une opération contre-terroriste et d'une guerre civile car ces Forces sont susceptibles de combattre ou d'apporter leur soutien à la puissance intervenante. À ce sujet, plusieurs chercheurs mettent en avant l'importance croissante des milices depuis la fin de la Guerre froide. En effet, les pays hôtes connaissent depuis ces

---

<sup>31</sup> Snow, D. (2015). *The case against military intervention: Why we do it why it fails*. New York: Routledge.

<sup>32</sup> Fearon, J. et Laitin, D. (2003). "Ethnicity, insurgency, and civil." *American Political Science Review*. 97: 1. 75–90.

<sup>33</sup> Denny, E. et Walter, B. (2014). "Ethnicity and Civil war." *Journal of Peace Research*. 51: 2. 199-212.

<sup>34</sup> Esteban, J., Mayoral, L. et Debraj, R. (2012). "Ethnicity and conflict: An empirical study." *American Economic Review*. 102 : 4. 1310-1342.

<sup>35</sup> Parmi ces travaux nous pouvons citer notamment les œuvres de Bernard Lugan qui portent sur ce sujet et l'influence ethnique dans les conflits en Afrique.

<sup>36</sup> Kavanagh, J. Frederick, B. Stark, A., Chandler, N., Smith, M., Povlock, M., Davis, L. et Geist, E. (2019). *Characteristics of Successful U.S Military Interventions*. RAND Corporation, Santa Monica. Calif.

<sup>37</sup> Geraint, H. (2015). "Why military interventions fail: An historical Overview." *British Journal for Military*. 1 : 2. 101-118.

<sup>38</sup> Bourdieu, P. (1973) *L'opinion publique n'existe pas*. Question de sociologie, Paris. Editions de minuit.

dernières années un processus de « milicianisation ».<sup>39</sup> Ainsi, l'étude de ces milices a réussi à démontrer qu'elles peuvent collaborer avec les gouvernements<sup>40</sup> pour répondre à des objectifs militaires<sup>41</sup>, politiques<sup>42</sup> ou sécuritaires dans les pays en état de faillite.<sup>43</sup> Toutefois, d'autres résultats démontrent que ces groupes armés ont une influence néfaste sur les entreprises de consolidation de la paix<sup>44</sup> et de renforcement étatique.<sup>45</sup> En effet, il a été démontré que l'affirmation des milices sur un territoire affecte la sécurité et affaiblit la puissance gouvernementale.<sup>46</sup> Ainsi, nous comprenons que ces Forces armées locales sont en théorie susceptibles d'influencer le potentiel succès des interventions militaires extérieures.<sup>47</sup> En d'autres termes, les milices en tant que groupes armés locaux ont la possibilité d'influencer le succès éventuel des opérations militaires extérieures grâce aux relations qu'elles entretiennent avec les Forces intervenantes et les gouvernements locaux.

Parallèlement à l'étude de l'influence des milices et de leurs capacités déstabilisatrices, d'autres études se sont penchées davantage sur les questions relatives à la stabilité institutionnelle au sein des États hôtes.<sup>48</sup> Alors qu'il a été prouvé que les faiblesses institutionnelles conduisent à l'aggravation des conflits armés,<sup>49</sup> des études faites sur les États hôtes affirment que les gouvernements locaux peuvent eux aussi être considérés

---

<sup>39</sup> Marchal, R. et Messiant C. (1997) *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala.

<sup>40</sup> Lyall, J. (2010). "Do Democracies Make Inferior Counterinsurgents? Reassessing Democracy's Impact on War Outcomes and Duration" *International Organization*. 64: 1. 167–192.

<sup>41</sup> Wehrey, F. et Ahram, A. (2015). "Taming the Militias: Building National Guards in Fractured Arab States", *Carnegie Endowment for International Peace*.

<sup>42</sup> Peic G. (2014). "Civilian Defense Forces, State Capacity, and Government Victory in Counterinsurgency Wars", *Studies in Conflict & Terrorism*, 37: 2. 162-184.

<sup>43</sup> Carey S., Colaresi M. et Mitchell N. (2015) "Governments, Informal links to Militias, and Accountability", *Journal of Conflict Resolution*. 59: 5, 850-876.

<sup>44</sup> Doyle, M. et Sambanis, N. (2000). "International Peacebuilding: A Theoretical and Quantitative Analysis" *American Political Science Review*. 94: 4. 779–801.

<sup>45</sup> Dobbins, J., McGinn, J., Crane, K., Jones, S., Lal, R., Rathmell, A., Swanger, R. et Timilsina, A. (2003). *America's Role in Nation-Building: From Iraq to Germany*. Santa Monica, Calif. : RAND Corporation.

<sup>46</sup> Chebli, D. (2022). « Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines ». *Cultures & conflits*. 125. 95-114

<sup>47</sup> Bigo D. (1992) « Les conflits post bipolaires : dynamiques et caractéristiques. » *Cultures & Conflits*. 8. 3-14

<sup>48</sup> Goldstone, J., Bates, R., Epstein, D., Robert Gurr T., Lustik, M., Marshall, M. Ulfelder, M. et Woodward, M. (2010). "A Global Model for Forecasting Political Instability" *American Journal of Political Science*. 54: 1. 190–208.

Abadie, A. (2006). "Poverty, Political Freedom, and the Roots of Terrorism." *American Economic Review*. 96: 2. 50–56.

Fearon, J. et Laitin, D. (2003). "Ethnicity, Insurgency, and Civil War." *American Political Science Review*. 97: 1. 75–90.

<sup>49</sup> Gates, S., Hegre, H., Jones, M. et Strand, H. (2006). "Institutional Inconsistency and Political Instability: Polity Duration 1800–2000." *American Journal of Political Science*. 50: 4. 893–908.

comme des acteurs susceptibles d'avoir une influence sur le succès potentiel d'une opération extérieure. Ces résultats se mesurent et ceci peu importe le régime politique en place,<sup>50</sup> et ce même lorsque l'État intervenant soutient le pouvoir local.<sup>51</sup> En effet, plusieurs évaluations de conflits mettent en exergue l'importance des institutions dans la capacité des États à se prémunir contre les résistances internes,<sup>52</sup> chose particulièrement importante dans le cadre d'une lutte antiterroriste ce qui explique les processus de soutien à la consolidation institutionnelle fournie par les États intervenant.<sup>53</sup> De plus, nous remarquons que ces processus de soutien s'accompagnent souvent d'assistances économiques<sup>54</sup> alors qu'il a été démontré qu'il existait une relation entre précarité économique et dégradation sécuritaire.<sup>55</sup> Cependant, l'avancée actuelle de la recherche convient qu'il faut nuancer l'importance de ces aides. Effectivement, au-delà de leurs éventuels avantages, des experts attestent que les assistances pourvues par les États intervenants peuvent entraîner des conséquences négatives susceptibles de limiter l'atteinte des objectifs de mission.<sup>56</sup> A ce propos, Jonathan Monten montre que les aides peuvent dissuader les dirigeants nationaux de renforcer les institutions car ces derniers préfèrent s'enrichir en détournant les fonds à leur profit comme ce fut le cas lors des interventions américaines en Afghanistan et en

---

<sup>50</sup> Vreeland, J. (2008). "The Effect of Political Regime on Civil War: Unpacking Anocracy." *Journal of Conflict Resolution*. 52: 3. 401–425.

<sup>51</sup> Christopher P., Clarke, C., Grill, B. et Dunigan, M. (2013). *Paths to Victory: Lessons from Modern Insurgencies*. Washington DC, Calif. RAND Corporation

<sup>52</sup> Monten, J. (2014). "Intervention and State-building: Comparative Lessons from Japan, Iraq, and Afghanistan". *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 656: 1. 173-191.

Tunde, Z-W. (2012). *The case of the United Kingdom*. Dans *When the State Fails: Studies on Intervention in the Sierra Leone Civil War*. London: Pluto Press. 65-88.

Geraint, H. (2015). "Why military interventions fail: An historical Overview." *British Journal for Military*. 1: 2. 101-118.

<sup>53</sup> Sullivan, P. et Karreth, P. (2015). "The Conditional Impact of Military Intervention on Internal Armed Conflict Outcomes". *Conflict Management and Peace Science*. 32: 3. 269-288.

Et Grent, S. (2008). "Going in When It Counts: Military Intervention and the Outcome of Civil Conflicts." *International Studies Quarterly*. 52 : 4. 713–735.

<sup>54</sup> Plusieurs études démontrent qu'il existe une relation entre le type d'économie et la possibilité de voir émerger un conflit. Par exemple, cette relation fut démontrée lorsque un pays s'avère être richement doté de matière première. Voir Doyle, et M., Sambanis, N. (2000). "International Peacebuilding: A Theoretical and Quantitative Analysis" *American Political Science Review*. 94: 4. 779–801.

<sup>55</sup> Collier, P., Hoeffler, A. et Söderbom, M. (2008). "Post-Conflict Risks." *Journal of Peace Research*. 45: 4. 461–478.

Renard, S. (2016). "Aid as a Tool Against Insurgency: Evidence from Contested and Controlled Territory in Afghanistan." *American Political Science Review*. 110: 4. 731-749.

<sup>56</sup> Kilcullen, D. (2013). *Out of the Mountains: The Coming Age of the Urban Guerrilla*, Oxford. Oxford University Press.

Irak.<sup>57</sup> D'autant plus que les détournements de fonds peuvent également bénéficier « aux terroristes ».<sup>58</sup> Un second risque est mis au jour par Jackson et Rosberg lorsqu'ils certifient qu'en Afrique les assistances institutionnelles des pays intervenants ne font que légitimer des dirigeants d'État autrement faibles et non fonctionnels.<sup>59</sup> Pour résumer, nous comprenons que l'avancée actuelle de la recherche démontre que l'État hôte fait figure d'acteur majeur dans la dynamique d'atteinte du succès bien que les relations entre la puissance intervenante et l'État hôte à travers les questions liées aux assistances économiques et institutionnelles ne font pas encore consensus.

Enfin, la littérature s'est intéressée aux rôles des autres Forces partenaires de l'État intervenant. En premier lieu, de nombreuses études se sont concentrées sur le potentiel rôle des organisations internationales dans la conduite des opérations extérieures au premier rang desquelles nous trouvons les études sur l'Organisation des Nations unies.<sup>60</sup> En effet, une pléthore d'analyses se sont penchées sur la manière dont les grandes institutions du monde ont à la fois codifiées et conceptualisé les interventions militaires et les particularismes de la lutte contre-terroriste.<sup>61</sup> Pourtant, malgré la domination qu'exercent ces institutions internationales sur la conceptualisation théorique des diverses interventions extérieures, l'impact de ces dernières sur la résolution des conflits est souvent remis en

---

<sup>57</sup> Monten, J. (2014). "Intervention and State-building: Comparative Lessons from Japan, Iraq, and Afghanistan". *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 656: 1. 173-191.

<sup>58</sup> Olsson, C. (2016). *Coercion and Capital in Afghanistan: The Rise, Transformation & Fall of the Afghan Commercial Security Sector* Dans Berndtsson J., Kinsey C. (eds.), *The Routledge Research Companion to Outsourcing Security*, New York et Londres, Routledge, 41-51.

<sup>59</sup> Jackson, R. et Rosberg, C (1982). "Why African Weak States Persist. The Empirical and the juridical in statehood". *World Politics*. 35 : 1. 1-24.

<sup>60</sup> Bianchi, A. (2006) Évaluation de l'efficacité des mesures antiterroristes du Conseil de sécurité de l'ONU : la quête d'un Légitimité et cohésion. *Revue européenne de droit international*. 17 : 5. 881-919

Quartier, C. (2003) Renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme international : le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de sécurité Conseil. *Journal of Conflict & Security Law*. 8: 2. 289-305

Einsiedel, S. (2016). Assessing the UN's Efforts to Counter Terrorism. *UNU Centre for Policy Research*. 1- 6

Dworkin, A. (2016). Europe's New Counter-Terror Wars. *Brussels: European Council on Foreign Relations, Policy Brief*

Charbonneau, B. (2017) Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism. *Journal of Contemporary African Studies*. 35: 4. 415-431.

<sup>61</sup> Borisovich-Orishev, A., Yurievich-Zalysin, I., Agabala-Mamedov, A., Yurievich-Alipichev, A. et Yurevna-Donskikh, K. (2022). The UN Role in combating international terrorism: achievement and challenges. *Revista De Investigaciones Universidad Del Quindío*, 34, 266-275.

question.<sup>62</sup> À partir de l'exemple de la guerre au Mali débutée en 2012, de nombreux auteurs ont souligné le rôle limité, voire secondaire, des institutions européennes<sup>63</sup> et africaines<sup>64</sup> à l'instar de l'intervention de l'ONU et des missions de maintien de la paix. En somme, les Organisations internationales n'ont qu'un rôle secondaire dans la conduite des interventions extérieures. À contrario nous voyons que les principaux acteurs demeurent les puissances étatiques tandis que les missions intégrées des organisations internationales sont souvent utilisées par ces États comme des leviers de puissances.

Face au faible impact des organisations internationales, la littérature s'est dans un deuxième temps mise à évaluer le rôle des États tiers dans les conflits. Ainsi, d'une part, de nombreuses recherches ont tenté d'évaluer la pertinence des coalitions. Alors qu'elles sont plus fréquentes dans le cadre des guerres antiterroristes, leur étude montre que leur formation présente plusieurs avantages pouvant favoriser l'atteinte des objectifs.<sup>65</sup> Pourtant, malgré ces avantages, les coalitions n'apparaissent pas comme un élément nécessaire au succès opérationnel comme le prouvent les récents déboires américains en Afghanistan. Cela dit, d'autre part, les recherches sur les interventions multilatérales ont conduit les auteurs à s'intéresser à l'influence des États partenaires. À ce sujet, plusieurs études ont montré que la coopération entre État impactait directement la tenue d'une opération extérieure. On a par exemple les résultats de recherche d'une équipe de la Rand Corporation qui distinguent l'importance de la collaboration entre une puissance intervenante et les autres États régionaux. Ils démontrent que les États voisins de l'État hôte jouent un rôle moteur dans l'atteinte des objectifs de stabilisation.<sup>66</sup> Qui plus est, cette étude arrive au même résultat que l'État voisin se place dans une logique de concurrence ou de coopération avec l'État intervenant. Parallèlement, d'autres travaux ont démontré à leur

---

<sup>62</sup> Sabrow, S. (2017). "Local Perceptions of the Legitimacy of Peace Operations by the UN, Regional Organizations and Individual States – A Case Study of the Mali Conflict." *International Peacekeeping* 24 : 1. 159–186.

<sup>63</sup> Tull, D. (2020) La mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali. *Institut de recherche stratégique de l'École militaire*.

Lavallée, C. et Volkel, J.-C. (2015). "Military in Mali: The EU's Action against Instability in the Sahel Region." *European Foreign Affairs Review*. 20 :2. 159–186

<sup>64</sup> Bagayoko, N. (2019) « Le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne. » *Centre FrancoPaix en résolution de conflit et missions de Paix de la Chaire Raoul-Dandurand*.

<sup>65</sup> Dobbins, J., McGinn, J., Crane, K., Jones, S. Lal, R., Rathmell, A., Swanger et R. et Timilsina, A. (2003). *America's Role in Nation-Building: From Iraq to Germany*. Santa Monica, Calif.: RAND Corporation.

<sup>66</sup> Dobbins, J., McGinn, J., Crane, K., Jones, S. Lal, R., Rathmell, A., Swanger et R. et Timilsina, A. (2003). *America's Role in Nation-Building: From Iraq to Germany*. Santa Monica, Calif. RAND Corporation

tour que les États partenaires sont capables d'influencer le résultat d'une opération extérieure. On a par exemple l'étude conduite par Olivas Stathis et Laia Balcells qui, après la comparaison entre les interventions du temps de la Guerre froide et des interventions plus récentes, démontre que les opérations militaires extérieures sont devenues plus asymétriques. Balcells et Stathis expliquent leur résultat par la fin des dynamiques de bloc qui diminuent l'assistance et la fourniture de matériels offerts par les pays tiers aux groupes armés rebelles et/ou « terroristes ». <sup>67</sup> Nous comprenons à travers ces diverses données que les États voisins des opérations suivant leur positionnement en tant que partenaires ou concurrents ont la capacité d'influencer directement les résultats d'une opération.

Pour résumer, nous pouvons dire à partir de l'avancée actuelle de la recherche qu'il ressort trois principaux acteurs capables d'influencer le succès éventuel d'une intervention militaire extérieure. En dehors de l'État intervenant, la littérature nous montre que les groupes armés locaux, les gouvernements des États hôtes et les États partenaires peuvent contribuer ou nuire à l'atteinte des objectifs d'une « opex ». Ces trois types d'acteurs, qu'il serait intéressant d'étudier, correspondent tous à des Forces partenaires de la puissance intervenante opérant dans le cadre d'une opération antiterroriste. Premièrement, d'après l'état actuel de la connaissance, nous pouvons définir les Forces de l'État hôte comme toutes les Forces qui dépendent directement de l'administration assujettie par le gouvernement en place, soit l'armée et les Forces de sécurité nationales. Deuxièmement, d'après la littérature, nous pouvons définir les Forces locales comme des Forces hétérogènes et multiformes construites sur des divisions ethniques ou confessionnelles d'une société à travers la création de groupes d'autodéfense à l'échelle locale ou de milices à l'échelle provinciale et nationale. Troisièmement, la littérature souligne l'importance des Forces armées des États tiers alliés opérant conjointement avec la puissance intervenante.

Avant de conclure, nous devons noter que les recherches que nous venons d'évoquer souffrent de plusieurs lacunes. En effet, comme nous l'avons déjà remarqué, la grande majorité de ces études portent sur des cas américains et ne peuvent être que difficilement généralisées alors même que de nouvelles recherches insistent sur l'influence

---

<sup>67</sup> Kolyvas, S., et Balcells, L. (2010). "International System and Technologies of Rebellion: How the End of the Cold War Shaped Internal Conflict" *American Political Science Review*. 104: 3. 415–429.

des liens ethniques, politiques et culturels forts comme explication au succès opérationnel.<sup>68</sup> Ce déséquilibre est potentiellement néfaste pour la recherche, car à l'inverse les recherches francophones, moins nombreuses, se sont massivement concentrées sur les domaines historiques et sociaux. Bien qu'il soit démontré que les choix d'engagements militaires français soient motivés par des considérations idéologiques, géostratégiques et culturelles,<sup>69</sup> il s'avère que la littérature francophone souffre du peu d'analyse des interventions extérieures contre-terroristes et du manque de recherches sur les Forces armées locales partenaires.

D'autre part, nous remarquons que relativement peu de travaux se sont attardés à étudier les types de relations qui existent entre partenaires dans les conflits. En effet, dans le cadre des relations entre États hôtes et États interventionnistes, aucune recherche à notre connaissance ne tente de déceler une corrélation entre le succès opérationnel et un type particulier de relation. Des travaux sur les relations entre États existent pourtant, mais ils se limitent exclusivement aux questions liées au déclenchement des opérations et ne traitent pas des dynamiques de partage des objectifs. Cependant, malgré le peu de recherche sur le thème des relations entre partenaires, de récentes études sur le sujet semblent indiquer que la dynamique de partage d'objectif entre Forces partenaires peut être considérée comme un facteur de succès. David Cunnigham a réussi à démontrer que le manque d'ententes entre partenaires peut prolonger la durée d'un conflit<sup>70</sup> et Cold-Ravnkilde et Lindskov Jacobsen en sont venus à penser que le manque de similarité entre les objectifs des partenaires conduit à des situations dites de « *security traffic jam* » ce qui est, d'après eux, l'une des causes

---

<sup>68</sup> Huth, P. (2009). *Standing Your Ground: Territorial Disputes and International Conflict*. University of Michigan Press.

Kathman, J. (2010). "Civil War Contagion and Neighboring Interventions." *International Studies Quarterly*. 54: 4. 989–1012.

Rost, N. et Greig, M. (2011). "Taking Matters into Their Own Hands: An Analysis of the Determinants of State-Conducted Peacekeeping in Civil Wars" *Journal of Peace Research*. 48 : 2. 171–184.

<sup>69</sup> Soutou, G-H. (2018). *La guerre froide de la France 1941-1990*, Paris. Tallandier.

<sup>69</sup> Bozo, F. (2012) *La politique étrangère de la France depuis 1945*. Paris. Flammarion.

<sup>69</sup> Pannier, A., Schmitt, O. (2021). *French Defense policy since the end of the cold war*. Cass Military studies, Taylor, and Francis Group. 107-130.

<sup>69</sup> Vilmer Jeangène, J-B. et Schmitt, O. (2015). "Frogs of war: explaining the new French military intervention". *Texas national security review*.

<sup>70</sup> Cunnigham D. (2010)" *Blocking resolution: how external states can prolong civil wars*". *Journal of Peace Research*. 47: 2. 115-127

majeures de l'échec de certaines interventions.<sup>71</sup> Ainsi, à l'aune de nos lectures, nous considérons que l'absence de partage des objectifs entre l'État intervenant et les Forces armées locales partenaires est une limite au succès potentiel d'une intervention.

## CHAPITRE 2

### SUCCÈS OPÉRATIONNEL ET INTERVENTION MILITAIRE EXTÉRIEURE

Au cours de ce deuxième chapitre, nous comptons poser les bases de notre cadre opératoire. Le débat qui anime la communauté scientifique au sujet des interventions militaires extérieures rend nécessaire toute entreprise de clarification du sujet. Les termes de notre question de recherche nous amènent donc dans un premier temps à définir les interventions militaires extérieures et la guerre contre-terroriste. Puis, dans un deuxième temps, nous clarifierons la notion de succès opérationnel. À partir de ces définitions et grâce à notre revue de littérature, nous serons en mesure de proposer dans un troisième temps un cadre méthodologique dans le but de répondre à notre question de recherche.

#### 2.1 Définition des interventions militaires extérieures contre-terroristes.

##### 2.1.1 Les interventions militaires extérieures

Comme notre recherche porte sur deux interventions militaires extérieures de nature contre-terroriste, il convient de clarifier les termes du sujet. Pour cela, nous allons commencer par définir la notion d'intervention militaire extérieure, puis ce qu'est une intervention contre-terroriste, avant de souligner les particularités du « terrorisme » djihadiste. Nous pouvons débiter notre définition générale en présentant les définitions réalisées par les centres de données qui traitent des opérations militaires extérieures. L'IMI (*International Military Interventions*) considère qu'une intervention extérieure peut être vue comme « *le mouvement des Forces régulières ou de Forces aériennes, navales, etc., d'un pays*

---

<sup>71</sup> Cold-Ravnkilde, S. et Lindskov Jacobsen, K. (2020). « Disentangling the security traffic jam in the Sahel: constitutive effects of contemporary interventionism ». *international Affairs*. 96. 855-874

à l'intérieur d'un autre, dans le contexte d'un différend politique ». <sup>72</sup> En parallèle, le MIPS (*Military Interventions in Powerful States*) définit l'intervention à travers « un recours à la Force armée qui implique le déploiement officiel d'au moins 500 militaires réguliers pour atteindre des objectifs politiques immédiats en agissant contre un adversaire étranger ». <sup>73</sup> Toutefois, ces deux premières définitions ne sont pas complètes, car elles omettent d'évoquer à la fois le mode de déploiement et le type d'objectifs poursuivis. En prenant en compte ces lacunes, Hughes Geraint définit l'intervention militaire comme un fait allant de la collecte de renseignement à une campagne de contre-insurrection en passant par une opération de stabilisation, de sécurisation, et ce jusqu'à l'assistance humanitaire. <sup>74</sup> Cela dit, les interventions extérieures se caractérisent aussi par leur durée. Les États qui déclenchent de telles interventions prévoient généralement une utilisation à court terme de leur puissance militaire pour façonner de manière décisive le processus politique au sein d'un État cible soit en renversant un régime ou en soutenant une faction impliquée dans une insurrection ou une guerre civile. <sup>75</sup> En somme, l'intervention militaire peut être définie comme le déploiement unilatéral ou multilatéral de Forces armées dans le but d'atteindre des objectifs politiques dans un autre État souverain. Nous pouvons compléter cette définition en montrant que de par sa durée limitée et ses objectifs singuliers, les interventions militaires extérieures sont à dissocier des Forces militaires prépositionnées. <sup>76</sup> Cette conceptualisation des interventions nous permet de comprendre que l'opération militaire extérieure peut se concevoir par l'emploi limité et temporaire d'une Force armée sur un territoire souverain extérieur, répondant à des objectifs de missions excluant la conquête et dont les armées déployées ont l'autorisation d'avoir recours à la force. Cette définition nous permet dès lors de distinguer les « opex » des campagnes coloniales. De plus, les interventions militaires extérieures impliquent le déploiement de Forces armées sur un

---

<sup>72</sup> Pickering, J. et Kisangani, E. (2009). "The International Military Intervention Dataset: An Updated Resource for Conflict Scholars" *Journal of Peace Research*, 46. 593-594

<sup>73</sup> Sullivan, P. et Koch, M. (2009). "Military Interventions by Powerful States 1945-2003." *Journal of Peace Research*. 46: 5.707-716.

<sup>74</sup> Geraint, H. (2015). "Why military interventions fail: An historical Overview." *British Journal for Military*. 1: 2. 101-118.

<sup>75</sup> Geraint, H. (2015). "Why military interventions fail: An historical Overview" *British Journal for Military*. 1: 2. 101-118.

<sup>76</sup> Kavanagh, J. Frederick, B., Stark, A., Chandler, N., Smith, M., Povlock, M., Davis, L. et Geist, E. (2019). "Characteristics of Successful U.S Military Interventions". RAND Corporation, Santa Monica. Calif.

territoire donné, ce qui les distingue des opérations de soutien se limitant à la fourniture de matériel militaire à des factions ou à un État en guerre.

### 2.1.2 Les particularités de la guerre antiterroriste.

« *La guerre contre le terrorisme* » est devenue au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 l'expression désignant à la fois le cadre et la justification des interventions américaines dans le monde. Par la suite, ce type d'intervention ne s'est pas cantonné au modèle interventionniste américain, car il s'est répandu au fil des années au sein des cultures stratégiques d'autres pays devenant une norme d'opération dont la France et plusieurs autres pays se sont fait les nouveaux chantres. Les interventions contre-terrorismes ont pour but premier d'éliminer un ennemi désigné, à savoir les groupes terroristes.<sup>77</sup> Dans la pratique, il existe une filiation entre les tactiques militaires utilisées dans la guerre contre-insurrectionnelle et la guerre contre-terroriste. La lutte contre le « terrorisme » reprend en effet les mêmes stratégies d'action. C'est à travers cette filiation entre les opérations de contre-insurrections et de contre-terrorismes que les détracteurs du modèle actuel de lutte contre le « terrorisme » puisent leurs critiques. Nous remarquons que ces critiques des interventions antiterroristes font échos aux reproches faits à la nature de ces interventions comme nous l'avons déjà souligné dans notre introduction. Ainsi, depuis l'émergence de ce type d'opération, nous voyons que ces engagements armés extérieurs se produisent dans des États faibles, régulièrement qualifiés de défaillants et elles sont le fruit des puissances internationales disposées à offrir leur aide aux États affaiblis. Le déploiement de Forces contre-terroristes pourrait alors être défini comme l'envoi de troupes dans le but de rétablir un pouvoir gouvernemental en stabilisant une situation sécuritaire mise à mal par une pression exercée par des groupes djihadistes sur les organes de pouvoirs centraux ou provinciaux.<sup>78</sup> Les entreprises de stabilisation engagées par les États intervenants s'accompagnent généralement de politique de pacification. C'est la raison pour laquelle les

---

<sup>77</sup>Charbonneau, B. (2017). « Intervention in Mali: Building Peace between Peacekeeping and Counterterrorism ». *Journal of Contemporary African Studies*. 35: 4. 415-431.

<sup>78</sup> Charbonneau, B. (2020). "The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel." *Environmental Science and Policy*. 138. 97-104.

opérations extérieures de lutte contre le « terrorisme » vont de pair avec des programmes de démilitarisation et de redynamisation de la société du pays touché.<sup>79</sup>

### 2.1.3 Le terrorisme djihadiste.

Les interventions contre-terroristes se basent sur la notion de « terrorisme ». Ce terme qui porte à la fois une dimension descriptive et normative<sup>80</sup> est particulièrement complexe à étudier<sup>81</sup>. En effet, comme le remarque Robert Pape, l'étude du phénomène terroriste ne peut être considérée comme étant neutre, car personne ne se qualifie comme tel.<sup>82</sup> Alors que le terme de « terrorisme » désignait au départ une méthode visant à appliquer un programme politique par la terreur, il permet désormais de définir un ensemble de groupes hétéroclites que l'État intervenant dans le cadre d'une guerre antiterroriste cherche à combattre et détruire. À cet égard, l'intervention américaine en Afghanistan en 2001 est un exemple pertinent de l'utilisation contemporaine du terme dans le but d'opérer une distinction entre les alliés des Occidentaux, à savoir les seigneurs de guerres afghans, et les Forces talibanes et affiliées, alors qu'en pratique, les tactiques employées par ces derniers étaient similaires à celles utilisées par les seigneurs de guerre.<sup>83</sup> De plus, il convient de rappeler que les groupes qualifiés de « terroristes », peu importe leurs moyens d'expression, ont tous la capacité de puiser dans un répertoire plus large d'action renforçant davantage les difficultés de conceptualisation.<sup>84</sup> C'est la raison pour laquelle ce concept particulièrement complexe à définir<sup>85</sup> est de préférence entouré de guillemets lorsqu'il est utilisé.

Néanmoins, nous remarquons que les interventions occidentales menées depuis l'invasion de l'Afghanistan en 2001 se portent toutes sur un type particulier de

---

<sup>79</sup> Malejacq, R et Sandor, A. (2020). "Sahelistan? Military Intervention and Patronage Politics in Afghanistan and Mali" *Civil Wars*. 22 : 4. 543-566.

<sup>80</sup> Delori, M., Egger, C., Magni-Berton, R. et Varaine, S. (2021). « Les interventions militaires sont-elles une cause du terrorisme ? » *Cultures & conflits*. Automne/hiver. 123. pp 37-66.

<sup>81</sup> Bigo, D. (2005) « L'impossible cartographie du terrorisme ». *Cultures & Conflits*.

<sup>82</sup> Pape, R. (2003) "The Strategic Logic of Suicide Terrorism". *American Political Science Review*. 97: 3. 343-361.

<sup>83</sup> Marchal, R. (2007). "Warlordism and Terrorism: How to Obscure an Already Confusing Crisis? The Case of Somalia." *International Affairs*. (83: 6). 1091-1106.

<sup>84</sup> Moghadam, A., Berger, R. et Beliakova, P. (2014). "Say Terrorist, Think Insurgent: Labeling and Analyzing Contemporary Terrorist Actors." *Perspectives on Terrorism*. 8: 5. 2-17.

<sup>85</sup> Krueger, A. et Laitin, D., (2010). *KtoKogo? : A Cross-Country Study of the origins and Targets of Terrorism*. Cambridge University Press.

« terrorisme » pouvant se confondre avec le djihadisme. Ce type de « terrorisme », que l'on retrouve en Irak et au Mali sous plusieurs formes, trouve son origine dans le conflit afghan.<sup>86</sup> Le « terrorisme » djihadiste rattaché à la religion musulmane se caractérise par une lecture particulière du devoir de djihad enjoint aux musulmans.<sup>87</sup> Ce dernier de conception salafiste et parfois wahhabite peut se définir comme étant une version puritaine et étroite de l'obédience sunnite de l'islam.<sup>88</sup> Le djihadisme contemporain s'est caractérisé ces dernières décennies par l'émergence d'une certaine internationale révolutionnaire du djihad formée majoritairement autour de l'Organisation État islamique et d'Al-Qaïda. Par nature multiforme, le djihadisme s'est exporté dans tous les pays où se trouvent des communautés musulmanes. Plus précisément, sous sa forme actuelle, la guerre « contre le terrorisme » vise à répondre aux enjeux que font peser des groupes armés islamistes choisissant d'avoir recours à des modes d'action violents conduits à travers les préceptes du djihad à l'encontre des gouvernements, que les interventions militaires extérieures contre-terroristes tentent de soutenir.

## 2.2 Définition du succès

L'analyse de conflit et plus particulièrement des opérations militaires extérieures passe généralement par une évaluation du succès opérationnel. Toutefois, aucune définition claire du succès ne fait consensus, ce qui amène les auteurs à utiliser différents indicateurs afin de mesurer le succès d'une opération.

Cela dit, la littérature montre que les indicateurs établis sur des éléments observables tels que le nombre de pertes ennemis, l'élimination de cible établies ou le pourcentage de perte, par exemples, sont pratiques lorsqu'ils servent de raccourci cognitif aux décideurs lors de l'établissement d'une stratégie<sup>89</sup>. Mais cette utilisation demeure limitée en ce qui concerne l'évaluation du succès opérationnel. En effet, comme la performance des indicateurs dépend de la viabilité stratégique, la mesure de plusieurs indicateurs

---

<sup>86</sup> Brachman, M., (2009). *Global Jihadism: Theory and Practice*. Londres et New York: Routledge.

<sup>87</sup> Esposito, J. (2002). *What everyone needs to know about islam*. Oxford: New York. Oxford university Press.

<sup>88</sup> Neumann, R., (2014). *The New Jihadism: Global Snapshot*. London: *The International Centre for the Study of Radicalization and Political Violence (ICSR)*.

<sup>89</sup> Simon, H. (1976). "Fact and Value in decision making". *Public Administrative Review*. 23: 4. 232-237.

performants n'implique pas forcément le succès. L'exemple le plus parlant reste celui de la guerre du Vietnam où les stratèges américains ont mis l'accent sur l'élimination des Forces du Viêt-Cong. Bien que performants, les efforts de l'US Army se sont révélés contre-productifs et en inadéquations avec les objectifs poursuivis par Washington.<sup>90</sup> Face à cette première limite, la littérature démontre que l'étude unique des indicateurs n'autorise qu'une vision à court terme de la stratégie car le choix d'une stratégie jugée favorable au début de la guerre peut s'avérer être un échec à long terme.<sup>91</sup>

Ainsi, face à ces lacunes, la majorité des auteurs se tournent vers l'évaluation du succès à travers l'atteinte des objectifs politiques. Cette méthode d'évaluation plus politique force à prendre une distance avec l'analyse strictement tactique et stratégique au profit des composantes politiques du conflit. Cette dernière consiste à comparer les objectifs de départ aux résultats obtenus afin d'établir la réussite de l'intervention. Dès lors, plusieurs repères ont été mis en place afin de comparer les conflits entre eux ou d'évaluer le succès d'une opération militaire. À cet égard, il est possible d'étudier les gains territoriaux, le degré de violence ou de soutien à l'international.

Cela dit, la littérature sur l'évaluation de conflit reste quelque peu lacunaire sur la question des objectifs à proprement parler. En effet, comme le rapportent Jennifer Kanavagh et *al.*, l'analyse des objectifs de mission reste encore peu étudiée.<sup>92</sup> Peu de recherches se concentrent sur les objectifs à part entière alors qu'une majorité des ouvrages se contentent d'évaluer l'atteinte des objectifs généraux. Autrement dit, la littérature s'attarde à mesurer l'atteinte de certains résultats jugés favorables, comme la pacification ou la démocratisation, sans pour autant se demander si ces buts étaient vraiment les objectifs recherchés au début de l'intervention. À notre connaissance, en dehors des travaux de Meernik<sup>93</sup> qui traitent directement des objectifs de démocratisation, nous ne comptons pas d'autres études qui comparent les résultats de l'opération en fonction des objectifs

---

<sup>90</sup> Blanken, Hy, Rothstein, H. et Lepore, J. (2015). *Assessing war: The Challenge of Measuring Success and Failure*, Washington, DC.: Georgetown University Press.

<sup>91</sup> Voir l'exemple donné par Christophe Chivvis sur le cas de l'intervention otanienne en Libye en 2011. (Chivvis, C. (2014). *The impact of the War and its implications* Dans *Toppling Qaddafi: Libya and the limits of liberal intervention*. New York: Cambridge University Press. pp 169-206.

<sup>92</sup> Kavanagh, J. Frederick, B., Stark, A., Chandler, N., Smith, M., Povlock, M., Davis, L. et Geist, E. (2019). *Characteristics of Successful U.S Military Interventions*. RAND Corporation, Santa Monica. Calif.

<sup>93</sup> Meernik, J. (1996.) "United States Military Intervention and the Promotion of Democracy" *Journal of Peace Research*. 33:4, 391-402.

clairement affichés au départ de la mission. Néanmoins, on retrouve de nombreuses études qui cherchent dans des cas particuliers une explication des échecs en se focalisant sur l'atteinte des objectifs généraux. Comme la plupart des évaluations de conflit portent sur les interventions qui visent à remplacer ou démocratiser un régime, nous observons par conséquent dans la majorité des recherches que seul l'objectif central sert de critère de réussite.<sup>94</sup> En effet, ces évaluations de conflits nous donnent des renseignements sur les types d'interventions les plus à même de réussir, mais ne nous informent pas sur la nature du succès. Pour remédier à cela, les principaux centres d'étude sur les interventions (IMI et MIPS) ont inclus dans leurs études de nouvelles données sur les objectifs. Par exemple, l'IMI indique si l'intervention est liée à des questions stratégiques, humanitaires, ou diplomatiques. Mais cela ne nous montre ni le degré d'atteinte des objectifs ni les facteurs ayant favorisé cette atteinte. En parallèle, le MIPS tente de remédier à ce problème en étudiant chaque opération comme un tandem entre un objectif et une intervention. Cependant, ce choix reste limité, car il traite chaque intervention comme un nouveau cas sans précédent et il exclut tous les objectifs secondaires.<sup>95</sup>

Ainsi, malgré ses limites, la littérature nous montre que l'évaluation du succès ou de l'échec d'une intervention militaire extérieure à travers l'étude de l'atteinte des objectifs demeure la meilleure méthode d'analyse.<sup>96</sup> Autrement dit, l'analyse du succès d'une intervention militaire extérieure est essentiellement politique, car elle passe par l'étude de l'atteinte des objectifs politiques dressés par l'État intervenant au moment où il déclenche son opération. Par conséquent, nous choisissons de ne pas avoir recours aux évaluations externes du conflit à partir d'indicateurs de mesure du succès standards. À la place, nous préférons nous cantonner à une évaluation entièrement endogène ou le succès opérationnel sera conditionné à l'atteinte des objectifs de départ fixé par l'Etat intervenant.

### 2.3 Approche méthodologique

---

<sup>94</sup> Downes, A. et Monten, J. (2013) "Forced to Be Free? Why Foreign-Imposed Regime Change Rarely Leads to Democratization." *International Security*. 37: 4. 90-131.

<sup>95</sup> Kavanagh, J., Frederick, B., Stark, A., Chandler, N., Smith, M., Povlock, M., Davis, L., Geist, E. (2019). *Characteristics of Successful U.S Military Interventions*. Santa Monica, Calif. RAND Corporation

<sup>96</sup> Kavanagh, J. Frederick, B., Stark, A., Chandler, N., Smith, M., Povlock, M., Davis, L., Geist, E. (2019). *Characteristics of Successful U.S Military Interventions*. Santa Monica, Calif. RAND Corporation

Pour conduire au mieux notre travail de recherche, nous souhaitons élaborer une méthodologie permettant de confronter notre hypothèse aux deux opérations militaires choisies comme études de cas. Pour rappel, nous souhaitons savoir si l'absence de partage des objectifs entre l'État intervenant et les Forces armées locales partenaires est une condition nécessaire au succès potentiel d'une intervention. Dans cet optique, nous analyserons deux opérations françaises en adoptant une méthode de comparaison dite ciblée et structurée. Cette méthodologie nous permettra de comparer les objectifs poursuivis par la France aux objectifs défendus par les deux États hôtes, les groupes armés locaux et les Forces armées des États partenaires locaux.

### 2.3.1 Sélection de cas.

Afin de confronter au mieux notre hypothèse, nous faisons le choix de recourir à une analyse comparative. Pour cela, nous avons sélectionné deux cas d'études différents, mais comparables d'après les critères de sélection élaborés par Gerring.<sup>97</sup> C'est la raison pour laquelle nous allons comparer l'opération française en Irak baptisée Chammal aux deux opérations Serval et Barkhane conduites par Paris en parallèle au Mali. Notre choix s'explique premièrement par le fait que l'opération Chammal soit communément considérée comme un succès, car les armées françaises ont réussi à défaire le Khalifat autoproclamé de l'EI aux côtés des autres Forces de la coalition internationale alors qu'à l'inverse le départ précipité des troupes tricolores du Mali est perçue comme une preuve de l'échec de l'intervention française dans ce pays. En d'autres termes, nous comptons comparer deux interventions semblables à la différences prêt que l'une est vue comme un échec et l'autre comme un succès.

Deuxièmement, cette sélection de cas présente plusieurs avantages. D'une part, la France dispose d'une armée professionnelle et d'une tradition expéditionnaire issue de son passé colonial. En effet, d'après la classification faite par Alex Braithwaite, nous pouvons considérer la France comme une puissance interventionniste car elle déploie plus de mille

---

<sup>97</sup>Gerring, J. (2004). "What is a Case Study and What is it Good For?" *American Political Science Review*. 98: 2. 341–54.

Gerring, J. (2007). *Case Study Research: Principles and Practices*. Cambridge: Cambridge University Press.

soldats par an dans des opérations extérieures.<sup>98</sup> De fait, ce pays a su mener de multiples interventions extérieures au-delà de ses frontières. Par exemple, l'Élysée a par le passé engagé simultanément plusieurs milliers de soldats en Afghanistan entre 2001 et 2014 et en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2015. La France est certainement l'un des États le plus prolifique en matière d'opération extérieure car depuis la fin de la Guerre froide les armées françaises ont opéré en ex-Yougoslavie, au Liban, au Koweït, en Libye, au Rwanda, en République-centre-africaine, ainsi qu'au Sahel et en Irak, pour ne citer que les plus connues. À ce titre, la France représente à nos yeux un cas d'étude particulièrement intéressant. Ce pays est l'un des rares à disposer d'une armée complète et d'une culture expéditionnaire lui permettant de mener de front deux interventions de même nature. De plus, comme nous l'avons précédemment souligné, la littérature sur le sujet de la guerre antiterroriste est particulièrement américanocentrée alors que la littérature francophone reste faible à ce sujet. Par conséquent, l'analyse de cas français nous apparaît être d'autant plus intéressante.

La France présente également un second intérêt d'analyse car les deux interventions conduites par Paris simultanément au Sahel et au Moyen-Orient sont aisément comparables car elles répondent aux mêmes logiques de lutte antiterroriste et s'inscrivent toutes deux dans un même laps de temps. De plus, nous remarquons que ces deux opérations se différencient par leurs logiques de déploiement. Effectivement, en Irak, le président de la République, François Hollande, décide d'engager la France dans une coalition internationale élaborée en réponse à l'avancée de l'État islamique au Levant. Cette coalition se caractérise par des décisions stratégiques qui limitent l'opération à un appui aérien aux Forces locales et à un faible déploiement d'unités au sol. Au départ cantonnées au territoire irakien, c'est seulement dans un deuxième temps que les armées françaises et internationales coalisées se sont résolues à élargir l'opération à la Syrie. À l'inverse, au Mali, les autorités françaises ont suivi un modèle opératoire différent. L'opération Serval, remplacée en 2014 par l'opération Barkhane, s'est caractérisée par l'envoi d'un fort contingent disposant de plusieurs milliers de militaires dont le rôle fut central dans la lutte contre la présence d'Al-Qaïda et de l'État islamique au Sahel dans la région. Ainsi, les armées françaises sont

---

<sup>98</sup> Braithwaite, A. (2015) Transnational terrorism as an unintended consequence of a military footprint. *Security Studies*. 24: 2. 349-375

devenues de fait la principale Force autour de laquelle l'ensemble du dispositif sécuritaire international s'est mis à graviter contrairement au théâtre irakien où Paris n'a joué qu'un rôle secondaire au sein de l'opération internationale *Inherent Resolve*.

Enfin, en choisissant les opérations Chammal et Barkhane nous sommes en mesure d'anticiper les dernières variables potentiellement explicatives des causes du succès opérationnel. En effet, en choisissant ces deux opérations nous pourrions être tentés au départ de chercher l'explication de la différence de résultats dans une comparaison des ressources investies ou alors dans une comparaison du soutien international, car Paris a bénéficié de contributions militaires et financières plus importantes en Irak qu'au Sahel grâce à la coalition internationale. Cependant, d'une part, nous voyons qu'historiquement les opérations militaires extérieures contre-terroristes disposant de ressources financières conséquentes n'ont pas été couronnées de succès, comme ce fut le cas pour les Américains en Afghanistan par exemple. D'autre part, les armées françaises engagées dans le cadre de l'opération Barkhane bénéficient elles aussi d'un soutien international et évoluent également en partenariat avec des forces coalisées locales. Ainsi, ces deux études de cas écartent les dernières variables potentiellement explicatives du succès opérationnel, ce qui nous permet de concentrer notre étude sur l'évaluation unique de notre hypothèse.

Notre sélection de cas nous conduit par conséquent à étudier deux conflits durant lesquels la puissance intervenante est amenée à entretenir des relations avec des partenaires locaux. Pour rappel dans chacun des deux cas, nous faisons le choix d'étudier trois types de partenaires à savoir les États hôtes, les Forces armées locales et les Forces armées régionales. En rassemblant les divers belligérants alliés de la France au Mali et en Irak sous ces trois catégories similaires, nous comptons faciliter la comparaison entre les deux études de cas. Cela dit, premièrement sous l'appellation commune de Forces partenaires, nous devons reconnaître une certaine hétérogénéité des Forces en présence. Ainsi, force est de constater que ces diverses Forces armées partenaires ne sont pas égales entre-elles. Deuxièmement, de par sa nature, les opérations militaires extérieures antiterroristes impliquent nécessairement un déséquilibre entre les Forces armées intervenantes et les partenaires locaux. De plus, en choisissant d'étudier un cas malien et un cas irakien, nous reconnaissons le fait que les relations entre l'État hôte et l'État intervenant soient différentes. En effet, en Afrique, Paris intervient dans sa zone d'influence traditionnelle aux côtés d'anciennes colonies qui conservent des relations sécuritaires que

l'on pourrait qualifier de dépendances sous certains aspects. A contrario, au Moyen-Orient, l'influence de la France et ses relations sont différentes. Son passé colonial est moins présent et totalement absent d'Irak. De plus, bien que le Quai d'Orsay ait noué des liens sécuritaires avec les États arabes dans la région, ces relations ne sont pas comparables à celles entretenues avec les pays subsahariens. Ainsi, notre travail devra prendre en compte cette différence lorsqu'il s'agira d'étudier les partenariats entre la France et les acteurs nationaux et locaux d'une part. Dans un deuxième temps, cette différence devra aussi être soulignée lorsque nous comparons les relations militaires franco-tchadiennes et franco-mauritaniennes au Sahel avec les relations nouées avec les forces régionales partenaires turques et arabes au Moyen-Orient.

Comme nous faisons le choix d'étudier des dynamiques de partage d'objectifs entre plusieurs acteurs, nous ne nous contenterons pas d'étudier uniquement les objectifs de départ. À l'inverse, nous choisissons d'avoir recours à un cadre spatio-temporel plus important motivé par notre définition du succès opérationnel. Ce cadre d'analyse par lequel nous procéderons correspondra à la durée des missions françaises. Il débute en janvier 2013, lorsque le Président de la République décide d'engager publiquement et massivement les Forces françaises au Mali, jusqu'au départ de ces mêmes troupes à l'été 2021. Cette délimitation qui correspond à la durée de la présence des troupes hexagonales sous mandat des opérations Serval et Barkhane, nous permet d'inclure également l'intervention en Irak débutée en juin 2014. Cela dit, à l'heure actuelle, l'opération Chammal n'est pas terminée car plusieurs militaires français demeurent présents dans la zone. Cependant, ces Forces restent sporadiques et le gros des troupes de la coalition a quitté le théâtre d'opération depuis la chute définitive du Khalifat autoproclamé en 2019.

### 2.3.2 Méthode de comparaison ciblée et structurée

Afin de confronter notre hypothèse à nos deux études de cas, nous diviserons notre travail en deux étapes. Dans un premier temps, notre but sera de lister les objectifs défendus par la France. Puis, dans un deuxième temps, nous pourrions comparer les objectifs tricolores avec les objectifs des Forces partenaires locales qui recoupent en premier lieu les Forces gouvernementales puis les Forces locales et enfin les armées partenaires régionales. Dans cette optique, nous opterons pour une méthode de comparaison ciblée et structurée. Cette méthodologie nous force par définition à choisir un nombre restreint de cas d'études

auxquels nous pourrions appliquer une analyse comparative.<sup>99</sup> C'est la raison pour laquelle nous nous contenterons de comparer les objectifs français à ceux des Forces armées locales partenaires dans le cadre de seulement deux opérations. D'autre part, cette méthode est dite structurée, car elle pose les mêmes questions de recherche à chacun des cas d'études, de manière à standardiser et guider la collecte de données. L'objectif de cette méthode vise à permettre une comparaison et un cumul systématique des résultats.<sup>100</sup> C'est grâce à ce procédé que nous comptons, après avoir analysé nos deux études, comparer nos résultats afin de confronter notre hypothèse de départ.

Ainsi, premièrement, il conviendra de lister des objectifs français pour chacune des opérations. Nous chercherons alors à présenter les divers objectifs défendus par les autorités françaises au moment où Paris décide d'engager ses troupes en Irak puis au Mali. De plus, nous comptons mettre en avant les éventuelles évolutions de ces objectifs au cours des opérations. Ainsi, nous organiserons notre recherche des objectifs français autour de l'analyse de la politique déclaratoire française en nous appuyant sur les discours et les rapports officiels produits par les organes de pouvoirs (Présidence, Parlement, ministère des Armées et ministère des Affaires étrangères) qui énumèrent les objectifs poursuivis par Paris. Toutefois, nous reconnaissons que cette première analyse basée sur les textes et discours officiels reste insuffisante, car les déclarations d'un gouvernement peuvent s'avérer être incomplètes ou elles peuvent volontairement omettre des objectifs difficiles à avouer à l'opinion publique. Afin de corriger ces lacunes, nous nous appuyerons sur un examen des publications scientifiques et des articles de journaux. En combinant nos sources d'informations, nous espérons être en mesure de dresser une liste exhaustive des divers objectifs poursuivis dans le cadre des opérations irakienne et malienne.

Deuxièmement, suivant la même logique, nous comparerons les évolutions des objectifs français à l'évolution des objectifs des gouvernements maliens et irakiens ainsi qu'aux groupes armés locaux et aux armées des États partenaires régionaux également engagés dans le conflit. Pour cela, nous faisons le choix de recourir à nouveau à l'approche dite de la comparaison ciblée et structurée. Cette méthode, d'après la définition élaborée

---

<sup>99</sup> George, A. Bennett. A. (2005). *Comparatives Methods: Controlled Comparison and Within-case Analysis. Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Cambridge. MIT Press.

<sup>100</sup> George, A. Bennett. A., (2005). *Comparatives Methods: Controlled Comparison and Within-case Analysis. Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Cambridge. MIT Press.

Alexander George et Andrew Bennett,<sup>101</sup> nous permettra de restreindre nos recherches aux seules Forces partenaires de l'État interventionniste. De surcroît, elle nous permettra de standardiser notre collecte de donnée tout en posant la même question à nos deux cas d'études. À travers cette démarche, nous comptons analyser l'existence d'une éventuelle similarité des objectifs ou d'un manque de partage de ces derniers entre les divers acteurs. Afin de déceler d'éventuelles similarités, nous nous appuierons sur des articles scientifiques et des articles de journaux. À l'instar de notre première partie méthodologique, nous structurerons cette comparaison de la même manière pour nos deux études de cas. Nous analyserons respectivement la similarité des objectifs de la France et des Forces partenaires en commençant par les Forces gouvernementales. Ensuite, dans un second temps, nous poursuivrons avec les Forces locales avant de nous pencher sur les États régionaux partenaires.

Enfin, en fonction de nos résultats, nous serons en mesure d'affirmer ou bien infirmer le fait que l'absence de partage des objectifs entre l'État intervenant et les Forces armées locales partenaires soit une limite au succès potentiel d'une intervention contre-terroriste.

### CHAPITRE 3

#### L'INTERVENTION FRANCAISE EN IRAK

Le vendredi 19 septembre 2014, les autorités françaises déclenchèrent l'opération Chammal en Irak. Cette intervention, faisant suite aux appels à l'aide de Bagdad, correspond au volet français de la coalition internationale placée sous l'égide américaine et baptisée *Inherent resolve*. Cette dernière rassemble près de soixante-seize pays<sup>102</sup> et vise à apporter un soutien aux armées irakiennes dans leur combat contre les djihadistes de l'Organisation État

---

<sup>101</sup> George, A. Bennett. A. (2005). "Comparatives Methods: Controlled Comparison and Within-case Analysis". *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Cambridge. MIT Press.

<sup>102</sup> Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

islamique implantée à la fois en Irak et en Syrie.<sup>103</sup> L'intervention militaire extérieure française s'inscrit néanmoins dans un contexte particulier pour la France et le Moyen-Orient alors que les deux pays visés par l'opération sont plongés dans les méandres de la guerre civile et que Paris a vu son approche diplomatique dans la région être totalement chamboulée par les Printemps arabes. À cet égard, les tergiversations de la présidence Sarkozy (2007-2012) lors des révolutions tunisienne et libyenne ont conduit l'exécutif français à déclencher l'opération Harmattan entre mars et octobre 2011 afin d'épauler les insurgés pour renverser le régime du colonel Mouammar Khadafi<sup>104</sup>. Alors que la légitimité et les résultats de l'intervention de l'Élysée en Libye furent critiqués, Paris est toutefois parvenue à démontrer sa capacité à intervenir dans un pays arabe en coopération avec ses partenaires étrangers. L'opération Chammal, s'inspirant en partie de l'opération Harmattan, s'inscrit quant-à-elle dans un contexte plus large d'engagement massif des Forces françaises à l'étranger sous la présidence de François Hollande (2012-2017) faisant suite à une longue période marquée par une série de retraits et d'abandons de bases prédisposées à l'étranger.<sup>105</sup> En effet, depuis le retour au pouvoir des socialistes, le chef des armées françaises a pris la décision d'intervenir en 2013 d'abord au Mali puis en Centrafrique avant de déployer ses effectifs en Irak puis en Syrie l'année suivante.<sup>106</sup> Ainsi, malgré le haut niveau de sollicitation auxquelles sont confrontées les Forces armées françaises, l'intervention tricolore au sein de la coalition internationale vient répondre aux objectifs de préservation de l'État irakien et de destruction de l'assise territoriale de l'EI. En opérant ainsi dans deux pays du Levant, les Forces de l'opération Chammal sont amenées à collaborer avec diverses Forces partenaires locales.

Afin d'analyser au mieux les multiples objectifs poursuivis par ces différents acteurs, nous étudierons dans un premier temps les objectifs proprement français avant de présenter dans un deuxième temps les objectifs des Forces partenaires locales. Pour cela nous évoquerons tout d'abord les objectifs des gouvernements hôtes locaux puis nous

---

<sup>103</sup> CJTF-OIR Public Affairs (2022, 4 février) Advise, Assist, Enable Key to New OIR Campaign.

<sup>104</sup> Goya, M (2022) *Le temps des Guépards : la guerre mondiale de la France de 1961 à nos jours*. Paris Tallandier

<sup>105</sup> Goya, M (2022) *Le temps des Guépards : la guerre mondiale de la France de 1961 à nos jours*. Paris Tallandier

<sup>106</sup> Opération unilatérale française conduite pour répondre aux enjeux sécuritaires en République Centrafricaine entre le 5 décembre 2013 jusqu'au 31 octobre 2016

traiterons des objectifs des milices locales et enfin nous aborderons les objectifs des partenaires régionaux.

### 3.1 Les objectifs de la France en Irak et en Syrie.

Nous constatons que l'engagement français en Irak répond à plusieurs objectifs. En intervenant dans la région, le gouvernement de François Hollande compte atteindre quatre objectifs de missions parmi lesquelles nous pouvons distinguer trois objectifs majeurs et un objectif secondaire. En premier lieu, l'opération Chammal vise à détruire militairement l'assise territoriale de l'Organisation État islamique pour des questions liées à la sécurité intérieure et régionale. Deuxièmement, l'opération française en tant que part intégrante de l'intervention internationale doit protéger les deux régimes irakiens partenaires installés à Bagdad et Erbil. Troisièmement, l'intervention en Irak est conçue par Paris comme un moyen d'affirmer son rang de puissance à l'international autant aux yeux de ses concurrents régionaux qu'aux yeux de ses alliés et plus particulièrement à ceux des États-Unis. Enfin, le quatrième objectif tricolore, directement corrélé au précédent, correspond à une volonté de retour de Paris dans le dossier syrien après l'élargissement de la zone d'intervention à ce pays voisin de l'Irak.

#### 3.1.1 Guerre contre le terrorisme et destruction de l'assise territoriale du Khalifat.

La lutte contre l'État islamique est certainement l'objectif sur lequel les allocutions gouvernementales ont le plus mis l'emphase. Cependant, nous remarquons que cet objectif révèle deux priorités sécuritaires différentes, mais complémentaires, car l'opération répond à la fois à un défi sécuritaire intérieur mais également à un souhait de destruction de l'assise territoriale d'une organisation « terroriste » déstabilisatrice pour l'ensemble de la région.

Dès les premières campagnes de bombardements à la fin de l'été 2014, le gouvernement de l'Hexagone a justifié son intervention en Irak en soulignant l'existence d'une menace « terroriste » sur le territoire national français.<sup>107</sup> Comme l'indique alors le

---

<sup>107</sup> Cazeneuve, B (2014, 23 septembre) déclaration du Ministre de l'Intérieure sur les menaces proférées par les terroristes de Daech contre la France, à Paris.

Premier ministre lors de son discours devant les députés le 24 septembre 2014 : « Aider l'Irak, c'est protéger la France et c'est agir pour notre sécurité nationale. »<sup>108</sup> Dans la même logique, Manuel Valls continue son discours en affirmant que « notre sécurité nationale est en jeu, comme elle ne l'a jamais été au cours de ces dernières années. [...] Car la France doit faire face à une menace directe, immédiate et d'une gravité exceptionnelle. »<sup>109</sup> Nous remarquons que pour l'État français, le combat contre Daech au nom de la sécurité intérieure s'explique pour plusieurs raisons. En priorité, pour le gouvernement, il convient de neutraliser le danger que représente le grand nombre de combattants de l'EI de nationalité française partis réaliser leur djihad au Moyen-Orient ou encore présent sur le territoire national.<sup>110</sup> En effet, entre 2014 et 2015, on estime que le djihad aurait attiré environ trois mille volontaires occidentaux en Irak et en Syrie auxquels s'ajoutent d'après le ministère de l'Intérieur mille deux cents résidents français impliqués dans les filières djihadistes.<sup>111</sup> Dès lors, le lien entre l'essor de l'État islamique et l'afflux de djihadistes occidentaux conduit à une augmentation du péril « terroriste » ce qui amène la présidence à considérer, lors d'un discours devant les armées, que le combat de Paris contre Daech est un devoir au regard des crimes commis au Moyen-Orient par des djihadistes de nationalité française.<sup>112</sup>

D'autre part, l'établissement aux portes de l'Europe d'un véritable Khalifat capable de servir de base arrière à de possibles projets terroristes confère à l'opération Chammal la nécessité de détruire prioritairement l'assise territoriale de l'EI.<sup>113</sup> En effet, ce souhait d'annihilation du Khalifat terroriste se retrouve ainsi dans chacune des prises de parole officielles. Par exemple, lors de la tournée présidentielle après les attentats de Paris en novembre 2015, le chef de l'État annonce à Washington que « Si nous voulons agir contre le terrorisme, il faut agir à la fois pour détruire Daesh, là où cette organisation existe, en Syrie et en Irak, et démanteler, et détruire aussi ses réseaux.<sup>114</sup> » Deux jours plus tard, après sa

---

<sup>108</sup> Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale à Paris

<sup>109</sup> Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale à Paris

<sup>110</sup> Daguean, J-F. (2017) « L'état islamique (DAESH) une menace militaire relative pour une menace politique majeure ». *Maghreb – Machrek*. 233-234 (3-4) 19-37.

<sup>111</sup> Hecker, M. (2015). « Le jihad en Syrie et en Irak : un défi pour la France ». *IFRI*

<sup>112</sup> Hollande, F (2016, 25 novembre) Déclaration du président de la République sur les forces de armées à Paris.

<sup>113</sup> Hollande, F (2016, 30 août) Déclaration du président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris

<sup>114</sup> Hollande, F (2015, 24 novembre) Déclaration du président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Washington.

rencontre avec le chef du gouvernement américain, François Hollande se rend à Moscou et affirme aux côtés de son homologue russe que la neutralisation de Daech est le seul objectif à avoir malgré la divergence de vue et d'action entre l'Élysée et le Kremlin.<sup>115</sup> Ainsi, toutes les armées étrangères sont invitées à frapper directement les centres d'entraînements, les sources d'approvisionnement et les lieux stratégiques d'où sont extraites les ressources de l'EI tout en continuant à bombarder les djihadistes et leurs matériels.<sup>116</sup> Nous comprenons à travers ces diverses prises de parole que l'objectif de destruction de l'EI est central dans la conduite de l'intervention tricolore. À cet égard, c'est pour cette raison que l'état-major français a fini par accepter d'envoyer des soldats au sol, d'augmenter sa contribution aux campagnes aériennes et d'élargir son intervention au territoire Syrien en septembre 2015<sup>117</sup> dans le cadre de l'offensive générale sur Mossoul, fief de Daech en Irak.<sup>118</sup>

Finalement, les actions combinées de la France et de ses partenaires ont réussi à priver l'organisation « terroriste » de la totalité des territoires qu'elle contrôlait en Irak et en Syrie. Par conséquent, l'EI a perdu une grande partie de ses capacités de financement, de planification d'attentat et d'attraction des combattants étrangers. De plus, la coopération entre les armées occidentales et les combattants locaux ont permis aux troupes partenaires de reprendre les villes jusqu'alors occupées. À cet égard, les Forces de sécurité irakiennes ont mené à bien leur contre-offensive en reprenant tour à tour les villes de Tikrit<sup>119</sup>, Falloujah<sup>120</sup> et Mossoul<sup>121</sup> le 31 mars 2015, le 26 juin 2016 et le 10 juillet 2017. Entretemps les Forces Démocratiques Syriennes (FDS) et les troupes pro-gouvernementales ont fini par remettre la main sur les villes de l'Est et du centre syrien, dont Raqqa et Deir-ez-Zor, avant de faire tomber en mars 2019 le dernier bastion de l'organisation à Barghouz.<sup>122</sup> Nous voyons que l'aide apportée par la coalition internationale a permis aux forces locales de mettre fin à l'emprise territoriale de Daech dans les deux pays. En somme, l'opération

---

<sup>115</sup> Hollande, F (2015, 26 novembre) Déclaration du président de la République, sur la coopération franco-russe dans la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Moscou.

<sup>116</sup> Hollande, F (2015, 26 novembre) Déclaration du président de la République, sur la coopération franco-russe dans la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Moscou.

<sup>117</sup> Pouchard, A (2015, 27 septembre) L'intervention militaire française en Syrie décrypté en 5 points. *Le Monde*.

<sup>118</sup> Hollande, F (2016, 30 août) Déclaration du président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris

<sup>119</sup> L'Orient-le Jour (2015, 7 avril) Irak : combats à Tikrit une semaine après la « libération » de la ville.

<sup>120</sup> Lema, L. (2016, 2 juillet) « une victoire suspecte des forces alliées contre l'Etat islamique ». *Le Temps*.

<sup>121</sup> Kaval, A (2015, 9 août) « Fin de bataille impitoyable à Mossoul » *le Monde*.

<sup>122</sup> Aboufadel, L (2019, 24 janvier) « ISIL's reign over eastern Euphrates nearing its end-map. » *Al-Masdar News*.

Chammal a su répondre aux objectifs de sécurité intérieure et de destitution du Khalifat autoproclamé. Cependant, l'opération *Inherent resolve* n'est pas parvenue à annihiler l'État islamique. En 2021, on estime que l'organisation « terroriste » disposait encore d'environ dix mille combattants répartis entre l'Irak, la Syrie et la Turquie.<sup>123</sup> En effet, l'EI conserve une forte capacité de nuisance dans les territoires disputés entre les diverses factions. En Irak comme en Syrie, la frontière entre les zones contrôlées par les Kurdes et les gouvernements centraux permettent aux djihadistes de demeurer actifs et en mesure de mener des attaques.<sup>124</sup> Même si le nombre d'attentats et de victimes est en baisse, les deux pays concernés par l'opération Chammal restent des victimes du « terrorisme ».<sup>125</sup> De plus, nous observons que la présence occidentale est désormais instrumentalisée par divers groupes sur place. Ainsi, comme l'affirme Héloïse Fayet, « la menace s'est transformée en « rente sécuritaire » pour ces acteurs qui n'hésitent pas à amplifier la menace lorsqu'ils ont besoin d'un soutien occidental accru, ou au contraire à la diminuer en cas de contestation interne sur la présence de Forces étrangères. »<sup>126</sup> Nous remarquons que les opérations Chammal et *inherent resolve* n'ont pas apporté de réponse à l'instabilité chronique dans laquelle est plongé l'Irak qui continue de constituer un terreau fertile aux groupes « terroristes ».<sup>127</sup>

### 3.1.2 Protection de l'intégrité territoriale de l'Irak et soutien au gouvernement irakien et kurde.

Parallèlement à la volonté de détruire l'assise territoriale de Daech, l'intervention française fut constituée en réponse à l'appel à l'aide du gouvernement irakien après la chute d'importantes villes comme Mossoul, Tikrit ou Falloujah.<sup>128</sup> Par conséquent, en engageant ses Forces en Irak, les autorités françaises et internationales cherchent à préserver les

---

<sup>123</sup> Bunzel, C (2021) « Explainer: The Islamic State in 2021 », *Wilson Center*.

<sup>124</sup> Levy, I (2021) « The Islamic State Threat in Syria Two Years after the Caliphate », *The Washington Institute for Near East Policy*.

<sup>125</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

<sup>126</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

<sup>127</sup> Benraad, M (2017) « La vengeance, ressort mobilisateur de l'État islamique », *Politique étrangère*. 82 : 4. 53-62

<sup>128</sup> Moine, A. (2017). Les aspirations à l'Etat et au califat de l'organisation Etat islamique. *Civitas Europa*. 38. 127-152.

gouvernements kurdes et irakiens tout en leur offrant une assistance dans leur contre-offensive destinée à retrouver l'intégrité du territoire national.

Cet objectif se retrouve dès les premières prises de paroles officielles relatives à l'opération. Effectivement, lors de son discours devant les députés à l'Assemblée nationale, Manuel Valls dès 2014 annonce que « nous répondons à la demande de soutien des autorités irakiennes, pour affaiblir l'organisation « terroriste » Daech, car il faut aider les Forces de sécurité irakiennes et les combattants kurdes à restaurer la souveraineté de l'Irak. »<sup>129</sup> Par conséquent, une fois les objectifs de l'opération votés par les députés, les autorités militaires françaises organisent l'opération Chammal en deux volets complémentaires afin de répondre aux mieux aux demandes irakiennes. Dans cette optique, le premier pilier mis en place correspond à la dimension « appui » de l'opération, c'est-à-dire l'assistance tactique offerte aux troupes irakiennes. Dans les faits, la France a conduit dès septembre 2014 plusieurs campagnes de bombardement contre les installations et les bases d'entraînements djihadistes présentes dans le pays.<sup>130</sup> Grâce aux sorties de l'aviation facilitées par l'engagement de son groupe aéronaval et de ses bases aériennes prépositionnées en Jordanie et aux Émirats arabes unis, l'Élysée et le Quai d'Orsay ont pour objectif d'épauler les Forces armées irakiennes et ses partenaires dans sa contre-offensive lancée en direction des villes du nord du pays. Cependant, très vite l'appui aérien s'est révélé être insuffisant. C'est pourquoi l'exécutif français et certains membres de l'OIR ont décidé de déployer des unités au sol, malgré les engagements politiques. Paris créa alors la *Task Force* Hydra formée des Forces spéciales et de la *Task Force* Wagram constituée autour de plusieurs pièces d'artillerie.<sup>131</sup> Parallèlement, au premier pilier appui, l'Élysée compléta son assistance en maintenant son pilier formation au profit de l'armée irakienne.<sup>132</sup> Ainsi, l'exécutif français déploya la *Task Forces* Monsabert et Narvik destinées respectivement à la

---

<sup>129</sup> Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale à Paris

<sup>130</sup> Hollande, F (2017, 2 janvier) Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech en Irak, à Erbil.

<sup>131</sup> Ayrault, J-M (2016, 20 octobre) Déclaration à la presse du ministre des Affaires étrangères et du développement international, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech en Irak et en Syrie, à Paris.

<sup>132</sup> Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) *Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal*. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

formation d'une division d'infanterie et à la formation des ICTS (Iraqi counter terrorism service) surnommés la division d'or.<sup>133</sup>

En intervenant de la sorte, les autorités françaises démontrent leur souhait de préserver l'État tout en sauvegardant le régime en place. Ainsi, le gouvernement de François Hollande confirme son soutien au pouvoir chiite à Bagdad. Loin d'être anecdotique, ce soutien au régime largement critiqué lors du mandat de l'ancien Premier ministre irakien al-Maliki<sup>134</sup> se caractérise par une aide militaire coalisée conséquente devant permettre à l'armée nationale de stopper l'avancée de Daech vers les centres urbains du sud chiite tout en lançant une offensive vers les territoires du nord majoritairement sunnites.<sup>135</sup> À ce sujet, ce projet d'appui aux autorités chiites prévu lors de la conférence internationale en septembre 2014<sup>136</sup> est clairement partagé par tous les membres de la coalition. En effet, lors de son discours pendant la conférence internationale organisée à Paris, Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères, justifia l'engagement français aux côtés du pouvoir central irakien par le souhait exprimé par Bagdad d'engager une politique plus inclusive à l'égard de la minorité sunnite.<sup>137</sup> De plus, Manuel Valls devant le Parlement confirma ce souhait et assura la mobilisation commune des vingt-neuf pays et organisations aux côtés des nouvelles autorités irakiennes engagées dans la réconciliation du pays.<sup>138</sup>

Nous remarquons également que les aides prévues par l'opération Chammal ne se limitent pas à Bagdad, car elles doivent aussi permettre à la région autonome kurde (RAK) de retrouver son intégrité territoriale. À ce sujet, Paris va s'atteler avant même le début de son intervention, à fournir des armes et des équipements en tout genre aux autorités kurdes<sup>139</sup>. Ce soutien privilégié à l'endroit d'Erbil, forgé depuis 2003, et plus encore depuis le génocide de 1988, a permis à la France et aux alliés des États-Unis de se constituer en tant que protecteur de ce peuple opprimé. Par conséquent, comme le note le rapport d'information

---

<sup>133</sup> Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) *Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal*. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

<sup>134</sup> Bakawan, A. (2014, 28 août) Les chiites au pouvoir en Irak : L'échec de la première expérience. CAREP.

<sup>135</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

<sup>136</sup> Franceinfo (2014, 1<sup>er</sup> septembre) François Hollande en Irak : un signal international.

<sup>137</sup> Fabius, L (2014, 15 septembre) Discours du ministre des Affaires étrangères, Lors de la Conférence internationale pour la paix en Irak, à Paris.

<sup>138</sup> Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale à Paris

<sup>139</sup> Milcent, B et Albert, E (2014, 14 août) Irak : La France décide de livrer des « armes sophistiquées » aux combattants kurdes. *Le Monde*.

parlementaire numéro 4316 : « le Kurdistan irakien est devenu le centre de la politique française locale. »<sup>140</sup> Cette proximité particulière entre Paris et Erbil se mesure également lors des déplacements présidentiels réalisés en Irak depuis le déclenchement de l'opération Chammal. En effet, lors de son voyage dans le pays réalisé avant la chute définitive du Khalifat en Irak, François Hollande se rendra à Erbil comme à Bagdad<sup>141</sup> et confirmera dans les deux capitales son soutien aux Forces armées locales.<sup>142</sup> Emmanuel Macron après son élection en 2017, réalisera de manière similaire deux voyages au cours desquels il se rendra également à Erbil <sup>143</sup> ce qui démontre l'importance de la question kurde dans l'opération Chammal.

Ainsi, nous voyons que le second objectif de l'intervention militaire française dans le pays consiste à apporter un soutien aux régimes en place autant à Bagdad qu'à Erbil alors qu'ils sont tous deux directement menacés par l'avancé des « terroristes » de Daech. Dès lors, l'opération internationale dans laquelle s'inscrit l'opération française doit permettre aux deux entités politiques de retrouver leur intégrité territoriale, passant nécessairement par la destruction du Khalifat qui est présentée comme une condition *sine qua non* à la victoire sur Daech.

Malgré l'observation de la résurgence djihadiste, nous voyons que l'intervention militaire extérieure internationale permet à l'État irakien de retrouver son intégrité. Que ce soit pour Bagdad, Erbil autant que pour Damas, Daech ne représente plus une menace sérieuse pour les régimes en place.<sup>144</sup> En somme, nous voyons que la fourniture de matériel<sup>145</sup>, de formation et l'appui armé<sup>146</sup> aux troupes nationales ont permis aux gouvernements locaux de se maintenir. En effet, on estime qu'en 2019 les deux programmes de formation de l'opération Chammal, la *Task Forces* Navrik et Monsabert, auraient à elles

---

<sup>140</sup> Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

<sup>141</sup> Hacquemand E. (2017, 2 janvier) Dans les pas de François Hollande en Irak. *Paris Match*.

<sup>142</sup> Hollande, F (2017, 2 janvier) Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech en Irak, à Erbil.

<sup>143</sup> Ricard, P. (2021, 30 août). L'empreinte de Kaboul sur le voyage d'Emmanuel Macron en Irak. *Le Monde*.

<sup>144</sup> Filiu, J-P (2021, 27 septembre) Daech : affaibli mais pas mort. Institut Montaigne.

<sup>145</sup> Gélie, P (2014, 18 août). La France livre des armes aux Kurdes d'Irak. *Le Figaro*.

<sup>146</sup> Liobot, T. (2020, 8 janvier) Voici ce que fait l'armée française en Irak. *Le Journal du Dimanche*.

seules apporté leur expertise à plus de treize mille huit cents soldats irakiens.<sup>147</sup> De plus, le choix de Paris de déployer entre septembre 2016 et mai 2019 un détachement d'artillerie composé de quatre canons d'artillerie CAESAR de 155 millimètres au sein de la *Task Force Wagram*<sup>148</sup>, épaulés par les actions discrètes des Forces spéciales<sup>149</sup>, ont été un atout majeur pour les armées irakiennes dans leur campagne de reconquête des villes de Tigre et de l'Euphrate<sup>150</sup> leur permettant au final de sauver les régimes en place et de recouvrer les territoires nationaux.

### 3.1.3 Politique de grandeur

Parallèlement aux objectifs relatifs à la guerre contre le « terrorisme » et à la protection de l'intégrité territoriale irakienne, la France compte profiter de son engagement au sein de la coalition internationale pour réaffirmer aux yeux de ses alliés sa place parmi les grandes puissances de ce monde. La France, ce pays à l'envergure certes moyenne, mais aux prétentions globales, compte grâce à son engagement en Irak atteindre deux objectifs que l'on peut rattacher à une politique dite de grandeur. Premièrement, les autorités françaises en intervenant au sein d'une coalition conduite par les États-Unis souhaitent rompre avec l'ancienne « politique arabe » traditionnelle afin de s'afficher comme un partenaire privilégié aux yeux de la Maison-Blanche. Deuxièmement, grâce à son engagement conséquent, Paris compte se présenter comme une nation cadre de la coalition et plus précisément comme un des acteurs majeurs dans la résolution de la crise irakienne. En d'autres termes, après les revers rencontrés par la diplomatie française en Syrie, François Hollande et son gouvernement espèrent restaurer l'influence tricolore hexagonale au Levant en déclenchant l'opération Chammal aux côtés des États-Unis et de ses alliés.

---

<sup>147</sup> Histoire en Rafale. (2020, 16 janvier) « Opex : les TS Navrik et Monsabert réorganisées au sein de l'opération Chammal. »

<sup>148</sup> Chapleau, P (2019, 3 mai). L'artillerie française quitte l'Irak après trois ans de présence au Levant. Ouest-France.

<sup>149</sup> Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

<sup>150</sup> Lagneau, L (2019, 3 mai) « Irak : mission accomplie, le détachement d'artillerie français est officiellement dissous », Zone militaire.

En premier lieu, en prenant part à l'opération *inherent resolve*, l'exécutif français fait le choix de s'aligner sur les objectifs américains. Pourtant, cet alignement ne va pas de soi, malgré le partenariat stratégique de longue date qui unit Washington et Paris. En effet, la France s'est toujours présentée comme une puissance d'équilibre à la recherche d'une troisième voie face à l'hégémonie américaine. Dans les pays arabo-musulmans, cette posture singulière initiée par le général de Gaulle devait offrir au Quai d'Orsay une voix distincte du Pentagone dans un Moyen-Orient divisé par les alignements de blocs durant la Guerre froide.<sup>151</sup> Cette stratégie française poursuivie après la chute du Mur explique en partie le choix unilatéral de l'Élysée de ne pas intervenir une première fois en Irak en 2003 aux côtés des Américains.<sup>152</sup> Pourtant, en 2014, comme en 1991, la France rompt avec sa stratégie traditionnelle et décide de prendre part à la coalition. À ce sujet, comme le note Héloïse Fayet : « c'est une conclusion paradoxale à plusieurs dizaines d'années de politique étrangères française dans la région, qui s'est longtemps définie comme une alternative aux États-Unis. »<sup>153</sup> Face à ce revirement, plusieurs auteurs considèrent que ce choix doit se comprendre comme une volonté de démonstration de Force destinée à l'allié Américain. Plus précisément, ces auteurs pensent que la France cherche à s'assurer du soutien logistique et politique de la Maison-Blanche en échange de son alignement car les récentes interventions françaises en Libye et au Mali ne purent être menées à bien qu'à condition de recevoir une aide de la part de ses partenaires alors que l'armée française s'était montrée incapable de déclencher seule une nouvelle opération contre le régime syrien sans l'approbation de Washington en 2012.<sup>154</sup> À cet égard, il faudra attendre le 13 avril 2018, pour que la France puisse opérer enfin des frappes aériennes contre régime damascène dans le cadre de l'opération Hamilton, et ce uniquement en coopération avec l'US Air Force.<sup>155</sup> Qui plus est, en Irak et en Syrie l'alignement français s'est caractérisé par une volonté de

---

<sup>151</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

<sup>152</sup> Badie, B. (2013, 10 décembre) Avec l'Iran et la Syrie, le système international découvre enfin des nouveaux modes de fonctionnement. *Le Monde*. 10

<sup>153</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

<sup>154</sup> Tannous, M-N. (2017). Tenir son rang : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale*. 74 :1. 117-136.

<sup>155</sup> Elysée (2018, 14 avril) Communiqué de presse du Président de la République sur l'intervention des forces armées françaises en réponse à l'emploi d'armes chimiques en Syrie.

développer l'interopérabilité avec les Forces américaines au Machrek.<sup>156</sup> Par conséquent, nous remarquons que l'aide de l'Oncle Sam est devenue une nécessité au maintien de la posture internationale française ce qui nous permet de comprendre que l'opération Chammal a pour objectif principal de s'assurer du soutien des États-Unis dans les diverses initiatives sahéliennes et syriennes engagées.<sup>157</sup>

Au-delà du souhait de s'assurer du soutien américain, le gouvernement français désire également se servir de son implication dans l'opération *inherent resolve* comme d'un moyen d'affirmer son rang. En d'autres termes, La France en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies cherche à se présenter comme une puissance majeure capable d'apporter une solution aux problèmes régionaux.<sup>158</sup> C'est dans cette optique que la France a réuni le 15 septembre 2014, sur l'initiative du Président de la République<sup>159</sup>, une conférence à Paris sur le thème de la sécurité en Irak. C'est notamment lors de cette conférence qu'a été conjointement décidé de rassembler une coalition internationale contre l'EI. Grâce à cette initiative, l'Élysée veut être le fer de lance de la lutte contre Daech<sup>160</sup>. En effet, parallèlement à la conférence de Paris, le Premier ministre de l'époque indiqua lors de son discours devant le Parlement que l'envoi de troupes en Irak, la lutte contre le « terrorisme » et la protection du régime en place sont autant de devoirs qui incombent à la France en vertu du rang particulier qu'elle prétend détenir.<sup>161</sup> Ce justificatif particulier s'est retrouvé par la suite dans chaque allocution officielle<sup>162</sup> tout au long du conflit.

À partir de ses prétentions, Paris tenta d'élargir la coalition dès 2014 au-delà des pays alignés sur les États-Unis en entamant le dialogue avec Téhéran,<sup>163</sup> Moscou et

---

<sup>156</sup> Vandier, P. (2020) « L'Irak (Arromanches) ». Dans *Les opérations extérieures de la France*, dirigé par Julian Fernandez et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, 247-258. Paris : CNRS éditions.

<sup>157</sup> Merchet, J-D (2014, 17 septembre) François Hollande, stakhanoviste des interventions militaires. *L'Opinion*.

<sup>158</sup> Jauvert, V (2014, 18 septembre) Irak. La 3<sup>e</sup> guerre de Hollande sera-t-elle celle de trop ? *L'obs*.

<sup>159</sup> Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale à Paris

<sup>160</sup> Hollande, F (2014, 15 septembre) Déclaration du Président de la République, sur l'aide humanitaire et militaire apporté par la communauté internationale à l'Irak face aux exactions du groupe terroriste Daech, à Paris.

<sup>161</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 :1. 117-136.

<sup>162</sup> Hollande, F (2015, 26 novembre) Déclaration du Président de la République, sur la coopération franco-russe dans la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Moscou.

<sup>163</sup> Hollande, F (2016, 30 août) Déclaration du président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris.

Beijing.<sup>164</sup> Cette initiative de la part du pouvoir français démontre une volonté de se distinguer des autres membres de l'OIR en militant activement pour la mise à distance de l'Alliance atlantique.<sup>165</sup> De plus, en réponse aux exactions commises par les djihadistes, allant des crimes de guerre aux pratiques génocidaires commises à l'encontre des Yézidis, la France toujours dans sa recherche de stature internationale a conféré à l'opération Chammal une dimension humanitaire<sup>166</sup>. En effet, dès la tenue de la Conférence à Paris le 15 septembre 2014, l'exécutif français mit en exergue le danger que représente Daech et le devoir de mener une action humanitaire au profit des populations locales victimes de la barbarie salafo-djihadiste. À cet égard, ce pays fut particulièrement actif dans la création d'organes juridiques pour condamner les exactions du Khalifat et pour tarir ses ressources financières. Par exemple, Paris fut à l'initiative de l'adoption de la résolution 2462 au Conseil des Nations unies en mars 2019 offrant un complément au cadre juridique préexistant.<sup>167</sup> L'assèchement des ressources financières de l'organisation passe également par la tenue d'une première conférence internationale organisée de nouveau à Paris intitulée « *No Money for terror* ». <sup>168</sup>

D'autre part, l'aide apportée par la France aux alliés locaux dans le cadre de la coalition a également permis à l'Élysée d'affirmer son rôle à l'international. Ainsi, les autorités françaises se sont servies de l'opération internationale comme d'un moyen pour exhiber leurs capacités militaires aux yeux de leurs alliés. C'est dans ce cadre que la Marine nationale a déployé à plusieurs reprises son Groupe aéronaval en méditerranée orientale et dans le golfe persique.<sup>169</sup> Cette démonstration de Force fut à la fois un moyen d'augmenter la participation française aux frappes aériennes et l'occasion de prendre le commandement

---

<sup>164</sup> Lasserre, I. (2014, 14 septembre) « La conférence de Paris s'engage à fournir une aide militaire à l'Irak ». *Le Figaro*.

<sup>165</sup> Massie, J et Borzillo, L. (2021) « Le Canada, la France et la guerre contre Daech ». *Etudes canadiennes*. 91. 189-210

<sup>166</sup> Fabius, L. (2015, 2 juin) Conférence de presse après la tenue d'une rencontre des membres de la coalition internationale contre Daech, à Paris.

<sup>167</sup> Nations Unies. (2019, 28 mars) Le conseil de sécurité renforce son arsenal contre le financement du terrorisme par une résolution « historique » présentée comme « un acte politique fort ».

<sup>168</sup> Élysée. (2018, 26 avril) Conférence contre le financement du Terrorisme « No Money For Terror ».

<sup>169</sup> Groizeleau, V (2015, 18 novembre) La France engage contre Daech un groupe aéronaval particulièrement puissant. *Mer et Marine*.

des opérations.<sup>170</sup> Avec près de dix pour cent des effectifs totaux de l'OIR, la participation française à la coalition permit à l'Hexagone d'apparaître comme un partenaire visible et respecté aux yeux des Américains et des Irakiens.<sup>171</sup> Par ce biais, la France a eu l'occasion d'affirmer sa stature internationale grâce à laquelle l'exécutif français fut en mesure d'organiser à Bagdad la première conférence d'envergure depuis la chute de Daech en 2021.<sup>172</sup>

L'Hexagone a aussi été en mesure d'affirmer sa grandeur à l'international en conduisant divers projets humanitaires et en réouvrant son consulat à Mossoul.<sup>173</sup> Néanmoins, la France reste un acteur secondaire dans le conflit. Le pays étant encore engagé massivement au Sahel, ses capacités de projection ne sont pas suffisantes pour permettre aux armées françaises de prendre une plus grande part dans les combats. A cet égard, les aéronefs français ont effectué pas plus de cinq pour cent des frappes aériennes même si ce faible degré de participation vis-à-vis de l'US Air Force est un désir de l'Élysée.<sup>174</sup> Nous comprenons ici que l'objectif de grandeur qui vise à restaurer l'influence française après les déboires de la politique étrangère dans la région repose en réalité sur deux axes. Le premier, est une remise en cause de la politique arabe française classique au profit d'un alignement sur les objectifs américains devant servir au renforcement des liens entre la France et les États-Unis qui sont devenus au fil des années un appui nécessaire à l'expression de la puissance française à travers le monde. Le second axe consiste en la mise en avant de la singularité française au sein de l'opération *inherent resolve* devant se traduire par un retour de la puissance française au Moyen-Orient.

#### 3.1.4 Tentative d'ingérence dans le dossier syrien.

---

<sup>170</sup> Vandier, P. (2020) « L'Irak (Arromanches) ». Dans *Les opérations extérieures de la France*, dirigé par Julian Fernandez et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, 247-258. Paris : CNRS éditions.

<sup>171</sup> Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

<sup>172</sup> Sallon, H et Ricard, P. (2021, 27 août) Macron à Bagdad pour une « conférence des voisins » pour la stabilité de l'Irak et de la région. *Le Monde*.

<sup>173</sup> France Diplomatie (2022, 31 mars) Irak – Première étape vers l'ouverture d'un consulat général de France à Mossoul.

<sup>174</sup> Plummer, W. (2016, 8 janvier). « Face à Daech, qui fait quoi dans la coalition... pour quels résultats ? » *Le Figaro*.

Après avoir énoncé son objectif de grandeur, Paris chercha à utiliser l'opération Chammal afin d'opérer un retour dans le dossier syrien.<sup>175</sup> Cet objectif, directement lié au précédent, peut être qualifié d'objectif secondaire à cause de l'extension tardive de l'opération au théâtre syrien. À travers cette extension à la Syrie survenue un an après le déclenchement de l'opération Chammal, la diplomatie française a instrumentalisé sa participation à l'OIR pour s'immiscer dans le dossier phare du Moyen-Orient. Cette tentative de retour parmi les pays acteurs de l'imbroglie du Machrek s'inscrit pleinement dans la volonté française de s'affirmer comme une puissance régionale. À cet égard, alors que Raphaël Lefèvre définit la puissance comme « l'ampleur de la capacité d'un pays à faire prévaloir sa volonté auprès des autres », <sup>176</sup> nous comprenons que l'incapacité du Quai d'Orsay à faire appliquer l'agenda diplomatique français depuis 2011 est vécu comme une remise en cause de la stature internationale de la France.<sup>177</sup> Bien que la question syrienne soit au centre des préoccupations européennes dans un contexte de crise migratoire et de prolifération des révolutions dans le monde arabe,<sup>178</sup> la France n'a pu contraindre Bachar al-Assad à quitter le pouvoir, car Paris fut confronté aux vétos russes et chinois au CSNU.<sup>179</sup> De plus, alors que les preuves d'utilisation d'armes chimiques par le gouvernement alaouite contre les civiles s'accumulent, les Français aux côtés des Britanniques et des Américains ont tenté en 2012 de mettre sur pied une opération aérienne devant cibler les installations syriennes, mais en vain.<sup>180</sup> Là encore la capacité de la France à faire prévaloir sa volonté fut battue en brèche lorsque l'administration américaine décida au dernier moment de ne pas soutenir l'initiative de bombardement de l'Élysée alors que les avions de combat étaient prêts à faire vol vers leurs cibles syriennes.<sup>181</sup> Cette opération manquée illustre une fois de plus aux yeux des dirigeants nationaux l'affaiblissement stratégique de la France qui se voit contrainte

---

<sup>175</sup> Levallois, A. (2016). La politique étrangère de la France en Syrie. *Esprit*. 5. 76-85

<sup>176</sup> Lefèvre, R. (2013) *Ashes of Hama: The Muslim Brotherhood in Syria*. Oxford, Oxford University Press.

<sup>177</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 :1. 117-136.

<sup>178</sup> Hollande, F (2012, 27 août) Déclaration de M. François Hollande, président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangères de la France, à Paris le 27 août 2012.

<sup>179</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 :1. 117-136.

<sup>180</sup> Levallois, A. (2016). La politique étrangère de la France en Syrie. *Esprit*. 5. 76-85

<sup>181</sup> Levallois, A. (2016). La politique étrangère de la France en Syrie. *Esprit*. 5. 76-85

d'abandonner ses plans et de revoir ses objectifs à la baisse en se limitant à un soutien affiché à la transition politique<sup>182</sup> et à un soutien plus dissimulé aux Forces rebelles.<sup>183</sup>

Toutefois, après le début de l'opération Chammal, les Français à l'instar des autres membres de la coalition internationale font le choix de maintenir leur soutien à l'endroit de l'opposition syrienne. Ainsi, la France officialise son soutien aux Forces Démocratiques Syriennes (FDS) qui sont vues comme des partenaires dans la lutte contre l'État islamique.<sup>184</sup> À ce sujet, François Hollande ira de ces mots : « Je voulais dire à cette opposition qu'elle a le soutien de la France. Elle n'a rien à voir avec les organisations « terroristes ». C'est le discours du régime et de ses soutiens russes et iraniens, qui veulent faire cette confusion. L'opposition lutte aussi contre les organisations « terroristes », que ce soit Daech ou Al-Nosra. Nous devons permettre à cette opposition de pouvoir jouer son rôle, sur le plan militaire et sur le plan politique ». <sup>185</sup> Par conséquent, dès 2014, le gouvernement français établit un lien entre la guerre en Irak et le chaos syrien en soulignant la responsabilité du régime de Damas dans l'essor de Daech. Ainsi, en incriminant de la sorte le pouvoir alaouite dès le début de l'opération Chammal, Paris conditionne le succès de l'intervention au devenir de la Syrie et de son régime,<sup>186</sup> comme nous l'observons dans le discours du Premier ministre français à l'Assemblée nationale au cours duquel il soutient que « Daech est né dans le chaos syrien. Il a prospéré avec la complicité du régime de Damas et s'est nourri de l'inaction de la communauté internationale. [...] Mais nous l'avons déjà dit et je le répète ici devant vous : Bachar al Assad ne peut absolument pas être un partenaire dans la lutte contre Daech. »<sup>187</sup> Cette profession de foi, mainte fois répétée au cours du mandat socialiste, se retrouvera dans la totalité des allocutions officielles françaises énoncées entre 2014 et 2015.

---

<sup>182</sup> Jauvert, V. (2014, 18 septembre). IRAK. La 3e guerre de Hollande sera-t-elle celle de trop ? *L'Obs*.

<sup>183</sup> Barthe, B. Bensimon, C et Riols, Y-M (2014, 21 août) Comment et pourquoi la France a livré des armes aux rebelles en Syrie. *Le Monde*.

<sup>184</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 :1. 117-136.

<sup>185</sup> Hollande, F (2016, 12 décembre) Déclaration du président de la République sur la situation en Syrie, à Paris.

<sup>186</sup> Hollande, F (2014, 15 septembre) Déclaration du président de la République, sur l'aide humanitaire et militaire apporté par la communauté internationale à l'Irak face aux exactions du groupe terroriste Daech, à Paris.

<sup>187</sup> Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale à Paris

Finalement, il faut attendre l'été 2015 pour voir l'état-major de la coalition alliée décréter l'élargissement des opérations au territoire syrien sous le contrôle de Daech. Néanmoins, bien que cette extension se fasse en dehors d'accords avec les autorités syriennes, la coalition exclut toute attaque à l'encontre du régime en place.<sup>188</sup> Ce nouveau camouflet pour la France explique pourquoi l'aviation française et une partie de la classe politique<sup>189</sup> refusent jusqu'en automne de prendre part aux bombardements en Syrie car ces derniers favorisent les desseins de Bachar al-Assad qui reçoit indirectement une aide dans sa contre-offensive générale lancée tous azimuts contre les groupes rebelles et l'EI.<sup>190</sup> C'est pour cette raison qu'il faudra attendre le mois de septembre pour que les premiers appareils français entament leurs campagnes de bombardement.<sup>191</sup> Néanmoins, suite aux attentats de novembre 2015 commis par l'organisation « terroriste » en représailles aux bombardements français, le Président de la République s'est saisi de cette occasion pour réitérer son souhait de renverser le régime syrien lors de ses voyages à Washington<sup>192</sup> et à Moscou<sup>193</sup>. Ainsi, l'élargissement de l'opération Chammal devait permettre à la France de maintenir la cohésion de sa politique dans le dossier syrien<sup>194</sup> tout en assurant sa place à la table des négociations.<sup>195</sup> Pourtant, ni la Russie ni l'OIR ne changèrent leurs objectifs et Damas resta hors de portée des canons français. De fait, la France n'a pas été en mesure d'appliquer un cessez-le-feu à l'ONU en raison des véto russes au Conseil de sécurité des Nations unies.<sup>196</sup> Le véritable « chemin de croix de la France en Syrie », pour reprendre l'expression employée par Marion-Nour Tannous, est vécu comme un échec alors que le régime de Damas réussit à se maintenir au pouvoir. Ainsi, comme le note Agnès Levallois c'est la série d'attentats islamistes entre 2015 et 2017 qui finit par infléchir la ligne politique soutenue par la France

---

<sup>188</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 :1. 117-136.

<sup>189</sup> Merchet, J-D. (2015, 28 septembre) La Syrie, chemin de croix de la diplomatie française. *L'opinion*.

<sup>190</sup> Massie, J. et Borzillo, L. (2021) Le Canada, la France et la guerre contre Daech. *Etudes canadiennes*. 91. 189-210

<sup>191</sup> Guibert, N. (2015, 27 septembre) La France a mené ses premières frappes en Syrie. *Le Monde*

<sup>192</sup> Hollande, F (2015, 24 novembre) Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech à Washington.

<sup>193</sup> Hollande, F (2015, 26 novembre) Déclaration du Président de la République, sur la coopération franco-russe dans la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Moscou

<sup>194</sup> Jauvert, V. (2014, 18 septembre). IRAK. La 3e guerre de Hollande sera-t-elle celle de trop ?. *L'Obs*.

<sup>195</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 :1. 117-136.

<sup>196</sup> Hollande, F (2016, 9 décembre) Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech en Irak et en Syrie, à bord du porte-avion Charles de Gaulle.

depuis le début du printemps arabe.<sup>197</sup> Contraints de contribuer à contrecœur à la victoire de Bachar al-Assad en Syrie, les dirigeants français se sont vus obligés d'inscrire leur action dans un discours unique de lutte contre le terrorisme faisant désormais le jeu du régime damascène et l'opération Chammal a fini par se détourner des anciennes directives articulées par le Quai d'Orsay depuis 2011.<sup>198</sup> C'est pour cette raison que l'annonce des frappes françaises est faite uniquement sur le motif d'une légitime défense<sup>199</sup>, en dehors de la campagne punitive lancée en 2018<sup>200</sup>. Ce revirement stratégique français s'est concrétisé après l'élection présidentielle de 2017, car le nouveau gouvernement s'est montré plus ambigu à propos de l'avenir de Bachar Al-Assad, et qu'Emmanuel Macron déclara publiquement : « *Je n'ai pas énoncé que la destitution de Bachar el-Assad était un préalable à tout. Car personne ne m'a présenté son successeur légitime.* »<sup>201</sup> Ainsi, plusieurs experts considèrent que l'approche d'Emmanuel Macron sur l'imbricatio syrien est tiraillée entre deux courants alors que la posture française dans le dossier ne repose plus que sur la présence américaine dans le Rojava tandis que les États-Unis ont annoncé après l'élection de Donald Trump leur souhait de se retirer du pays.<sup>202</sup>

Pour résumer, nous voyons que l'opération Chammal doit prioritairement atteindre quatre objectifs. En premier lieu, en coopération avec les Forces internationales, les armées françaises ont pour mission d'apporter leur contribution à la guerre contre le « terrorisme » en détruisant l'assise territoriale du Khalifat grâce aux frappes aériennes et au déploiement d'unités au sol. De plus, nous remarquons que cette lutte contre-terroriste doit également répondre à des problématiques intérieures, car la création d'un État islamique au cœur du Moyen-Orient risque d'impacter la sécurité intérieure du territoire français. En parallèle, en prenant part à la coalition internationale l'Élysée souhaite aussi préserver l'intégrité

---

<sup>197</sup> Levallois, A. (2016). « La politique étrangère de la France en Syrie ». *Esprit* 5 : 76-85.

<sup>198</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 (1) : 117-136.

<sup>199</sup> Tannous, M-N. (2017). « 'Tenir son rang' : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale* 74 (1) : 117-136

<sup>200</sup> Levallois, A. (2016). La politique étrangère de la France en Syrie. *Esprit*. 5. 76-85

<sup>201</sup> Bahout, J (2017, 10 juillet). La difficile définition d'une « doctrine Macron » au Proche-Orient et au Maghreb. *Orient XXI*.

<sup>202</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

territoriale irakienne et apporter un soutien à Bagdad et Erbil. En d'autres termes, l'opération Chammal est un moyen pour Paris d'apporter son aide aux gouvernements kurde et arabe chiite ainsi qu'à la contre-offensive commune contre l'EI. Dans un second temps, nous observons que les troisième et quatrième objectifs de Chammal dépassent le cadre prescrit par l'OIR. En effet, Paris espère utiliser sa contribution à la coalition internationale pour s'affirmer comme un partenaire privilégié aux yeux des Américains, mais également en tant que nation cadre de l'opération *inherent resolve*. Cette double stratégie doit permettre d'une part au gouvernement de François Hollande de garantir le soutien des États-Unis, car le soutien américain est devenu nécessaire à la poursuite des initiatives de politique extérieure française au Moyen-Orient et en Afrique. D'autre part, grâce à l'opération Chammal, Paris souhaite s'affirmer en tant que puissance régionale. À travers cet objectif nous voyons que l'Élysée et le Quai d'Orsay ont pour projet de réintégrer les négociations autour du conflit syrien.

### 3.2 Les objectifs des Forces partenaires locales irakiennes.

Dans cette seconde partie, nous allons présenter les objectifs des partenaires locaux de la France dans le conflit. Nous commencerons par évoquer les objectifs des gouvernements locaux à savoir ceux de Bagdad et d'Erbil. Ensuite, nous évoquerons les objectifs des milices locales avant d'analyser les desseins des États partenaires régionaux dans une troisième partie.

#### 3.2.1 Les objectifs des gouvernements irakien et kurde.

Après le départ des Américains en 2011,<sup>203</sup> le gouvernement irakien s'est rapidement retrouvé submergé par la révolte sunnite dans les provinces du nord.<sup>204</sup> Dès lors, Daech a su profiter habilement du ressentiment de la communauté sunnite profondément meurtrie par des années de guerre et de déclassement. C'est ainsi que les partisans de l'EI

---

<sup>203</sup> Sowell, K. (2016) Enjeux et embûches de la politique américaine. *Les Cahiers de l'Orient*. 121 : 1. 67-74.

<sup>204</sup> Sauner, V. (2021). Naissance et développement de Daech dans un contexte de fragilités de l'Irak (2003-2014). *Confluences méditerranée*. 116. 87-97

ont su instrumentaliser le mécontentement généralisé de cette population. Ainsi, l'organisation « terroriste » a réussi à mettre en déroute l'armée irakienne et à prendre le contrôle des métropoles du nord de l'Irak déjà acquises à leur cause<sup>205</sup> tout en profitant du chaos syrien. Le tournant dans la guerre a eu lieu au cours de l'été 2014 lorsque les djihadistes victorieux des Forces de sécurités régulières ont pillé dans les stocks de l'armée nationale leur offrant armes et munitions grâce auxquels ils ont pu déferler vers le Sud et vers le Kurdistan.<sup>206</sup> Les combattants du Khalifat se sont alors retrouvés aux portes de Bagdad, le cœur politique du pays et le lieu de résidence des élites responsables des excès de la débaathification incarnée par la figure du Premier ministre.<sup>207</sup> Ainsi, le 18 juin, acculé et ne disposant plus que d'une armée en déroute, Nouri al-Maliki a officiellement demandé à la communauté internationale d'apporter son aide à l'État irakien chancelant.<sup>208</sup> Dans cet appel adressé principalement à Washington et à ses alliés, le gouvernement fit part de son objectif de combattre l'État islamique afin de remettre la main sur les territoires perdus passés sous le joug du Khalifat.

Parallèlement à ce premier objectif prioritaire et central dans la conduite de la politique nationale, Bagdad chercha à atteindre d'autres objectifs. En effet, le gouvernement irakien cherche aussi à se prémunir d'une trop forte dépendance vis-à-vis de son second protecteur, l'Iran. La proximité entre les régimes irakien et iranien est ancienne et remonte avant même l'invasion du pays. À ce propos, depuis la révolution islamique de 1979, l'Iran n'a cessé d'entretenir de proches relations avec les élites religieuses et les milices paramilitaires en Irak grâce au travail des Gardiens de la Révolution. Plus encore, après le renversement de Saddam Hussein et l'arrivée au pouvoir des communautés du sud, la minorité chiite redevable en partie au régime des mollahs s'est retrouvée assujettie à son voisin perse.<sup>209</sup> Pour éviter de tomber définitivement dans le giron iranien, Bagdad a alors préféré faire appel à son protecteur, les États-Unis et leurs alliés occidentaux et régionaux tous rivaux de l'Iran sur la scène internationale. Ainsi, pour Bagdad, l'objectif est de se

---

<sup>205</sup> Benraad, M. (2016). Daech, une décennie d'aliénation sunnite en Irak. *Les cahiers de l'Orient*. 121. 1. 37-43.

<sup>206</sup> L'Orient-le Jour (2014, 11 juin) Les djihadistes s'approchent de Bagdad exode des habitants de Mossoul.

<sup>207</sup> Bakawan, A. (2020, 15 décembre). La traversée du désert des Sunnites irakiens. *Manara Magazine*.

<sup>208</sup> Ghazwan H. et Stewart, P (2014, 18 juin) "Iraq Asks United States for Air Support to Counter Rebels". *Reuters*.

<sup>209</sup> Benraad, M. (2015) *Irak, la revanche de l'histoire, de l'occupation étrangère à l'Etat islamique*, Vendémiaire, Paris.

prémunir d'une soumission totale alors que Téhéran avec l'accord du gouvernement irakien prend part aux combats contre Daech et fournit un soutien conséquent aux unités de la mobilisation populaire sans pour autant prendre part à la coalition internationale sous conduite américaine. Cette méfiance irakienne vis-à-vis du voisin perse s'est maintenue tout au long des combats du côté de Bagdad alors que la guerre contre l'EI nécessita une entente de circonstance entre les armées irakiennes, les milices chiites, les partenaires iraniens et les Forces de la coalition internationale.<sup>210</sup>

Néanmoins, une fois Mossoul reprise et l'ensemble du territoire libéré en 2017, le gouvernement du Premier ministre Abadi tente de contrebalancer l'influence persane en entamant un renversement d'alliance au profit de Riyad tout en prolongeant la coopération avec les Forces occidentales au grand dam de Téhéran<sup>211</sup>. En parallèle, Bagdad entreprit en vain d'intégrer les milices, réputées proches de l'Iran, au sein des Forces régulières en créant pour l'occasion une Garde nationale.<sup>212</sup> Ces mesures finissent par polariser l'opinion publique dans le pays conduisant par conséquent la population à se diviser entre les partisans du régime iranien et les mouvements nationalistes irakiens construits autour du très influent Moqtada el-Sard réputé pour son hostilité envers le régime de mollahs.<sup>213</sup> Ainsi, nous voyons que cette division nationale touche également les milices chiites et la sphère religieuse et politique. À cet égard, le gouvernement Abadi peut en effet s'appuyer sur le mouvement hakimiste et la Marjaiyya de Nadjaf, soit le collège suprême du clergé religieux chiite. Pour illustrer nos propos, nous pouvons prendre pour exemple le refus des partisans sadristes et de l'ayatollah al-Sistani, premier ayatollah de la Marjaiyya, de rencontrer le président du Conseil de discernement de la République islamique, l'ayatollah Shahrudi lors de son voyage en Irak en 2017.<sup>214</sup> Cette méfiance s'est également ressentie lors des grandes manifestations populaires organisées en 2019 afin de dénoncer l'influence des milices et de l'Iran sur l'action du gouvernement. Dès lors, Bagdad comprend que la coopération avec les Occidentaux devient un gage d'indépendance vis-à-vis de son puissant voisin. Par

---

<sup>210</sup> War in Contexte (2015, 27 septembre) « *Hezbollah joins Russia, Iran, Syria and Iraq in '4+1 Alliance'* »

<sup>211</sup> Taha, H et Therme, C. (2017). Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. *Politique étrangère*. 29-40

<sup>212</sup> Al-Monitor (2015, 10 juillet) why Iraq needs to depoliticize their popular mobilization units.

<sup>213</sup> Charlier-Barou, M-D. (2018). L'Irak : du combat contre Daech à la guerre sociale ? *Revue Défense nationale*. 8 : 813. 89-94.

<sup>214</sup> Mamouri, A. (2017, 13 septembre) Iraq sends khamenei's Envoy back to Iran with little to Show" Al-Monitor.

conséquent, les autorités politiques se montrent particulièrement complaisantes avec les armées de la coalition en offrant des bases sur son territoire aux formateurs et conseillers étrangers. D'autre part, l'État irakien se montre arrangeant envers Washington qui se livre à une véritable guerre d'influence avec l'Iran et ses alliés. Par exemple en janvier 2020, faisant suite à une série d'attaques, l'armée américaine a conduit un attentat au drone sur l'aéroport de la capitale contre le général Qassem Soleimani, le coordinateur supposé de l'influence iranienne en Irak.<sup>215</sup> Ainsi cet assassinat simultané des chefs de la Force al-Qods et du kataëb Hezbollah provoqua un tollé au sein des communautés partisans de l'Iran provoquant en réaction le vote au Parlement d'une motion (non contraignante) exigeant le départ des Occidentaux.<sup>216</sup> Pourtant, le gouvernement irakien n'a pas agréé à cette demande des députés largement acquis à la cause iranienne. Bien que certains pays occidentaux ont fait le choix de retirer leurs troupes<sup>217</sup>, l'État irakien a poursuivi en outre sa coopération avec les formateurs Français et Américains.<sup>218</sup>

Nous pouvons comparer les objectifs de Bagdad, qui sont la lutte contre Daech, la restauration de l'intégrité territoriale nationale et la recherche d'indépendance vis-à-vis de Téhéran, aux objectifs du Kurdistan, car cette région constitue le second État autonome du pays. En effet, grâce à l'adoption en 2005 de sa constitution, la région autonome kurde (RAK) a atteint un degré suffisant d'autonomie permettant à ses habitants de disposer d'un gouvernement et d'une armée régionale leur offrant la possibilité de mener sa propre politique et de prendre activement part à la guerre contre Daech.

Premièrement, à l'instar de l'ensemble des Irakiens, l'objectif prioritaire des Kurdes est certainement la destruction de la menace islamiste.<sup>219</sup> Pour ce peuple, l'importance de cet objectif est facilement mesurable si l'on considère l'immense effort de guerre fourni dès 2014. Malgré les lourdes pertes enregistrées par les peshmergas, les Kurdes épaulés par la coalition ont massivement participé à la contre-offensive dans le Nord et l'Est leur permettant par conséquent de prendre part aux combats dans les régions de Mossoul, de

---

<sup>215</sup> Liabot, T. (2020, 8 janvier) Voici ce que fait l'armée française en Irak. *Le Journal du Dimanche*. 8

<sup>216</sup> *Le Monde*, (2020, 7 janvier) En Iran, une foule immense appelle à venger Chassem Soleimani, tué par les États-Unis.

<sup>217</sup> Berthiaume, L. (2021, 17 février) Le Canada se retirera-t-il de l'Irak en mars. *La Presse*.

<sup>218</sup> Karim, A. (2020, 27 septembre) Washington menace Bagdad de quitter l'Irak. *La Presse*.

<sup>219</sup> Martin, L. (2021, 22 janvier) Essor, objectif et limites de la paradiplomatie kurde. *Les clés du Moyen-Orient*.

Ninive et de Tikirt.<sup>220</sup> C'est la raison pour laquelle le Kurdistan irakien à l'instar de Bagdad, fait appel aux Occidentaux et plus particulièrement à son protecteur historique américain. Cela explique également pourquoi les peshmergas ont bénéficié d'aides humanitaires et matériels de la part des États occidentaux avant même le déclenchement de l'opération internationale.<sup>221</sup> Par la suite, le RAK va accueillir sur son territoire plusieurs infrastructures militaires européennes et américaines servant de point d'appui dans la conduite des campagnes aériennes contre Daech. Dès lors, une relation de dépendance mutuelle va se créer entre les armées de la coalition et les armées kurdes.<sup>222</sup>

En parallèle, le Kurdistan va profiter de ses succès militaires pour réclamer plus d'autonomie. Cet objectif défendu par les gouvernements de Massoud et Nêçirvan Barzani va devenir le cœur de l'agenda politique d'Erbil.<sup>223</sup> Cette recherche d'indépendance s'est traduite pour la RAK par une multiplication des alliances économiques et politiques avec les principaux acteurs régionaux. Au départ, les Kurdes d'Irak se sont appuyés sur les Occidentaux pour devenir la région la plus sûre et la plus développée du pays. Cependant, la faible présence des Forces de la coalition sur place ne permet pas à Erbil et Souleimaniye d'assurer pleinement l'indépendance du territoire.<sup>224</sup> Par conséquent, le gouvernement de la région indépendante a cherché à nouer de nouvelles relations avec les autres acteurs régionaux et en premier lieu avec la Turquie mais également avec l'Iran et la Russie au grand dam de Bagdad. Ainsi, La Turquie est devenue le premier investisseur de la région avant Bagdad tandis que l'Iran arrive en seconde position.<sup>225</sup> Ces Relations avec l'Iran et la Turquie, pourtant ouvertement en guerre contre leurs minorités nationales kurdes (Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) pour la Turquie et le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) pour la République islamique) peuvent sembler paradoxales pour les Kurdes irakiens, mais elles s'avèrent être en réalité un moyen d'échapper au contrôle de Bagdad et d'outrepasser la dépendance aux pipelines irakiens contrôlés par le pouvoir central.<sup>226</sup>

---

<sup>220</sup> Middle East Eye (2016, 20 octobre) les peshmergas kurdes ouvrent un nouveau front dans la bataille de Mossoul.

<sup>221</sup> Fabius, L. (2015, 2 juin) Conférence de presse après la tenue d'une rencontre des membres de la coalition internationale contre Daech à Paris.

<sup>222</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés. *Le Grand Continent*.

<sup>223</sup> Martin, L. (2021, 22 janvier) Essor, objectif et limites de la paradiplomatie kurde. *Les clés du Moyen-Orient*.

<sup>224</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés. *Le Grand Continent*.

<sup>225</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés. *Le Grand Continent*.

<sup>226</sup> Martin, L. (2021, 22 janvier) Essor, objectif et limites de la paradiplomatie kurde. *Les clés du Moyen-Orient*.

Néanmoins, nous remarquons que ces jeux d'alliances ne sont qu'un moyen de substituer une tutelle par une autre. Dans la pratique, Erbil est devenue dépendante de ses nouveaux alliés. Par exemple, grâce à ses oléoducs, Ankara dispose d'un moyen de pression important sur Erbil ce qui permet à l'armée turque de mener régulièrement des offensives en Irak contre les bases du PKK et ce malgré les plaintes répétées de Bagdad.<sup>227</sup>

Une fois ces nouvelles relations nouées et grâce à sa situation de plus en plus indépendantes vis-à-vis de Bagdad, la RAK forte à la fois de ses succès militaires et de ses gains territoriaux a tenté de faire sécession en 2017. Erbil a donc organisé le 25 septembre de cette même année un referendum d'indépendance, malgré les multiples mises en garde de ses alliés occidentaux et turques. Pourtant, le « oui » à l'indépendance l'emporta en obtenant 92,7% des voix.<sup>228</sup> La réponse de ses détracteurs ne se fit pas attendre. Alors que Téhéran et Ankara massèrent leurs troupes à la frontière, le Parlement irakien vota en faveur d'une offensive générale visant à reprendre les territoires arabes passés sous contrôle kurde grâce aux gains réalisés lors de l'offensive contre le Khalifat de Daech.<sup>229</sup> Ainsi, l'armée épaulée par les milices chiites irakiennes dirigées par Qassem Souleimani est arrivée à reprendre en quelques jours quarante pourcent du territoire contrôlé alors par les peshmergas tout en mettant la main sur la région de Kirkouk et de ses riches champs d'hydrocarbures.<sup>230</sup> Cet épisode ne provoqua pourtant aucune réaction de la part des Occidentaux qui approuvèrent tacitement le retour à la souveraineté de Bagdad sur son territoire d'origine. Néanmoins, nous remarquons que les soldats kurdes bien que dépassés par le nombre des miliciens chiites ont réussi à bloquer l'offensive au niveau des postes frontaliers de Faysh Khabour et d'Ibrahim Khalil situés à la frontière syrienne et turque permettant à Erbil d'éviter un encerclement et permettant du même coup aux Forces occidentales présentes au Kurdistan de conserver leur point de passage vers la Syrie.<sup>231</sup> Ainsi, comme le note Fabrice Balanche : « Cet épisode a laissé un goût amer aux dirigeants kurdes à Erbil, qui sont dubitatifs quant à la protection américaine en cas de nouvel assaut

---

<sup>227</sup> Jego M. (2020, 17 juin) La Turquie lance une opération terrestre contre le PKK dans le nord de l'Irak, *Le Monde*.

<sup>228</sup> Le Monde. (2017, 27 septembre) Au Kurdistan, le « oui » au référendum d'indépendance triomphe, Bagdad fulmine.

<sup>229</sup> Franceinfo (2017, 26 septembre) Malgré un référendum, l'indépendance kurde loin d'être gagnée.

<sup>230</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacées. *Le Grand Continent*.

<sup>231</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacées. *Le Grand Continent*.

des pro-iraniens. Ils ont par conséquent diversifiés leurs alliés, accordant une importante concession pétrolière à la société russe Lukoïl en 2019 et des projets immobiliers à la Chine.»<sup>232</sup>

Pour résumer, nous voyons qu'il existe une similarité entre les objectifs de l'opération Chammal et ceux des gouvernements irakiens. En effet, entre le déclenchement de l'opération française et la chute du Khalifat en Irak, les Kurdes et les Arabes ont tous cherché prioritairement, à l'instar de la France, à détruire l'assise territoriale de l'organisation « terroriste ». Cela dit, nous voyons que le second objectif du gouvernement irakien, soit l'indépendance vis-à-vis de Téhéran, se rapproche en partie des objectifs français de retour de l'influence française dans la région tandis que Bagdad cherche à se rapprocher diplomatiquement de ses protecteurs occidentaux. De plus, l'importance que donne Bagdad au retour de son intégrité territoriale fait écho aux réactions françaises après l'offensive arabe sur le territoire occupé par la RAK avant la proclamation de l'indépendance des Kurdes. À l'inverse, alors que la RAK n'est plus en mesure de réclamer son indépendance, les autorités à Erbil ont conservé leur relation avec Paris et les autres puissances. Ainsi en échange de l'exploitation de son territoire stratégique pour la conduite d'opération en Syrie, Erbil conserve une protection de son indépendance grâce à la présence occidentale et française qui coïncide avec les objectifs de protection des intégrités nationales et de défense de rang internationale poursuivis par Paris.

### 3.2.2 Objectifs des acteurs locaux.

En 2014, le pouvoir irakien est incapable de se défendre face aux agressions des rebelles sunnites. Bagdad est alors contraint de faire appel à des puissances étrangères, mais également à des groupes paramilitaires organisés sous forme de milices. D'après Seth Jones, nous pouvons définir ces milices comme « des groupes non étatiques qui conduisent des activités de sécurité et de gouvernance au sein d'un État. »<sup>233</sup> Pour ce chercheur, ces milices ont pour vocation le contrôle des territoires ruraux et des populations les plus réfractaires à

---

<sup>232</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés. *Le Grand Continent*.

<sup>233</sup> Jones, S (2012) "The Strategic Logic of Militia." Santa Monica, Calif. RAND Corporation

l'autorité du gouvernement central.<sup>234</sup> Néanmoins, le phénomène milicien n'est pas nouveau en Irak. En effet, ces dernières constituent une part non négligeable de la culture politique du pays<sup>235</sup>. Limitées du temps de Saddam Hussein, elles sont devenues après 2003 le fer de lance de la résistance contre l'occupation américaine.<sup>236</sup> Pourtant, leur rôle fut dès le départ assez ambigu. Tandis que le Pentagone s'est appuyé sur le modèle milicien présent en Irak en finançant massivement les premières milices sunnites rassemblées sous l'appellation *Shawa* pour combattre les groupes armés djihadistes dans le nord et l'ouest du pays<sup>237</sup>. Les milices chiites, souvent hostiles aux Occidentaux, ont à la même époque intégrés les instances nationales tout en contribuant à la politique de débaathification post-2003 promue en parallèle par Washington. Par exemple, dès 2004, le ministère de l'Intérieur est passé sous le contrôle des brigades Bard, l'un des bras armés de l'Iran en Irak depuis 1982.<sup>238</sup> De surcroît, le mouvement milicien s'est amplifié en juin 2014, lorsque le grand ayatollah al-Sistani a promulgué une fatwa appelant à la création d'unités pour encadrer et contrôler l'élan populaire majoritairement chiite dans le cadre de guerre contre Daech. Cet appel religieux encouragé par Bagdad s'est traduit par une prolifération des milices à travers le pays.<sup>239</sup> Dès lors, nous comprenons que l'objectif prioritaire de ces milices, rassemblées au sein des *Hach al Chaabi*, que l'on peut traduire par unités de mobilisation populaire, fut dès le départ la destruction de l'EI. Ainsi, comme l'indique Ambre Boissin, « même si les milices et Daech peuvent être confondus dans les exactions perpétrées sur le terrain, leurs objectifs restent tout de même à dissocier. »<sup>240</sup> En effet, l'État islamique se trouve aux antipodes des objectifs des milices chiites, car les djihadistes sunnites pourfendent tous ceux qui ne respectent pas les préceptes de la sunna établis d'après une interprétation salafiste. Dès lors, les partisans

---

<sup>234</sup> Jones, S (2012) "The Strategic Logic of Militia." Santa Monica, Calif. RAND Corporation

<sup>235</sup> al-Nidawi, O et Knights, M. (2018, 22 février) Militias in Iraq's Security Forces: Historical Context and US Options. *The Washington Institute for Near East Policy*.

<sup>236</sup> Bourrat, F et d'Espionne de Lacaillerie, A. (2019) « Les milices chiites et l'État en Irak, entre intégration et autonomisation ». *IRSEM*.

<sup>237</sup> Quesnay, A. (2022) Le mythe des *sahwa* comme modèle milicien. Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. *Cultures et Conflits*. 125. 71-94

<sup>238</sup> Quesnay, A. (2022) Le mythe des *sahwa* comme modèle milicien. Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. *Cultures et Conflits*. 125. 71-94

<sup>239</sup> Boissin, A. (2022, 11 mars). Les milices chiites et Daech les deux visages de la violence en Irak. *Centre français de Recherche sur l'Irak*.

<sup>240</sup> Boissin, A. (2022, 11 mars). Les milices chiites et Daech les deux visages de la violence en Irak. *Centre français de Recherche sur l'Irak*.

de l'EI cherchent à restaurer le Khalifat originel et à éliminer toutes les minorités chiites considérées comme hérétiques.<sup>241</sup> Ainsi, pour les milices issues de la mobilisation populaire, le combat contre Daech devient vital.<sup>242</sup>

Par conséquent, en vertu du péril « terroriste », les milices du *Hach al Chaabi* ont joué un rôle déterminant dans la guerre contre l'État islamique. À cet égard, on estime que les trois-quarts des hommes âgés de dix-huit à trente ans originaires des provinces du Sud du pays ont rejoint les milices, ce qui leur permet de dépasser en nombre d'hommes les effectifs de l'armée irakienne.<sup>243</sup> Ces unités populaires constituées de plus de cent mille combattants seraient réparties entre soixante-sept groupes différents dont plus de la moitié entretiendraient des liens avec l'Iran.<sup>244</sup> Pourtant, malgré la rivalité entre Téhéran et Washington, les milices chiites n'ont jamais conduit d'attaques à l'encontre des Forces américaines entre 2014 et 2017<sup>245</sup>. Cette exceptionnelle discipline peut s'expliquer par la présence de conseillers iraniens insérés dans les rangs des unités populaires.<sup>246</sup> Pourtant, la rivalité entre les États-Unis et l'Iran ne s'est pas estompée durant la période. En effet, la guerre de communication a perduré durant la guerre comme lors de la reprise de Tikrit, ville éminemment symbolique, car ancien fief de Saddam Hussein. Alors que le Pentagone et les membres de la coalition assuraient un soutien aérien aux milices chiites lors du siège de la ville, le dirigeant de l'organisation Badr s'est efforcé de démontrer que la coalition n'a joué en réalité qu'un rôle secondaire lors de la bataille.<sup>247</sup> Toutefois, malgré les fortes tensions entre les Forces de la coalition et les milices pro-iraniennes, les *Hach al Chaabi* ont accepté de combattre aux côtés des Occidentaux et des armées arabes coalisées. Le cas le plus emblématique reste sans doute la bataille de Mossoul ou l'armée nationale irakienne, épaulée par les Forces occidentales, dont la *Task Force Wagram* et *Hydra* de l'opération *Chammal*, a combattu avec les milices et ce malgré la présence au sein des *Hach al Chaabi*

---

<sup>241</sup> Moine, A. (2017). « Les aspirations à l'Etat et au califat de l'organisation Etat islamique ». *Civitas Europa*. 38. 127-152.

<sup>242</sup> Passot, O. (2020) « les milices et la séquence de fin 2019 en Irak. Un effet de levier stratégique. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.

<sup>243</sup> Masnour, R. (2016) "The popularity of the Hachd in Iraq." *Carnegie Middle East Center*.

<sup>244</sup> Heras, N. (2017). "Iraq's Fifth column: Iran's Proxy network." *Middle East Institute*.

<sup>245</sup> Taha, H et Therme, C. (2017). Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. *Politique étranger*. 29-40.

<sup>246</sup> Heras, N. (2017). "Iraq's Fifth column: Iran's Proxy network." *Middle East Institute*.

<sup>247</sup> Taha, H et Therme, C. (2017). Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. *Politique étranger*. 29-40.

d'agents iraniens. À ce sujet, la brigade al-Bard fut commandée durant la guerre par Hadi al-Amiri un proche de la Force al-Qods du général Qassem Soleimanie.<sup>248</sup> Cette coopération opérationnelle fut l'occasion pour Bagdad de développer sa cohésion avec les milices. C'est la raison pour laquelle le gouvernement d'Abadi, pourtant ouvertement hostile à certaines milices, finit par octroyer à la brigade Bard la conduite des opérations militaires dans la province de Diyala et à Tikrit. À l'inverse, nous voyons que cette coopération marche dans les deux sens car l'armée du Madhi, bras armés du mouvement sadriste, a obtenu le soutien des Pasdaran signe d'une coopération circonstancielle avec Téhéran.<sup>249</sup>

Cependant, après la reprise des dernières municipalités du Nord, et malgré la poursuite des combats en Syrie, les milices ont atteint leur but à l'origine de leur création, à savoir la protection de l'intégrité nationale et la destruction de Daech. Ayant désormais atteint leur objectif prioritaire, ces unités populaires ont pu se concentrer sur leur objectif secondaire. À cet égard, comme l'indique le colonel français Olivier Passot : « ces milices à terme ont pour projet de contrôler un territoire sur lequel ils vont agir comme une Force de sécurité locale en protégeant les lieux religieux, les pèlerinages, les sièges de partis politiques. Grâce à ce pouvoir territorial, les milices les plus importantes sont alors en mesure de phagocyter les administrations et les services publics. De lors, les unités populaires sont capables de capter les ressources de l'État et d'étendre leur pouvoir jusqu'au sphère exécutive irakienne en conduisant des politiques sociales et clientélistes afin de s'attirer les bonnes grâces de la population et donc leur soutien. »<sup>250</sup> Dès lors, nous comprenons que les milices chiites après 2017 sont entrées en concurrence les unes par rapport aux autres, mais aussi vis-à-vis de l'État.<sup>251</sup> Dans les faits, il devient impossible pour Bagdad d'exercer le moindre contrôle sur elles alors que l'omniprésence des milices proches de l'Iran court-circuite les capacités du gouvernement à exercer son pouvoir. Ainsi, ces dernières nuisent naturellement à la souveraineté de l'État et leur alliance avec le régime des mollahs augmente leur hostilité à l'égard de la présence occidentale. À ce sujet, les *Hach*

---

<sup>248</sup> Morris, L (2014, 18 October) Appointment of Iraq's new interior minister opens door to militia and Iranian influence. *The Washington post*.

<sup>249</sup> Taha, H et Therme, C. (2017). Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. *Politique étrangère*. 29-40.

<sup>250</sup> Passot, O. (2020) « les milices et la séquence de fin 2019 en Irak. Un effet de levier stratégique. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.

<sup>251</sup> Jones, S (2012) "The Strategic Logic of Militia." Santa Monica, Calif. RAND Corporation.

*al Chaabi* ont réussi à remporter en 2018 l'élection législative et par conséquent à remplacer le Premier ministre Haïder Abadi qui s'était montré hostile à leur égard. De plus, ce bloc pro-Iran arrivé en tête des élections s'est ainsi retourné contre la présence occidentale dans le pays. Désormais, les infrastructures américaines dans la zone sont la cible d'attaques limitant de fait l'offensive de la coalition contre Daech en Syrie.<sup>252</sup> C'est aussi dans ce contexte que le 3 janvier 2020, le Département de la Défense américain a conduit un assassinat ciblé en représailles à une série d'attaques perpétrées par des milices en tuant Abou Madhi al-Mouhandis, chef de la milice kataïb Hezbollah, et Qassem Soleimani le général à la tête des Forces al-Qods. En réponse à cette attaque, le parlement passé sous la férule des miliciens a voté une motion demandant au gouvernement irakien de « mettre fin à la présence des troupes étrangères en Irak. »<sup>253</sup> Plus encore, cet assassinat ciblé a eu pour conséquence de mettre fin aux révoltes populaires et de contraindre les miliciens critiques à l'égard du bloc iranien à demander à leur tour le retrait des Américains du pays.

Toutefois, les unités populaires sont loin de constituer un bloc homogène et leurs objectifs ne sont pas en opposition direct avec ceux poursuivis par la France. En effet, les milices s'avèrent généralement plus prompt à défendre leurs intérêts particuliers plutôt qu'à défendre ceux de l'Iran. De plus, par leur nature elles ont besoin d'un soutien populaire pour perdurer. Or, c'est contre le pouvoir des *Hach al Chaabi* que la population irakienne s'est rebellée entre l'automne 2019 en janvier 2020. La fibre patriotique continue d'animer le peuple irakien conscient de son assujettissement progressif en faveur de son éternel rival perse. A cela s'ajoute les accusations de corruption émises à l'encontre des milices jugées responsables de l'état de délabrement avancé du pays.<sup>254</sup> Par conséquent, certaines milices se voient contraintes d'adopter des positions critiques à l'encontre de l'Iran et de ses relais. Par exemple, les milices d'obédience sadriste ont majoritairement suivis les mouvements de contestation. Même le Kataeb Hezbollah, l'une des milices étant réputées parmi les plus proches de Téhéran, a été contrainte de reconnaître une certaine légitimité à la vindicte

---

<sup>252</sup> Knights, M et Smith, C. (2022) « Making Sense of Militia Attacks in Iraq and Syria in Early 2022 », *The Washington Institute for Near East Policy*.

<sup>253</sup> Passot, O. (2020) « les milices et la séquence de fin 2019 en Irak. Un effet de levier stratégique. » institut de recherche stratégique de l'école militaire.

<sup>254</sup> Ibrahim, A (2020, 29 novembre) « Why Are Iraqi Protesters Targeting Iranian Buildings? » *Al Jazeera*.

populaire.<sup>255</sup> Enfin, le mécontentement généralisé et le discrédit dont souffre la majorité milicienne à finalement conduit au remplacement du parlement pro-iranien en octobre 2022.<sup>256</sup> De plus, nous remarquons que les milices pro-iraniennes lors de leur législature furent loin de faire bloc. À ce sujet, comme le rapporte Héroïse Fayet, « les unités populaires connaissent un processus d'autonomisation croissant ce qui leur permet d'adopter leur propre agenda sécuritaire, politique et économique qui ne suit pas toujours celui de Téhéran alors qu'en parallèle l'influence de l'Iran est fragilisée après la réduction des aides financières en raison de l'épidémie du covid-19. Par conséquent, Téhéran n'est plus en mesure de contraindre suffisamment les milices à suivre leurs directives. »<sup>257</sup> Ainsi, certaines ont pu revoir leur politique vis-à-vis des Occidentaux et plus particulièrement vis-à-vis de la France. Elles ont par exemple affirmé à plusieurs reprises qu'en vertu de l'opposition française à l'invasion de l'Irak en 2003, les Forces de l'Hexagone ne seraient pas la cible d'attentats délibérés.<sup>258</sup> Cette différence de traitement explique en t'autre pourquoi les installations françaises n'ont pas subi d'attaques contrairement à celles des États-Unis. Elle explique également pourquoi la France a fait le choix de poursuivre son intervention militaire extérieure en Irak après l'obligation de quitter le territoire émise par le Parlement contrairement à d'autres pays de la coalition.

En guise de conclusion, nous pouvons noter que la France et les milices chiites poursuivent les mêmes objectifs prioritaires à savoir la lutte contre Daech et la préservation de l'intégrité territoriale du pays jusqu'en 2017. De plus, certaines milices irakiennes (les plus proches de l'Iran) ont passé la frontière syrienne pour poursuivre le combat contre l'EI afin de venir en aide au régime damascène, ce qui marque néanmoins une légère différence avec Paris. Cependant, nous remarquons que les unités de mobilisation populaires ne partagent pas les objectifs secondaires parisiens. En effet, les milices nuisent à la souveraineté de l'État et elles se montrent hostiles aux Forces de la coalition internationale. Pourtant, leur diversité et leur alignement relatif sur les intérêts iraniens ne nous permettent pas de conclure que ces milices ont des objectifs secondaires totalement opposés à ceux

---

<sup>255</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*.

<sup>256</sup> Sallon, H (2022, 30 août) « La crise politique plonge l'Irak dans la violence », *Le Monde*.

<sup>257</sup> Hautecouverture, B. (2020) « L'Iran, le Covid-19, les sanctions et la question nucléaire ». *Fondation pour la Recherche stratégique*.

<sup>258</sup> Fayet, H (2022) Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? *IFRI*

poursuivis par la France. Alors que ces milices profondément hostiles à la puissance américaine s'alignent peu à peu avec les groupes critiques à l'égard de l'influence iranienne, nous remarquons que ces unités de la mobilisation populaire ne sont pas totalement contre le retour de la France parmi les États disposant d'une influence dans la région.

### 3.2.3 Objectifs des Forces partenaires régionales.

En intervenant en Irak et en Syrie, la France fait le choix de s'inscrire dans une large coalition internationale placée sous l'égide américaine et directement inspirée par de précédentes interventions multilatérales telles l'opération Unifed protector en Libye en 2011, l'opération freedom en Afghanistan à partir de 2008 ou bien l'opération Allied Force au Kosovo en 1999.<sup>259</sup> Ainsi, les armées françaises prennent part à *l'opération inherent resolve* aux côtés d'une soixantaine d'autres pays majoritairement occidentaux et Arabes. De fait, cette intervention multilatérale placée sous commandement indirect des Américains réussit à rassembler les principales puissances régionales, soit les États du golfe persique ainsi que la Turquie.

#### 3.2.3.1 Les États arabes du golfe persique.

Parmi les États arabes membres de la coalition internationale, on trouve en majorité les pétromonarchies du Golfe comme les Émirats arabes Unis, l'Arabie saoudite et le Qatar qui prendront tous une grande part dans la conduite des opérations militaires. En somme, cet engagement commun au pays de la région représente une peur partagée vis-à-vis de l'expansion de Daech. Bien que la coalition rassemble uniquement des États proches de Washington, le combat contre l'EI est un souhait partagé par l'ensemble des pays de la région comme nous le prouve le vote lors de la réunion d'urgence de la Ligue arabe tenue au Caire en 2014 appelant à un engagement commun et à un soutien à la stratégie américaine.<sup>260</sup> Ainsi, les objectifs défendus par l'OIR, clairement annoncés lors de la conférence de Paris, ont été suivis par tous les pays arabes coalisés qui ont accepté de prêter leur concours à la lutte contre les djihadistes de Daech au profit de Bagdad et des

---

<sup>259</sup> Carter, A (2017) "A lasting defeat: The Campaign to Destroy ISIS ", *Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard Kennedy School*.

<sup>260</sup> Gordon, M. et Kirkpatrick, D. (2014, 13 septembre) "Kerry Scours Mideast for Aid in ISIS Fight". *New York Times*.

populations civiles. C'est ce qu'annonce le général John R. Allen, premier envoyé spécial des États-Unis auprès de la coalition, qui affirme à cet égard que les objectifs de mission communs à tous les membres sont l'arrêt de la progression du groupe « terroriste » et l'apport aux Forces locales irakiennes de moyens efficaces pour lutter contre l'État islamique.<sup>261</sup> Dans la pratique, ces objectifs partagés à la fois par les États arabes coalisés et les Occidentaux ont guidé les campagnes de bombardements qui se sont concentrés sur les infrastructures militaires et administratives des « terroristes ».<sup>262</sup> Toutefois, à l'instar de l'opération Chammal, il est apparu très vite que les objectifs de destructions de réseaux de commandement et des ressources financières de l'EI ne pouvaient pas être atteints par l'unique recours à l'aviation.<sup>263</sup> Par conséquent, une minorité des pays arabes en coordination avec les autres États coalisés ont fait le choix d'augmenter à leur tour leur contribution à la contre-offensive irako-kurde en déployant des troupes combattantes au sol et des formateurs auprès des Forces de sécurités nationales.<sup>264</sup>

Cependant, nous remarquons que tous les pays membres n'ont pas tous engagé autant de troupes dans les combats. Dans les faits, la coalition adopte une structure que l'on peut qualifier de libérale, c'est-à-dire que chaque État est libre de prêter son concours à l'effort de guerre en mettant en place sa propre opération suivant ses propres attentes et ses objectifs. C'est la raison pour laquelle sur la quarantaine de nations ayant pris part à la Conférence internationale seuls vingt-quatre pays ont participé aux réunions de coordinations trimestrielles ainsi qu'aux campagnes de bombardements.<sup>265</sup> Parmi les différentes interventions extérieures analogues à l'opération Chammal nous pouvons citer par exemple l'opération *impact* canadienne ou l'opération *Shader* britannique. Cette diversité d'opérations illustre une disparité dans la contribution militaire apportée par ces pays. En outre, nous voyons que les apports occidentaux sont supérieurs aux contributions

---

<sup>261</sup> Mumford, A. (2021). *The west's war against Islamic state: operation inherent resolve in Syria and Irak*. I. B. Tauris. London.

<sup>262</sup> Mumford, A. (2021). *The west's war against Islamic state: operation inherent resolve in Syria and Irak*. I. B. Tauris. London.

<sup>263</sup> Connable, B., Lander, N., et Jackson, K (2017) *Beating the Islamic State: Selecting a New Strategy for Iraq and Syria*, Santa Monica, Calif : RAND Corporation. 22-24

<sup>264</sup> Wasser, B., Pettyjohn, S., Martini, J. Evans, A., Mueller, K., Edenfield, N., Tarini, G., Haberman, R et Zeman. J. (2021). *The Air war against the Islamic state: the role of airpower in operation inherent resolve*. Rand corporation.

<sup>265</sup> Le Point (2014, 9 septembre) « Irak : qui participe à la coalition internationale contre l'Etat islamique ? »

arabes.<sup>266</sup> Pour résumer, bien que les principaux objectifs soient partagés par tous les membres, tous ne participent pas de la même manière à la guerre.<sup>267</sup> Les pays arabes ont dans les faits joué un rôle secondaire d'un point de vue opérationnel à l'image de l'engagement saoudien. Alors que le royaume dispose d'une certaine hégémonie dans la région et demeure le membre arabe le plus puissant de la coalition. Riyad fut même contraint de suspendre sa participation aux opérations militaires entre 2015 et 2016 pour concentrer ses efforts contre les Houthis au Yémen.<sup>268</sup>

D'autres distinctions subsistent entre les Forces de la coalition. En effet, alors que les Occidentaux ont su s'appuyer sur une collaboration avec les milices chiites pour restaurer la souveraineté irakienne. L'Arabie saoudite, également soutien du gouvernement Abadi dans sa lutte d'influence avec l'Iran,<sup>269</sup> a démontré une profonde hostilité à l'encontre des *Hach al Chaabi* <sup>270</sup>. A cet égard, l'ambassadeur saoudien à Bagdad provoqua le courroux du bloc pro-iranien en Irak en décrivant les milices populaires comme des « *organisations terroristes* ». <sup>271</sup> Ainsi, nous remarquons que tous les membres de la coalition partagent les mêmes objectifs au sein de la coalition même s'il existe une division par rapport aux choix des alliances locales. Cette division se retrouve également entre les États occidentaux. Par exemple, après le vote du Parlement irakien réclamant le départ des troupes étrangères,<sup>272</sup> les armées canadiennes et allemandes ont choisi de quitter le pays pour se repositionner sur d'autres bases régionales comme au Koweït et en Jordanie alors qu'à l'inverse les Américains et les Français ont décidé de rester en Irak et de poursuivre leur coopération avec le gouvernement et le parlement irakien.<sup>273</sup>

---

<sup>266</sup> Mumford, A. (2021). *The west's war against Islamic state: operation inherent resolve in Syria and Irak*. I. B. Tauris. London.

<sup>267</sup> Dewitz, C. (2015, 16 décembre) Bundeswehr unterstützt Erstmals Luftangriffe gegen den IS. Bundeswehr Journal.

<sup>268</sup> Rtibf.be (2016, 16 février) « L'Arabie saoudite a renouvelé sa participation aux frappes anti-El. »

<sup>269</sup> Taha, H et Therme, C. (2017). « Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. » *Politique étrangère*. 29-40

<sup>270</sup> Taha, H et Therme, C. (2017). « Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. » *Politique étrangère*. 29-40

<sup>271</sup> Saadoun, M. (2016, 11 février). "Saudi Ambassador's comments on popular Mobilization Units Stir Ire of Iraqis". *Al-Monitor*.

<sup>272</sup> Berthiaume, L. (2021, 17 février) Le Canada se retirera-t-il de l'Irak en mars. La Presse.

<sup>273</sup> Liabot, T. (2020, 8 janvier) Voici ce que fait l'armée française en Irak. Le Journal du Dimanche.

Pour résumer, nous voyons que les pays du golfe membres de la coalition internationale ont apporté une contribution à la lutte contre Daech. Même s'il existe une différence dans le choix des partenaires locaux et qu'il existe également une différence dans les moyens déployés, tous ont pour objectif de préserver les gouvernements irakiens et de lutter contre l'EI en raison du potentiel déstabilisateur que représente l'émergence éventuel d'un Khalifat révolutionnaire à la porte de la partie arabe du golfe persique, une zone parsemée d'émirats et de royautes traditionnelles. Néanmoins, il faut rappeler que l'alignement des États du golfe sur les objectifs de la coalition ne va pas de soi car d'une part, il a été démontré que l'Organisation État islamique se finançait en partie grâce à de riches donateurs du golfe notamment saoudiens<sup>274</sup> et qataris<sup>275</sup>. Et d'autre part, ces mêmes pays sont entrés en confrontation en 2017 après que l'Arabie saoudite et ses vassaux aient décrété un blocus de la péninsule qatari.<sup>276</sup>

### 3.2.3.2 La Turquie

Toutefois, les États arabes ne sont pas les seules puissances régionales à avoir pris part à la coalition. En effet, alors que le régime des mollahs s'est abstenu d'entrer dans une coalition dirigée par les États-Unis, la Turquie s'est tardivement décidée à prendre part à la guerre contre l'EI en Irak et en Syrie. Toutefois, nous constatons que la politique du gouvernement de Recep Tayyip Erdogan ne partage pas les mêmes objectifs que les autres membres de la coalition internationale bien que nous observions au cours de la guerre un rapprochement des objectifs trucs vis-à-vis des positions occidentales en raison des revers endurés par la Sublime Porte.

Premièrement, la Turquie héritière du modèle kémaliste s'est toujours montrée préoccupée par la présence sur son territoire d'une forte minorité kurde aux vellétés sécessionnistes. La question kurde représente pour Ankara la principale priorité dans la conduite de sa politique régionale et intérieure. Ainsi, malgré la proximité directe avec l'Irak, la Syrie et du péril djihadiste, l'objectif primordial pour le pays dans le conflit demeure avant

---

<sup>274</sup> Conesa, P. (2016) *Dr. Saoud et Mr. Djihaad. La diplomatie religieuse de l'Arabie Saoudite*. Paris. Robert Lafont.

<sup>275</sup> Lombardi, R. (2017) « Crise du Qatar : et si les véritables raisons étaient ailleurs ? » *Les Cahiers de l'Orient*. 128. 91-101

<sup>276</sup> Zaccour, Amélie. (2023, 18 avril) Les ambassades du Qatar et des Emirats arabes unis reprennent leurs activités. *L'orient-le jour*.

tout la lutte contre l'irrédentisme kurde et les ramifications du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). C'est dans cette optique que les Turcs ont ironiquement renforcé leurs liens avec Erbil. En effet, la RAK et la Turquie partagent la même méfiance vis-à-vis du PKK et son hégémonie en Syrie.<sup>277</sup> Cette relation asymétrique qui unit le proto-État à son voisin du nord s'est intensifiée en 2015 avec le déploiement d'un contingent turc sur la base de Bashiqa afin d'apporter aux Peshmerga une aide logistique tout en entraînant les troupes de l'ancien gouverneur de la province de Mossoul et proche allié d'Ankara dans le nord irakien.<sup>278</sup> Dès lors, la présence turque en Irak est rendue possible uniquement grâce aux liens spéciaux qui unissent Erbil et Ankara car Bagdad dénonce régulièrement la présence turque sur son sol et a mainte fois demandé le départ de son encombrant voisin et ancien colonisateur.<sup>279</sup> Néanmoins, la Turquie a continué à installer contre l'avis du gouvernement irakien<sup>280</sup> de nombreuses bases militaires à partir desquelles Ankara continue de mener des attaques contre les installations du PKK en Irak<sup>281</sup>, comme ce fut le cas par exemple le 17 juin 2020.<sup>282</sup> La crainte turque à l'idée de voir un État national kurde émerger grâce aux victoires militaires remportées sur les djihadistes s'est illustrée lors de la tenue du referendum d'autodétermination du Kurdistan irakien. Alors qu'Erbil est l'unique allié d'Ankara dans la région, Erdogan pourtant fit masser ses troupes à la frontière nord de la RAK menaçant d'intervenir en cas de proclamation de l'indépendance. Car pour la Turquie le risque de voir sa population kurde imiter leur frère du sud est trop important.<sup>283</sup> Alors que la coopération dégradée entre Erbil et Ankara a perduré, pour les chiites d'Irak l'ancienne puissance colonisatrice qui se veut être le chantre de l'islam politique sunnite et principale concurrente de l'Arabie saoudite sur la question n'est évidemment pas la bienvenue dans le pays. Par conséquent, nous comprenons que pour la Turquie d'après l'état politique de l'Irak et les

---

<sup>277</sup> Benhaim, Y (2017). « La « Ligne Alep-Mossoul » : nouvel étranger proche de la Turquie. » *Mouvements*. 90 :2. 92-100

<sup>278</sup> Benhaim, Y (2017). « La « Ligne Alep-Mossoul » : nouvel étranger proche de la Turquie. » *Mouvements*. 90 :2. 92-100

<sup>279</sup> Marcou, J. (2015). « La Turquie et l'Etat islamique : d'un mariage de raison à un divorce à l'amiable. » *Outre-Terre*. 44. 354-360.

<sup>280</sup> L'Orient-le Jour. (2016, 6 octobre) « La Turquie affirme que ses troupes resteront en Irak en dépit des protestations de Bagdad. »

<sup>281</sup> Martin, L. (2021, 22 janvier) « Essor, objectif et limites de la paradiplomatie kurde. » *Les clés du Moyen-Orient*.

<sup>282</sup> Jégo, M. (2020, 17 juin) La Turquie lance une opération terrestre contre le PKK dans le nord de l'Irak, *Le Monde*.

<sup>283</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). « Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés ». *Le Grand Continent*.

risques pour sa sécurité intérieure, le pays ne peut pas soutenir les projets de restauration de l'intégrité territoriale irakienne.

Ainsi, l'objectif prioritaire de lutte contre l'irrédentisme des Kurdes et l'hégémonie du PKK se retrouve également au sein de la politique syrienne menée par la Turquie.<sup>284</sup> Pendant longtemps les relations entre Ankara et Damas furent centrées autour de la question kurde. Alors que les Kurdes syriens étaient considérés comme des citoyens de seconde zone au sein de la République arabe syrienne, le régime d'Hafez el-Assad jouait sur la guerre qui opposait le PKK à l'armée turque pour affaiblir son rival dans un contexte de concurrence régionale et d'alignement divergents au cours de la guerre froide et des guerres israélo-arabes. C'est pour cette raison que le régime syrien a accueilli pendant des années Öcalan en Syrie et a permis aux militants du PKK de fonder le PYD (Parti de l'union démocratique) et de constituer le YPG (Unité de protection du peuple) en tant que bras armé de l'indépendantiste kurde.<sup>285</sup> Bien que les relations entre les Kurdes et le régime el-Assad furent assez mouvantes, le PKK et le YPG se sont révélés être les principaux bénéficiaires du conflit syrien, car dès 2012 l'armée gouvernementale syrienne acculée s'est rapidement retirée du Rojava au profit du PKK.<sup>286</sup> Le parti kurde syrien s'est alors retrouvé en première ligne face aux djihadistes de l'EI et pu seulement grâce au soutien obtenu de la part des Occidentaux mettre la main sur les Forces démocratiques syriennes (FDS) principaux opposant de l'Armée syrienne libre (ASL) soutenue quant à elle par la Turquie. C'est à cause de ce jeu d'alliances que le pays d'Atatürk renvoya dos à dos les soldats de l'État islamique et du PYD lors du siège de la ville de Kobané à l'automne 2014.<sup>287</sup> Néanmoins, alors que les combattants kurdes s'illustraient par leur courage et que les djihadistes marquèrent le pas pour la première fois du conflit, la Turquie finit par rejoindre la coalition à partir de 2015 à la vue des avancées du Khalifat. Malgré la contradiction stratégique majeure que représente l'entrée dans cette coalition vouée à soutenir les FDS. L'état-major turc décida de poursuivre

---

<sup>284</sup> de La Roche Saint-André, M (2021). « La Turquie dans le nord de la Syrie : le coût de l'influence ». *CERMAM*.

<sup>285</sup> Kaya, U et Yankaya, D. (2014). « Les Relations de la Turquie avec la Syrie. » *Institut français d'études anatoliennes*.

<sup>286</sup> Benhaim, Y (2017). « La « Ligne Alep-Mossoul » : nouvel étranger proche de la Turquie ». *Mouvements*. 90 :2. 92-100

<sup>287</sup> Marcou, J. (2015). « La Turquie et l'Etat islamique : d'un mariage de raison à un divorce à l'amiable. » *Outre-Terre*. 44. 354-360.

malgré tout le bombardement des bases du YPG en parallèle.<sup>288</sup> Enfin, la Turquie prit la décision d'intervenir militairement en Syrie en 2016 d'abord pour fournir un soutien à l'ASL mais également pour sécuriser sa frontière sud face aux incursions répétées des combattants kurdes qui ont constitué des bases arrières en Turquie.<sup>289</sup> Cette intervention militaire turque réalisée en deux temps s'intensifia en 2019 dès le lendemain de l'annonce du retrait américain de l'AANES (Autonomous administration of North and East Syrie) en provoquant en réaction le déclenchement de l'opération « Source de paix » sur ordre de Erdogan<sup>290</sup>. Alors que les armées du Rojava sont rapidement écrasées par les Turcs, la France proteste contre l'offensive, en vain, et se voit obligée de se replier avec les Américains. Mazloum Kobané, le chef de l'AANES, arrive finalement à négocier à la fois avec Washington, Moscou et Damas pour permettre aux Américains de conserver leurs soldats sur place et aux Russes de se déployer le long de la ligne de front. Bloqué dans son offensive, Ankara suivant perpétuellement sa politique de lutte contre les Kurdes est arrivé à chasser les YPG de sa frontière en y instaurant des protectorats.<sup>291</sup>

Parallèlement à son objectif de lutte contre l'indépendantisme kurde, la Turquie de l'AKP s'est efforcée de poursuivre la politique dite « de bon voisinage » développée par Ahmet Davutoglu puis reprise par Recep Tayyip Erdogan et se traduisant dans les faits par un rapprochement avec la Russie, l'Iran et Israël, mais également par la promotion du modèle politique prôné l'AKP proche des Frères musulmans dans les pays touchés par les Printemps arabes.<sup>292</sup> Par conséquent, en Syrie, dès le début des révoltes, la Turquie s'est immiscée dans la contestation.<sup>293</sup> Ankara jugea les réformes engagées par le régime insuffisantes et appela à la tenue d'élections démocratiques libres tout en accueillant les figures de l'opposition dont les responsables des Frères musulmans syriens,<sup>294</sup> ennemis

---

<sup>288</sup> Struye de Wsielande, T., Daelman, C. (2015). « États-Unis-Daech : politique cohérente ? Plus qu'on ne le supposait... » *Outre-Terre*. 44. 71-79.

<sup>289</sup> Benhaim, Y (2017). « La « Ligne Alep-Mossoul » : nouvel étranger proche de la Turquie. » *Mouvements*. 90 :2. 92-100

<sup>290</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). « Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés ». *Le Grand Continent*.

<sup>291</sup> Arakon, M., Jan, S et Hakki, A. (2014, 6 juin). Quel rôle la Turquie joue-t-elle dans le chaos en Syrie et en Irak ? *L'Humanité*.

<sup>292</sup> Marcou, J. (2015). « La Turquie et l'Etat islamique : d'un mariage de raison à un divorce à l'amiable. » *Outre-Terre*. 44. 354-360.

<sup>293</sup> de La Roche Saint-André, M (2021). « La Turquie dans le nord de la Syrie : le coût de l'influence. » *CERMAM*.

<sup>294</sup> Kaya, U et Yankaya, D. (2014). « Les Relations de la Turquie avec la Syrie. » *Institut français d'études anatoliennes*.

historiques du régime alaouite. En parallèle, Erdogan apporta son soutien logistique aux Forces de l'ASL parmi lesquelles on trouve un grand nombre de militants djihadistes venus des quatre coins du monde musulman.<sup>295</sup> C'est dans ce contexte que la Turquie va rencontrer pour la première fois une délégation de Daech, au cours du printemps 2014, alors que l'organisation « terroriste » vient de prendre l'ascendant sur Al-Qaïda et qu'elle combat les Kurdes et le Front al-Nosra. Bien que l'EI et Ankara ne sont pas alliés, les deux entités arrivent à partager des intérêts et à entretenir de bonnes relations. C'est notamment le cas lors de l'ouverture des pourparlers autour de la tombe de Süleyman Sah.<sup>296</sup> Ces bonnes relations se constatent par le choix de la diplomatie turque de conserver ouvert le consulat à Mossoul malgré l'arrivée de Daech dans la ville. Bien que les ressortissants turcs aient été pris en otages, ils furent néanmoins bien traités en comparaison des châtiments infligés au reste de la population.<sup>297</sup> Pour voir un retournement des relations turco-terroriste Il faut attendre les premiers attentats sur le sol turc pour voir Ankara finir par reconnaître l'EI comme une organisation « terroriste » et pour voir l'Assemblée nationale turque voter l'intégration du pays à la Coalition internationale et l'envoi de troupe en Syrie. <sup>298</sup>

Le recalibrage sur les objectifs occidentaux ne fut que circonstanciel et ne répond qu'à une convergence momentanée des intérêts. L'ouverture de la base d'Incirlik à l'armée de l'air américaine<sup>299</sup> permet en effet à Ankara de se recadrer sur l'échiquier régional alors que les Français et le reste des Occidentaux feignent de faire une différence entre le PKK et le YPG pour ménager la Turquie.<sup>300</sup> Néanmoins, malgré le réalignement d'Erdogan sur Washington, les tensions entre la Turquie et les Occidentaux demeurent palpables en raison de l'aide matérielle offerte aux Kurdes sans parler de la présence aux États-Unis de Fethullah

---

<sup>295</sup>Kaya, U et Yankaya, D. (2014). « Les Relations de la Turquie avec la Syrie. » *Institut français d'études anatoliennes*.

<sup>296</sup> Marcou, J. (2015). « La Turquie et l'Etat islamique : d'un mariage de raison à un divorce à l'amiable. » *Outre-Terre*. 44. 354-360.

<sup>297</sup> Marcou, J. (2015). « La Turquie et l'Etat islamique : d'un mariage de raison à un divorce à l'amiable. » *Outre-Terre*. 44. 354-360.

<sup>298</sup> Arakon, M., Jan, S et Hakki, A. (2014, 6 juin). « Quel rôle la Turquie joue-t-elle dans le chaos en Syrie et en Irak ? » *L'Humanité*.

<sup>299</sup> Struye de Wsielande, T., Daelman, C. (2015). « États-Unis-Daech : politique cohérente ? Plus qu'on ne le supposait... » *Outre-Terre*. 44. 71-79.

<sup>300</sup> Balanche, F. (2023, 13 février). Irak et Syrie les autonomies kurdes menacées. *Le Grand Continent*.

Gülen et des suspicions d'aides américaines offertes aux putschistes de 2016 issus de la base d'Incirlik.<sup>301</sup>

Pour conclure, nous voyons que les objectifs de la France et de la Turquie sont nettement dissemblables. En effet, la politique de la Sublime Porte peut se lire principalement à travers son opposition à l'irrégentisme kurde. Ainsi, nous voyons qu'Ankara a préféré nouer une alliance avec Erbil au détriment de Bagdad et des milices chiites. De plus, les autorités turques ont accepté d'entretenir des relations avec Daech au début de la guerre, quitte à ne pas soutenir la guerre contre le « terrorisme ». Néanmoins, nous remarquons que les objectifs du gouvernement de Recep Tayyip Erdogan ont fini par se rapprocher des objectifs occidentaux. Ce rapprochement s'est concrétisé lorsque la Turquie a fini par intégrer la coalition internationale. Toutefois, il faut noter que Paris et Ankara partagent le même souhait de voir Bachar al-Assad quitter le pouvoir. Pourtant, si nous comparons les opérations Chammal et Source de paix nous voyons que dans les faits les objectifs de missions sont différents car les autorités françaises préfèrent soutenir les FDS tandis qu'à l'inverse le pouvoir turc soutient l'ASL ce qui traduit une différence des objectifs turcs vis-à-vis des objectifs français et plus largement des occidentaux.

Pour résumer ce troisième chapitre, nous voyons que la France dispose de quatre objectifs particuliers en Irak. Parmi ces derniers, nous pouvons distinguer trois objectifs majeurs et un objectif mineur. Ainsi, en intervenant en Irak aux côtés de la coalition internationale, Paris comptait répondre à un enjeu de sécurité intérieur et régional que représentait l'émergence du groupe « terroriste » Daech. Ce premier objectif s'accompagne dans un deuxième temps d'une volonté d'aider les gouvernements d'Erbil et de Bagdad à restaurer leurs souverainetés sur l'ensemble du territoire passé sous le joug du Khalifat. Troisièmement, pour l'Élysée et le Quai d'Orsay, l'opération Chammal fut conçue comme un moyen d'affirmer le rang de la France parmi les grandes puissances dans la région mais plus particulièrement aux yeux des États-Unis car comme nous le remarquons cette opération extérieure doit permettre à la diplomatie française de remettre les pieds dans le conflit syrien. Au vu des résultats nous pouvons dire que les objectifs français ont été globalement

---

<sup>301</sup> Benhaim, Y (2017). « La « Ligne Alep-Mossoul » : nouvel étranger proche de la Turquie. » *Mouvements*. 90 :2. 92-100

atteints car l'assise territoriale de l'Etat islamique fut annihilée en 2019 et les armées locales ont pu reprendre possession de la totalité du territoire anciennement occupé. De plus, Paris a réussi à conserver ses relations avec les Irakiens et les Kurdes, bien que les gains diplomatiques restent limités car la France n'a pas été capable d'affirmer sa voix dans le conflit syrien malgré ses tentatives. Ainsi, nous pouvons en conclure que la France a réussi à atteindre la majorité de ses objectifs de départ. Cela dit, nous remarquons dans notre seconde partie que la France partage de nombreux objectifs avec ses partenaires locaux. Effectivement, le gouvernement irakien s'est allié aux forces de la coalition afin de chasser le khalifat islamique de son territoire. De plus, nous remarquons que Bagdad cherche aussi à défendre son indépendance et compte s'extraire de l'influence iranienne en développant ses relations avec les Etats arabes et occidentaux ce qui correspond au projet d'influence française dans la région. Ce même partage des objectifs militaires se retrouve également avec le gouvernement kurde. Toutefois, nous remarquons que la France accepte de soutenir l'autonomie de la région vis-à-vis du reste de l'Irak mais refuse d'apporter son soutien à toute volonté d'indépendance. Deuxièmement, au cours de ce chapitre nous constatons que Paris et les milices du *Hach al Chaabi* partagent elles-aussi les mêmes objectifs militaires. Or, bien que les milices locales chiites s'opposent par leur présence au souhait de restauration de l'Etat irakien, nous remarquons que ces milices ne forment pas un bloc homogène. En d'autres termes, chacune suit ses propres intérêts et n'entrent pas en total contradiction avec les objectifs français, au contraire. Enfin, notre dernière partie démontre que les puissances arabes de la région poursuivent les mêmes objectifs que la France en Irak. En ce qui concerne la Turquie, nous observons une certaine opposition entre la position d'Ankara et celle de Paris. Toutefois, à partir de 2015 nous constatons que le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan opère un réajustement de ses objectifs avec ceux de la France et du reste des membres de la coalition internationale.

Après avoir analysé l'opération française en Irak, nous allons désormais porter notre étude sur le cas des opérations menées par la France en parallèle au Mali au cours de notre quatrième chapitre.

## CHAPITRE 4

### LES OPÉRATIONS FRANÇAISES AU MALI

Alors que les dernières troupes françaises présentes au Mali prennent discrètement la route du Niger, le 15 août 2022<sup>302</sup>, le Président de la République française, Emmanuel Macron, annonce officiellement la fin de l'opération Barkhane trois mois plus tard<sup>303</sup> clôturant ainsi près de dix ans de présence française au Mali. Ce retrait sans cérémonie<sup>304</sup> marque la fin d'une intervention souvent décriée<sup>305</sup> et dépeinte comme l'équivalent français de l'aventure des États-Unis en Afghanistan<sup>306</sup>. Même si des parallèles peuvent être faits entre les conflits maliens et afghans, l'intervention française débutée en 2013 par l'opération Serval puis remplacée l'année suivante par l'opération Barkhane se différencie de l'intervention américaine sur plusieurs points.<sup>307</sup> En effet, la guerre au Mali a débuté en 2012, dans le sillage de la chute du dictateur libyen causant le retour au pays de groupes armés touareg ayant servi dans les rangs de la Jamahiriya. Ces derniers viennent alors renforcer les milices indépendantistes partout dans la région. Cet afflux d'armes et de combattants dans le nord du Mali permet aux militants du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) de déclencher une insurrection après avoir entamé un rapprochement avec les divers groupes armés djihadistes présents dans la zone depuis le début du siècle. Cette levée de boucliers, permet à cette coalition rebelle-djihadiste de remporter de nombreuses victoires sur les Forces armées maliennes (FAMA). Cependant, après avoir mis la main sur les agglomérations du nord comme Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal, les victorieux membres du MNLA se voient être évincés par les djihadistes qui prennent alors le commandement de la coalition et décident de lancer une vaste offensive vers le Sud en direction de la capitale. L'armée malienne totalement submergée et fragilisée par l'instabilité gouvernementale due en partie

---

<sup>302</sup> Le Monde (2022, 15 août). « Mali : les derniers soldats français de l'opération « Barkhane » ont quitté le pays. »

<sup>303</sup> Le Monde (2022, 9 novembre). « Fin officielle de l'opération militaire française « Barkhane au Sahel, après presque dix ans d'existence. ».

<sup>304</sup> Le Monde (2022, 16 août). « Au Mali, le discret retrait des derniers soldats français de l'opération « Barkhane ».

<sup>305</sup> Libération (2021, 11 janvier). La France au Sahel : il est temps de partir ! *Interview de Marc-Antoine Pérouse de Montclos.*

<sup>306</sup> Cecchinell, L. (2017). « Le Mali est-il un nouvel Afghanistan ? » *l'Ena hors les murs*, 467, 13–15

<sup>307</sup> Malejacq, R et Sandor, A. (2020) "Sahelistan? Military Intervention and Patronage Politics in Afghanistan and Mali." *Civil Wars*, 22:4, 543-566

au coup d'état militaire du capitaine Sanogo fomenté contre le régime d'Amadou Toumani Touré dit ATT, se voit dans l'incapacité de stopper les colonnes de pick-up djihadistes.<sup>308</sup> Dès lors, le gouvernement malien, dirigé par le président par intérim Dioncounda Traoré, se voit dans l'obligation d'adresser à la communauté internationale un appel à l'aide auquel la France répondra en déclenchant le 11 janvier 2013 l'opération Serval soit sa première intervention militaire extérieure au Mali.

Ainsi, le corps expéditionnaire français arrive à reprendre dès les premiers mois l'intégralité des villes occupées aux côtés des FAMa et des alliés locaux et régionaux. La supériorité de feu française contraint les djihadistes à se replier au-delà des frontières alors que certains groupes indépendantistes touareg se montrent prêts à s'asseoir à la table des négociations une fois débarrassés du joug des « terroristes ». Toutefois, les victoires tactiques franco-maliennes qui aboutissent à la signature des Accords d'Alger en 2015 ne mettent pas fin au conflit. À partir de 2014, les groupes armés « terroristes » (GAT) refont leur apparition sur le sol malien tandis que les violences inter et intracommunautaires ne cessent d'augmenter et que les accords de cesser le feu sont constamment violés.<sup>309</sup> En réponse à la multiplication des micro-conflits et à la recrudescence du péril djihadiste la France décide de changer son cadre opératoire.<sup>310</sup> L'opération Serval est alors remplacée le 1<sup>er</sup> août 2014 par l'opération Barkhane. Cette nouvelle opération se différencie de sa précédente par son gabarit. Alors que Serval était cantonnée au territoire malien, Barkhane s'étend désormais à l'ensemble du Sahel francophone en opérant sur un territoire aussi vaste que l'Union européenne comprenant la Mauritanie, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger et le Tchad, soit autant de pays directement concernés par l'augmentation du phénomène « terroriste ». La dégradation de la situation sécuritaire et le renversement du pouvoir par des putschistes à Bamako conduit finalement Paris et ses alliés dans une logique d'opposition avec les autorités maliennes qui finissent par exiger le départ des troupes françaises ce qui marque de fait la fin de l'opération Barkhane.

---

<sup>308</sup> Heisbourg, F. (2013). "A Surprising Little War: First lessons of Mali." *Global politics and Strategy*. 55: 2. 7-18

<sup>309</sup> Benchérif, A et Campana, A (2017). "Alliances of convenience: assessing the dynamics of the Malian insurgency", special issue « Political Islam in North Africa, the Sahel and Beyond." *Mediterranean Politics* 22(1). 115-134.

<sup>310</sup> Benchérif, A et Campana, A (2017). "Alliances of convenience: assessing the dynamics of the Malian insurgency", special issue « Political Islam in North Africa, the Sahel and Beyond." *Mediterranean Politics* 22(1). 115-134

Afin de comparer au mieux l'intervention française au Mali avec l'opération Chammal en Irak, nous suivrons, comme annoncé, le même plan d'analyse qu'au chapitre précédent. Nous analyserons dans une première partie l'évolution des objectifs français au cours de l'opération Serval et Barkhane. Puis dans un second temps nous présenterons l'évolution des objectifs des Forces partenaires locales.

#### 4.1 Les objectifs de la France au Mali.

Nous observons que les opérations Serval et Barkhane ont été l'occasion pour la France de poursuivre trois objectifs majeurs et un objectif secondaire. Les trois objectifs principaux peuvent être divisés en deux catégories. Les deux premiers sont des objectifs officiels mis en exergue par les autorités françaises afin de justifier le déclenchement de l'intervention. À l'inverse, le troisième objectif, largement moins mis en avant, semble revêtir pour Paris une plus grande importance tandis que l'objectif secondaire lui est directement rattaché. Nous présenterons ces derniers en suivant l'ordre donné par le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur l'opération Serval parue sept mois après le début des hostilités.<sup>311</sup> Le premier objectif relève de la guerre contre le « terrorisme ». Le second consiste à préserver l'existence de l'État malien et à lui permettre de recouvrer son intégrité territoriale. Le troisième objectif de la France au Mali est lié à la défense des intérêts français en Afrique, ce qui passe par un quatrième objectif d'affirmation de la puissance française à l'échelle régionale et internationale.

##### 4.1.1 La lutte contre le « terrorisme ».

En intervenant dans le cadre d'une opération contre-terroriste le premier objectif poursuivi par la France au Mali est certainement la lutte contre les groupes salafito-djihadistes dans la région sahélienne. A cet égard, dès le déclenchement des combats, les autorités françaises ont mis en avant un narratif basé sur la guerre contre la lutte antiterroriste. En effet, François Hollande lors de son allocution du 12 janvier 2013, soit le lendemain des premières

---

<sup>311</sup> Assemblée nationale. (2013, 18 juillet) Rapport d'information numéro 1288. Sur l'opération Serval. Par la commission de la Défense nationale et des forces armées.

frappes au Mali, annonça que la lutte contre le « terrorisme » était au cœur de l'intervention.<sup>312</sup> Cette guerre, tel un leitmotiv, devient après la reconquête du nord Mali la condition unique justifiant la présence française au Sahel après le passage à l'opération Barkhane. Cet argument récurrent utilisé permet aux officiels français de nier toutes les autres raisons de présence relatives aux intérêts français comme l'indiqua le Président de la République à Bamako le 14 janvier 2017 lorsqu'il maintiendra devant la foule que « ce que nous faisons au mali [La France], nous ne le faisons pas pour servir le moindre intérêt.[...] L'opération Barkane est plus large que le seul Mali et nous sommes pleinement engagés avec l'ensemble des pays concernés pour extirper le « terrorisme » de la région ».<sup>313</sup> Ainsi, à partir de 2014, l'impératif de lutte contre le péril djihadiste permit au pouvoir français de mettre en relation l'intervention au Mali avec l'opération Chammal menée simultanément en Irak comme le fit le chef des armées lors de sa seconde visite officielle à Gao.<sup>314</sup>

Cela dit, nous remarquons que l'objectif de lutte contre le « terrorisme » au Mali évolue parallèlement à la transition de l'opération Serval vers l'opération Barkhane. En d'autres termes, nous percevons une évolution dans les objectifs de mission. Alors que l'opération Serval se voulait modeste au départ<sup>315</sup>, comme le corrobore l'audition de l'Amiral Edouard Guillaud devant l'Assemblée nationale lorsqu'il indique que le but originel de Serval était de « détruire et désorganiser le réseau terroriste et préserver l'État ».<sup>316</sup> Avec le passage à l'opération Barkhane les objectifs de missions sont rehaussés et passent d'une volonté de « stopper l'avancée des colonnes rebello-terroristes déferlant du nord du Mali vers Bamako »<sup>317</sup>, à une volonté d'endiguer la menace « terroriste » au Nord le temps que les Forces partenaires soient en mesure de prendre le relai<sup>318</sup>. En d'autres termes, pour

---

<sup>312</sup> Hollande, F (2013, 12 janvier). Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire du Mali, à Paris.

<sup>313</sup> Hollande, F. (2017, 14 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-africaines et sur la situation au Mali, à Bamako.

<sup>314</sup> Hollande, F (2017, 13 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire française au Mali, à Gao.

<sup>315</sup> Malejacq, R. et Sandor, A (2020) « Sahelistan? Military Intervention and Patronage Politics in Afghanistan and Mali. » *Civil Wars*, 22:4, 543-566

<sup>316</sup> Assemblée Nationale, (2013, 22 mai). Compte rendu de l'audition de l'amiral Édouard Guillaud sur les enseignements de l'opération Serval. *Commission de la défense nationale et des forces armées*,

<sup>317</sup> Dumas, F., Mauborgne, S., Serre., N. (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane présenté à la Présidence de l'Assemblée nationale. Récupéré de.

<sup>318</sup> Dumas, F., Mauborgne, S., Serre., N. (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane présenté à la Présidence de l'Assemblée nationale. Récupéré de.

Paris, l'action antiterroriste adaptée à la situation de 2014 vise à affaiblir au maximum les GAT le temps que les Forces locales gagnent en compétence et atteignent un niveau de formation suffisant pour garantir leur autonomisation.<sup>319</sup> Cette volonté française s'est retrouvée tout au long de l'intervention et fut clairement énoncée lors de la prise de parole devant le Sénat du ministre des Affaires étrangères et de la ministre des Armées le 9 février 2021.<sup>320</sup> Lors de leurs discours, ils y déclarent que le passage d'une stratégie « d'occupation territoriale » à une stratégie de « déstabilisation régionale » chez les « terroristes » justifie l'évolution de la réponse française et la création de l'opération Barkhane.

En parallèle, à l'instar de l'opération Chammal, la guerre contre le « terrorisme » au Sahel passe par des objectifs de protection et de la sécurité intérieure. D'après l'exécutif français, il existe un risque de voir la région sahélienne sombrer dans l'escarcelle des groupes « terroristes » qui seront dès lors susceptibles d'utiliser ce pays comme d'une base arrière pour tous les projets terroristes en Europe.<sup>321</sup> En France, le risque de voir une exportation du djihad sur le territoire national est d'autant plus fort que le pays dispose de la grande communauté de la diaspora malienne. En 2013, on comptait dans l'Hexagone plus de cent vingt mille ressortissants maliens en plus des descendants d'immigrés naturalisés.<sup>322</sup> Par conséquent, le Président de la République a régulièrement souligné le besoin de cohésion entre les politiques intérieures et extérieures anti-terroristes lors de ses allocutions relatives à l'opération Barkhane dans un contexte marqué par les séries d'attentats survenues entre 2014 et 2016.<sup>323</sup>

---

<sup>319</sup> Dumas, F., Mauborgne, S., Serre., N. (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane présenté à la Présidence de l'Assemblée nationale. Récupéré de.

<sup>320</sup> Le Driant, J-Y., Parly, P. (2021, 9 février) Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères et de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur l'Opération Barkhane, au Sénat. Récupéré de.

<sup>321</sup> Hollande, F (2017, 13 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire française au Mali, à Gao. Récupéré de.

<sup>322</sup> Le Monde (2013, 18 janvier). « Qui sont les Maliens de France ? »

<sup>323</sup> Hollande, F. (2016, 30 août) Déclaration de M. François Hollande président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris.

Hollande, F. (2016, 25 novembre) Déclaration de M. François Hollande, président de la République sur les forces de armées, à Paris.

Hollande, F (2017, 13 janvier 2017) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire française au Mali, à Gao.

D'après cette logique de lutte contre le « terrorisme », les premières opérations françaises menées sous Serval ont réussi à stopper l'offensive générale des « terroristes ». <sup>324</sup> À cet égard, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault s'exprima devant l'Assemblée nationale lors du vote sur la prolongation de l'intervention militaire au Mali en avril 2013 en soutenant que l'opération avait été une réussite totale « dont chaque français doit être fier. » <sup>325</sup> Puis, par la suite avec le déclenchement de Barkhane et la transmission progressive de l'effort de guerre vers les Forces locales, l'Armée française a continué ses missions contre-terroristes afin d'affaiblir au maximum les GAT avant son départ du pays. En parallèle, les militaires français ont maintenu la pression sur les réseaux djihadistes en éliminant un certain nombre de leurs chefs et en détruisant leurs chaînes logistiques empêchant ces derniers de remettre la main sur les villes du nord malgré plusieurs tentatives. Ainsi, l'opération Barkhane autant que l'opération Serval ont rencontré d'indéniables succès tactiques. D'autant plus qu'après le creux de 2015, les Forces françaises ont continuellement augmenté leur efficacité jusqu'à en 2020 lorsqu'elles finissent par atteindre une moyenne d'élimination de quatre-vingts « terroristes » par mois. <sup>326</sup> Cependant, malgré l'augmentation de ses effectifs déployés à partir de 2017, la France n'a pas été en mesure d'endiguer la poussée djihadiste vers le sud. De plus, les efforts de l'Élysée n'ont pas réussi à sécuriser le pays. Ces violences terroristes sont venues s'agréments aux autres tensions déjà présentes dans la société malienne favorisant une prolifération des exactions et une fragilisation de la région. Cet état de la situation ouest-africaine contraint le chef d'état-major des armées françaises, le général François Lecointre, à reconnaître lors de son audition devant l'Assemblée nationale le 11 juin 2019 que « les conditions d'une extension de la déstabilisation de la zone sont réunies. » <sup>327</sup> Cette diffusion du djihadisme peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Ainsi, face à l'incapacité de l'État malien d'apporter une réponse aux défis politiques et sociétaux, les « terroristes », en tant que fin observateurs des tensions inter et intracommunautaire, ont

---

<sup>324</sup> Dumas, F., Mauborgne, S et Serre, N. (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane. Commission des Affaires étrangères et des Forces armées. Assemblée nationale.

<sup>325</sup> Ayrault, J-M. (2013, 22 avril). Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, sur le bilan de l'opération Serval et les perspectives politiques et économiques du Mali, à l'Assemblée nationale.

<sup>326</sup> L'Est Républicain (2021, 9 février) « Michel Goya, spécialiste des conflits armés : Barkhane ne peut plus durer plus de deux ans. »

<sup>327</sup> Dumas, F., Mauborgne, S et Serre, N. (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane. Commission des Affaires étrangères et des Forces armées. Assemblée nationale.

répondu à ce vide étatique.<sup>328</sup> Grâce à des politiques matrimoniales<sup>329</sup> et aux liens tribaux<sup>330</sup> ils ont rétablis dans plusieurs secteurs un système judiciaire parallèle basé sur la loi coranique.<sup>331</sup> En répondant de la sorte aux tensions ethniques et aux griefs de la population<sup>332</sup>, les GAT et leurs associés ont pu jouer sur leur fluidité structurelle en adoptant une posture pragmatique leur conférant une formidable résilience malgré les pertes encaissées.<sup>333</sup> Ces derniers ont largement profité des failles de la société malienne pour se renforcer et pour recruter grâce aux promesses d'enrichissement<sup>334</sup>, de rétablissement d'une justice et d'un pouvoir pseudo-étatique<sup>335</sup> ainsi que par l'apport d'une réponse aux discriminations ethniques<sup>336</sup> conduisant par conséquent des pans entiers de la population au Sahel à se tourner vers eux comme le montre la création de nouvelles katibas au sud du Mali et au Burkina Faso.<sup>337</sup>

Pour résumer, nous voyons que le principal objectif de l'intervention au Mali fut motivé par le besoin d'apporter une réponse à l'émergence d'un péril djihadiste. Ainsi, les armées françaises ont basé l'entièreté de leur stratégie opérationnelle sur un modèle antiterroriste afin de répondre à des enjeux sécuritaires régionaux, mais aussi intérieurs. Au départ payante, cette stratégie permit aux Forces franco-maliennes de reprendre tour à tour les villes du Nord anciennement occupées par les groupes armés « terroristes ». Cependant, après ces premiers succès opérationnels il apparaît que ces gains engendrés par l'opération Serval ne sont pas suffisants pour mettre fin à la menace « terroriste » dans la zone. Pour

---

<sup>328</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest », *IFRI*

<sup>329</sup> Salem, L. O (2014) *Le Ben Laden du Sahara : sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar*. Paris, La Martinière.

<sup>330</sup> Whiteside, C. et A. Elallame, A. (2020) « Accidental Ethnographers: The Islamic State's Tribal Engagement Experiment », *Small Wars & Insurgencies*.31: 2. 219-240

<sup>331</sup> International Crisis Group (2019) Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible. *Africa Report*

<sup>332</sup> Dowd, C. (2015) "Grievances, governance and islamist violence in sub-saharan". *The Journal of Moderne African studies*. 53: 4: 521-522.

<sup>333</sup> Sandor, A. et Campana, A., (2019). Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales. *Canadian Journal of African Studies*, 53 : 3. 415-430.

<sup>334</sup> Dembélé, C. (2015, 30 août). Mali : La Pauvreté ou l'antichambre de la radicalisation puis du terrorisme. *MaliActu.Net*.

<sup>335</sup> Campana, A (2016). « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015. » *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>336</sup> Sangaré, B. (2016). « Le Centre du Mali : épice de djihadisme ? » Note d'analyse, du Groupe de recherche et d'information sur la sécurité et la paix.

<sup>337</sup> Bencherif, A. (2018). « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations. » *Politique africaine*. 2: 150. 179-201.

cette raison, et toujours suivant l'objectif de lutte antiterroriste, la France choisit de réhausser ses objectifs de missions en remplaçant l'opération Serval par l'opération Barkhane. Malgré les efforts engagés et la poursuite d'une tactique antiterroriste efficiente sur le terrain l'opération Barkhane n'est pas parvenue à enrayer la progression des « terroristes » et cela s'explique par la réalité sociologique du Mali conjuguée à la situation sécuritaire et politique sahélienne empêchant la France d'atteindre son objectif principal au Mali.

#### 4.1.2 Préservation de l'État malien et retour de son intégrité territoriale.

Deuxièmement derrière l'intervention française au Mali se cache une volonté de restauration de la souveraineté du pouvoir central sur l'ensemble des territoires occupés par les Forces rebello-djihadistes. Cette dimension de l'intervention française peut être divisée en trois missions complémentaires les unes aux autres. La première mission correspond au rétablissement de l'intégrité territoriale. La seconde vise à apporter un soutien à l'armée nationale malienne afin qu'elle soit en mesure de se restructurer pour qu'elle puisse acquérir les capacités nécessaires à l'autonomisation dans la guerre contre-terroriste, condition nécessaire au retrait des armées françaises du pays. Enfin, la troisième mission passe par la promotion de réformes institutionnelles. Ce dernier axe déjà présent en 2013 prend une importance nouvelle dans le cadre de l'opération Barkhane.

En déployant rapidement plusieurs milliers de soldats en réponse à l'appel du président malien par intérim, les autorités françaises démontrent leur volonté d'apporter une aide pour que le Mali retrouve son intégrité territoriale comme l'indique François Hollande lors de sa première allocution télévisée relative au conflit.<sup>338</sup> À cet égard, l'amiral Edouard Guillaud lors de son audition devant le Parlement rappela que cette dimension est au centre des objectifs de l'opération Serval.<sup>339</sup> L'Élysée poursuivra également cet objectif après le passage à l'opération Barkhane en soutenant les Accords d'Alger, car pour la France « le Mali doit avoir l'intégrité de tout son territoire et l'autorité de l'État doit s'exercer sur

---

<sup>338</sup> Hollande, F (2013, 11 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire au Mali, à Paris.

<sup>339</sup> Assemblée Nationale. (2013, 22 mai) Compte rendu de l'audition de l'amiral Édouard Guillaud sur les enseignements de l'opération Serval. *Commission de la défense nationale et des forces armées*

l'ensemble du Mali. »<sup>340</sup> comme l'énonce le président français lors de son second voyage à Bamako. Certains chercheurs, comme Bruno Charbonneau<sup>341</sup>, vont jusqu'à expliquer le passage de l'opération Serval à l'opération Barkhane par le constat dressé par les autorités militaires françaises quant à l'impossibilité des FAMA d'assurer le respect de l'intégrité de son propre territoire. Comme aucun élément n'est susceptible de garantir le retour de la souveraineté nationale au Mali, la France a compris qu'elle était la seule à être en mesure de fournir un parapluie sécuritaire national nécessitant un quadrillage régional ne pouvant se légitimer qu'à travers la lutte antiterroriste.<sup>342</sup>

Le deuxième axe de l'intervention française au Mali vise à fournir une assistance à l'Armée malienne. Alors que les FAMA s'étaient quasiment disloquées après leurs défaites et le coup d'état de 2012, l'armée française aux côtés de ses partenaires internationaux apporte les moyens nécessaires au renforcement des capacités maliennes pour qu'à terme l'État soit en mesure d'assurer la protection de son territoire. Ce souhait émis par les Français fait l'objet du premier discours de François Hollande lors de son arrivée sur le tarmac de l'aéroport de Tombouctou quelques jours après la libération de la ville.<sup>343</sup> Par la suite, le président français rappela à plusieurs reprises son souhait de voir une autonomisation de la défense malienne tout au long de son mandat comme ce fut le cas lors de son second voyage au Mali au cours duquel il insiste sur le fait que : « notre objectif est de pouvoir former les armées africaines et leur permettre d'assurer la mission qu'est la leur, de mettre en sécurité la zone sahélo-saharienne. »<sup>344</sup> C'est d'après cet objectif que Paris apporte un large soutien aux missions de formations européennes. En effet, l'EUTM Mali et l'EUCAP Sahel-Mali offrent grâce à un mandat de l'UE des entraînements et formations aux militaires et aux Forces de sécurités intérieures maliennes.<sup>345</sup> Ces deux missions non

---

<sup>340</sup> Hollande, F (2017, 14 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-africaines et sur la situation au Mali, à Bamako.

<sup>341</sup> Charbonneau, B. (2022) "The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel." *Environmental Science and Policy*. 138. 97-104

<sup>342</sup> Charbonneau, B. (2022) "The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel." *Environmental Science and Policy*. 138. 97-104

<sup>343</sup>Hollande, F (2013, 2 février) Déclaration de M. François Hollande, président de la République, et Dioncounda Traoré, Président de la République du Mali, sur l'intervention militaire française au Mali, à Tombouctou

<sup>344</sup> Hollande, F (2017, 14 janvier). Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-africaines et sur la situation au Mali, à Bamako.

<sup>345</sup> Tull, D (2020) « la mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.

intégrées aux opérations extérieures françaises sont néanmoins composées en majorité de Français et s'inscrivent en totale coopération avec les objectifs de Paris. De plus, ces programmes de formation s'accompagnent par la création au Mali de deux des seize écoles de formation militaire à vocation régionale commune aux armées francophones du continent africain destinées à former les cadres de l'armée toujours dans le même objectif d'autonomisation de la défense malienne.<sup>346</sup>

Le troisième axe relatif à l'objectif de restauration de l'intégrité correspond à un projet plus large de réformes institutionnelles et politiques. Ce projet d'union nationale promu par la France doit mener à une plus forte intégration des communautés du Nord dans les organes décisionnels du pays alors que le pouvoir malien est accaparé par la majorité bambaras qui se montre hostile à l'inclusion des minorités arabes, peules, touareg et maures. Nous observons en effet que le souhait des autorités françaises de voir émerger des réformes politiques au Mali s'est maintenu après l'engagement de Serval. Ainsi, lors de son discours à Bruxelles en mai 2013, le Président François Hollande énonce les trois projets de réformes que la France espère voir aboutir dans le pays. « 1- rétablir les infrastructures pour permettre un retour des réfugiés. 2- soutenir le plan de relance institutionnel produit par le Mali souverainement. 3- La transparence et le dialogue pour que les élections se tiennent aux bonnes dates afin de rétablir le rapport de confiance. »<sup>347</sup> Ces quasi-directives signifient en d'autres termes qu'il existe pour la France et le reste de ses partenaires une volonté d'opérer une transformation en profondeur du système politique malien largement considéré comme la cause de la défaillance de l'État et des conflits dans le pays.<sup>348</sup> Plus précisément, la moralité politique, les défauts de répartition des richesses, le clientélisme et la corruption au Mali sont mis de l'avant lorsqu'il convient d'expliquer l'origine de la crise.<sup>349</sup> Ainsi, l'Hexagone entend d'abord réformer l'appareil politique et sécuritaire afin de

---

<sup>346</sup> Assemblée nationale (2013, 18 juillet) Rapport d'information numéro 1288. Sur l'opération Serval. Par la commission de la Défense nationale et des forces armées.

<sup>347</sup> Hollande, F (2013, 15 mai) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'aide militaire et financière de la France, de l'Union européenne, de l'Afrique et de la communauté internationale apportée au Mali, à Bruxelles.

<sup>348</sup> Charbonneau, B., Debos, J-P, Hanon, C., Olsson, C., Wasinski, C., (2021) « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad. » *Culture et Conflit*, 123/124. 67-82

<sup>349</sup> Sears, J. (2017) « Espoirs de gouvernance déçus et crise persistante au Mali. » Rapport du projet stabiliser le Mali. *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

répondre au projet de restauration de l'État malien.<sup>350</sup> Or, bien que l'opération Serval ne devait pas contenir d'objectif de reconstruction de l'État lors de son lancement,<sup>351</sup> la mutation de l'intervention dès sa première année en opération Barkhane a conduit l'Élysée à entreprendre un projet de réforme plus ambitieux conduisant certains responsables militaires français à admettre aujourd'hui qu'ils étaient « exagérément trop optimistes ».<sup>352</sup> En effet, alors que l'intervention française au Mali fut couronnée de succès durant les premiers mois de l'opération en sauvant le régime d'un éventuel renversement, les mois suivants n'ont pas permis à la France et à ses partenaires de réformer les institutions du pays comme ils l'entendaient. L'intervention des militaires français a cependant contribué à la promotion des premières initiatives politiques et surtout à la restauration d'un régime démocratique en permettant la tenue des élections législative et présidentielle en 2013.<sup>353</sup>

Néanmoins, malgré les premiers succès militaires et la tenue des élections, la perte progressive de la souveraineté de Bamako sur son territoire et l'incapacité des FAMa à faire face à la détérioration de la situation a forcé les élites maliennes à se montrer toujours plus réfractaires aux conditions posées par la France en vue d'une réforme politique. Le Mali demeure par conséquent toujours gangrené par la corruption et les jeux de pouvoir tandis que la situation sécuritaire continue de se dégrader<sup>354</sup> et que le manque d'effectif, de moyens et de ressources nécessaires empêche les Forces de sécurités nationales de se réformer et donc d'atteindre leur niveau de compétence recherchée en vue de l'autonomisation.<sup>355</sup> En somme, nous voyons que la France n'a atteint qu'une partie de son deuxième objectif.

#### 4.1.3 La défense des intérêts français en Afrique.

---

<sup>350</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest », *IFRI*

<sup>351</sup> Charbonneau, B. et Sears, J., (2014). « Fighting for the liberal peace in Mali? The limits of international military interventions ». *Journal of Intervention and Statebuilding*, 8 (2–3), 192–213

<sup>352</sup> Lagneau, L. (2019, 26 juillet). « Général Lecointre : 'Nous avons été exagérément optimistes' après l'opération Serval. » *Zone Militaire*.

<sup>353</sup> RFI. (2013, 11 août) « Les résultats de second tour de l'élection présidentielle 2013 au Mali. »

<sup>354</sup> Craven-Matthews, C. et Englebert, P. (2017) "A Potemkin state in the Sahel? The empirical and the fictional in Malian state reconstruction." *African Security*. 11: 1. 1-31.

<sup>355</sup> Tull, D (2020) « la mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.

Au-delà des objectifs de protection de l'État malien et de lutte contre le « terrorisme », nous remarquons qu'en intervenant au Mali entre 2013 et 2022 la France compte défendre ses intérêts face aux risques de déstabilisation de la région. Effectivement, le « terrorisme » sahélien risque de perturber l'ensemble littoral ouest-africain. Par conséquent, la préservation des intérêts français dans la zone apparaît comme étant le centre des préoccupations françaises qui conduisent à l'intervention au Mali comme cela est stipulé dans le rapport d'information 1288 de la commission défense de l'Assemblée nationale.<sup>356</sup> Ce document nous permet de comprendre que le déploiement hexagonal s'inscrit dans une politique d'endigement des GAT débutée au tournant du XXIe siècle en collaboration d'abord avec la Mauritanie puis avec le reste du Sahel.<sup>357</sup>

Si nous regardons plus en détail les intérêts français au Mali, nous voyons qu'ils sont limités. En revanche, la puissance française en Afrique se base en premier lieu sur les pays du golfe de Guinée où cent cinquante mille ressortissants français ont élu domicile<sup>358</sup>. Cette différence d'intérêt peut se remarquer au niveau économique, mais pas uniquement. D'ailleurs, contrairement à une idée reçue, l'Afrique représente moins de 5% du commerce extérieur française qui se limite majoritairement aux échanges avec le Nigéria, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et plus largement avec le reste de la région du Golfe de Guinée, car ce sont les lieux privilégiés pour l'implantation des grands groupes nationaux comme TotalEnergies, Bolloré, Orange, Eramet et Orano.<sup>359</sup> La question du domaine extractif souvent mise en exergue ne représente quant à elle plus un enjeu majeur et ce à cause de la diversification des pays exportateurs d'uranium. À cet égard, aujourd'hui la majorité de l'uranium importé en France est issue des mines sud-africaines et namibiennes.<sup>360</sup> Malgré cela, les intérêts économiques de la France sur le continent restent importants, ne serait-ce qu'au regard du développement des relais de croissance offerts par une Afrique stimulée par sa démographie

---

<sup>356</sup> Guilloteau, C., Nauche, P. (2013, 18 juillet) Rapport d'information sur l'opération Serval. Commission de la Défense nationale et des Forces armées. Assemblée nationale.

<sup>357</sup> Le Cam, M et Vincent, E (2023) Burkina Faso : la présence militaire française en sursis. *Le Monde*. 23 janvier

<sup>358</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>359</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>360</sup> Ministère de la Transition écologique. Chiffres clés de l'énergie, 2020, Paris.

et le développement de son économie tertiaire.<sup>361</sup> Parallèlement à l'économie, la France compte préserver son influence politique principalement portée par les pays du Golfe. Le capital diplomatique français, basé sur son réseau d'ambassades, l'Organisation des pays francophones et bases militaires prépositionnées sont pour les autorités françaises un gage de son maintien au rang des grandes puissances internationales. Faisant de la France une puissance certes moyenne mais globale. Bien que son influence dans la région soit remise en cause, comme l'illustre le vote à l'ONU des États africains à la suite de la guerre en Ukraine,<sup>362</sup> l'influence française dans le secteur permet à Paris d'être un acteur clef dans la région aux yeux des Américains et des Européens dans un contexte de guerre contre-terroriste et dans la lutte contre les marchés illégaux<sup>363</sup> et dans la gestion de la crise migratoire.<sup>364</sup>

Cela dit, en intervenant militairement dans un État non-limitrophe du golfe de Guinée, l'Élysée a pour objectif d'endiguer la progression de la menace « terroriste » vers les pays côtiers. Cet objectif stratégique coïncide plus précisément avec la chronologie de déploiement des opérations Serval et Barkhane. Alors que Paris s'est montré relativement peu préoccupé par la chute des villes du nord Mali en 2012, les armées françaises sont finalement intervenues une fois que les colonnes de pick-up ont fait route vers le sud du pays début janvier 2013. Dans la même logique, en 2014, alors que les GAT ont réussi à reconstituer leurs Forces et se montrent prêts à reprendre leurs attaques en direction de la région subsaharienne, la France choisit de revoir son engagement en optant pour l'opération Barkhane. C'est-à-dire qu'après avoir détruit l'assise territoriale et les bases « terroristes » de l'Azawad, l'état-major français revisite son déploiement pour coller aux objectifs d'endiguement de la menace djihadiste dans l'ensemble de la zone.<sup>365</sup> Bien que cet objectif ne soit pas exprimé explicitement par les porte-parole français, nous remarquons chez les GAT depuis de longues années un désir affiché de s'étendre en direction du golfe de

---

<sup>361</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>362</sup> Tawat, M. (2022, 14 mars) « La guerre Russie-Ukraine: décryptage du vote des pays africains à l'ONU. » *The Conversation*.

<sup>363</sup> Bos, J-M. (2021, 17 juin) L'Afrique, plaque tournante du trafic mondial de drogues. *DW*.

<sup>364</sup> Tertrais, B (2021) De l'Afrique vers l'Europe, un "grand déplacement" ? Institut Montaigne.

<sup>365</sup> Pellerin, M. (2022). « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? » *IFRI*.

Guinée.<sup>366</sup> Cette dynamique clairement mise en évidence en 2015 avec l'attentat du Grand Bassan<sup>367</sup> s'est accompagnée par la création de nouvelles katibas parmi lesquelles on compte la katiba ibn Walib ou la katiba Macina toutes deux nées en 2015. Ce tropisme vers le golfe est transfrontalier par nature comme le montre le développement du groupe Ansarou islam au Burkina Faso en parallèle. Cette évolution générale explique pourquoi le centre du « terroriste » régional s'est déplacé peu à peu du Sud algérien au début de la guerre vers la zone dite des trois frontières à cheval entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.<sup>368</sup> Tous ces groupes « terroristes » affiliés au JNIM et parfois à l'EIGS forment un corridor logistique en direction des pays côtiers le long des itinéraires de transhumances menant aux marchés des États du littoral.<sup>369</sup>

Par conséquent, cet objectif de défense de l'influence française dans la région peut aisément être considéré comme l'objectif principal des opérations Serval et Barkhane. Ainsi, nous comprenons que ces deux opérations s'inscrivent dans une stratégie régionale plus large qui s'incarne par exemple par l'aide fournie aux politiques antiterroristes béninoises, togolaises et ivoiriennes<sup>370</sup>. Cette hiérarchie parmi les objectifs nous permet d'expliquer certains choix stratégiques français au Mali comme les décisions de collaborer avec certains groupes armés locaux au détriment des FAMa jugées moins apte à bloquer l'avancé des djihadistes.<sup>371</sup>

#### 4.1.4 Affirmation de la puissance française au niveau régional et international.

En intervenant au Mali, l'Élysée a pour quatrième objectif de s'affirmer comme une puissance d'envergure en mettant en place un système sécuritaire régional afin de rétablir

---

<sup>366</sup> Pellerin, M. (2022). « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? » *IFRI*

<sup>367</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>368</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>369</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>370</sup> Le Point (2021, 11 juin) « Côte d'Ivoire : une académie de lutte antiterroriste inaugurée. »

<sup>371</sup> Chebli, D. (2022) « Les Régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. » *Cultures et Conflits*. 125. 95-114

l'ordre et la sécurité au sein de sa zone d'influence privilégiée.<sup>372</sup> Autrement dit, la France souhaite apporter une solution à la crise sécuritaire malienne en devenant la puissance névralgique autour de laquelle s'articule la réponse militaire internationale. Cet objectif, lié à la politique de grandeur, est un projet qui fut théorisé en amont par le Plan Sahel<sup>373</sup> avant d'être appliqué au Mali mais également au Tchad<sup>374</sup>, en Mauritanie<sup>375</sup> et au Burkina Faso<sup>376</sup>.

Depuis l'indépendance du Mali, la France s'est tenue à l'écart de la politique malienne alors que l'État malien s'est rapproché du bloc soviétique pendant la guerre froide<sup>377</sup>. À ce sujet, alors que Paris mena de multiples opérations extérieures dans les pays limitrophes<sup>378</sup>, le Mali n'a jamais fait l'objet d'une intervention française. Bien que préoccupées par la crise malienne balbutiante en 2012, les autorités françaises sont restées en retrait, préférant privilégier une « solution africaine » dans le conflit démontrant une volonté de sortir du face-à-face politique préexistant avec les interlocuteurs africains traditionnels qui prévalait depuis la période post-coloniale.<sup>379</sup> Loin d'être restée simple spectateur, la France apporte son soutien en vue du déploiement d'une mission conjointe des États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Cette mission africaine de soutien au Mali (MISMA) repose dès sa création sur l'aide française offerte à travers les missions européennes incarnées par l'EUTM Mali et l'EUCAP Sahel-Mali dont le principe est acté au cours de l'année 2012.<sup>380</sup> Cependant, face à la faiblesse de la « solution africaine » constatée après l'échec de la MISMA, la France due se résoudre à intervenir directement en liant son intervention aux Nations unies. Pour l'ancienne puissance coloniale, l'objectif était d'éviter tout procès d'intention. Pour cela, Paris s'est résolu à intervenir

---

<sup>372</sup> Shurkin, M. (2014) "France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army." Santa Monica, Calif. RAND Corporation

<sup>373</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>374</sup> Debos, M et Powell, N. (2017). « L'autre pays des « guerres sans fin » : une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) ». *Les temps modernes*. 693-694 : 2-3. 221-266.

<sup>375</sup> Boukhars, A. (2020). « Contre le terrorisme en Mauritanie. » *Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique*.

<sup>376</sup> Le Monde (2023, 06 janvier). « Burkina Faso : la présence militaire française en sursis. »

<sup>377</sup> Legvold, R. (1970): *Soviet Policy in West Africa*. Harvard University Press.

<sup>378</sup> Nous pouvons citer les opérations en Mauritanie, les multiples interventions au Tchad et l'opération Licorne en côte d'Ivoire officiellement terminée le 21 janvier 2015 soit après l'opération Serval.

<sup>379</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>380</sup> Guilloteau, C., Nauche, P. (2013, 18 juillet) Rapport d'information sur l'opération Serval. Commission de la Défense nationale et des Forces armées. Assemblée nationale.

qu'après l'invitation émise par le gouvernement malien conformément au droit international<sup>381</sup>.

Après le début des opérations, la France en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies a capitalisé sur ses succès militaires en mobilisant ses relais diplomatiques à l'ONU pour remplacer la coalition africaine défaillante par une mission intégrée sous mandat onusien (MINUSMA) dès le mois d'avril 2013.<sup>382</sup> Dès lors, cette opération internationale répondra à un modèle de division du travail avec les Forces françaises plaçant de fait ces dernières au centre de la réponse internationale.<sup>383</sup> Cette démonstration de puissance matérialisée par un panel de résolution à l'ONU, dont la 2100,<sup>384</sup> s'accompagne d'autres initiatives diplomatiques devant permettre la constitution d'un système sécuritaire local placé sous un patronage français. Conformément au Plan Sahel, on voit l'exécutif français conduire à partir de son entrée dans le conflit un processus de « sahélistation de sa politique ».<sup>385</sup> Dès lors, l'état-major augmenta sa coopération avec les partenaires régionaux, car pour Paris l'opération française n'a pas vocation à rester, car elle doit être à terme remplacée par les armées locales.<sup>386</sup> Cette stratégie permet à la France de se substituer habilement à l'initiative de système sécuritaire régional concurrent mis en place par Alger nommé Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC).<sup>387</sup> Ainsi, grâce au concours de Nouakchott, N'Djamena, Ouagadougou et Niamey, l'ancienne puissance coloniale aide à structurer et à mettre en place le G5-Sahel quelques mois avant que l'opération Serval soit remplacée par l'opération Barkhane dont la zone d'opération correspond aux territoires des cinq pays membres. Cette stratégie de sahélistation a été poursuivie et amplifiée par la suite comme l'indiquent le ministre des Affaires étrangères et

---

<sup>381</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>382</sup> Guilloteau, C. et Nauche, P. (2013, 18 juillet) Rapport d'information sur l'opération Serval. Commission de la Défense nationale et des Forces armées. Assemblée nationale.

<sup>383</sup> Charbonneau, B (2019) "Intervention as counter-insurgency politics." *Security & Development*. 19 : 3. 309-314.

<sup>384</sup> Guilloteau, C. et Nauche, P. (2013, 18 juillet) Rapport d'information sur l'opération Serval. Commission de la Défense nationale et des Forces armées. Assemblée nationale.

<sup>385</sup> Hollande, F. (2013, 15 avril) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2100 sur le Mali, à Paris.

<sup>386</sup> Hollande, F. (2013, 2 février) Déclaration de M. François Hollande, président de la République, et Dioncounda Traoré, Président de la République du Mali, sur l'intervention militaire française au Mali, à Tombouctou.

<sup>387</sup> Lounnas, D. (2013). « La stratégie algérienne face à Aqmi ». *Politique étrangère*. 147-157

la ministre des Armées lors de leur audience devant Sénat le 9 février 2021.<sup>388</sup> Les deux membres du gouvernement y indiquent que la création du G5 Sahel, la mise en place de la Force conjointe en 2017, de l'Alliance Sahel la même année, le lancement du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S) en 2019 ainsi que la création de la Coalition pour le Sahel en 2020 sont autant de jalons décisifs dans la stratégie sécuritaire française pour la région.<sup>389</sup>

L'ensemble de la stratégie de sahélistation et de création d'une architecture régionale a permis à l'Élysée de se présenter comme le garant du respect des Accords d'Alger<sup>390</sup>. Cette posture s'est retrouvée tout au long du conflit. Alors que Paris est au départ intervenu pour soutenir le gouvernement malien et éviter l'effondrement de l'État dans une éventuelle chute de la capitale. L'armée française a accepté d'engager le dialogue avec les Forces touaregs et les autres milices indépendantistes signataires des accords, au grand dam de Bamako. À cet égard, c'est sur la différence entre partie signataire et réfractaire aux accords de paix que Paris a établis sa distinction entre interlocuteurs partenaires et « terroristes ». Cette distinction en partie nécessaire à la posture française dans la crise malienne<sup>391</sup> et commune à chaque guerre contre le « terrorisme » se retrouve aujourd'hui au cœur d'un débat autour de la pertinence d'engager des pourparlers avec les « terroristes ».<sup>392</sup>

L'impossibilité d'endiguer la progression des djihadistes vers le Sud a directement impacté la politique de grandeur française, même si plusieurs éléments permettent de nuancer cet échec. Premièrement, la France a réussi à démontrer sa capacité opérationnelle en intervenant unilatéralement et en engageant de manière quasi continue plus de cinq mille fonctionnaires sur le théâtre sahélien.<sup>393</sup> Cette véritable démonstration de force conforte Paris dans son siège de puissance régionale au centre des enjeux sécuritaires ouest-

---

<sup>388</sup> Sénat (2021, 9 février) Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères et de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur l'Opération Barkhane.

<sup>389</sup> Sénat (2021, 9 février) Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères et de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur l'Opération Barkhane.

<sup>390</sup> Hollande, F. (2017, 14 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-africaines et sur la situation au Mali, à Bamako.

<sup>391</sup> Charbonneau, B. (2014) "The imperial legacy of international peacebuilding: the case of francophone africa." *Review of international studies* 40: 3. 607-630.

<sup>392</sup> International Crisis Group. (2019, 28 mai) «Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ? », *Rapport Afrique*, n° 276.

<sup>393</sup> Dumas, F., Mauborgne, S. et Serre, N (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane. Assemblée Nationale

africains aux yeux de la communauté internationale et de ses partenaires étrangers.<sup>394</sup> Plus encore, les opérations Serval et Barkhane ont démontré l'interopérabilité des Forces françaises avec les autres Forces partenaires nationales et internationales de la MISMA et de la MINUSMA. Au-delà de l'opérationnalité de ses troupes, les initiatives diplomatiques des autorités françaises ont été un moyen d'affirmer l'influence tricolore à l'ONU. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, les officiels français ont par exemple fortement inspiré la résolution 2013-100 à l'origine de la création de la MINUSMA. Ils sont également à l'origine du vote de la résolution 2391 instituant l'assistance mutuelle entre la MINUSMA et la Force conjointe du G5 Sahel. En dehors de la dimension militaire, l'exécutif français en faisant voter les résolutions 2489 et 2531 s'est appuyée sur les instances de l'ONU pour charger la MINUSMA du respect des accords d'Alger et à exercer des pressions sur la nouvelle junte pour qu'elle poursuive ses réformes institutionnelles et établisse une feuille de route en vue d'une transition politique alors que le gouvernement des putschistes établi à Bamako se montre toujours plus critique vis-à-vis de Paris.<sup>395</sup>

Pourtant, malgré le déploiement de sa Force militaire et diplomatique, la France n'a pas été en mesure d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée. Alors que le nombre d'exactions commises par les GAT et les milices communautaires sont en hausse et que les accords pour la paix et la réconciliation de 2015 sont un échec, Paris n'a pas été en mesure d'apporter une réponse à la crise malienne. Sa tentative d'africanisation puis de sahélistisation du conflit fut vaine. Le système sécuritaire dans la région se révèle inefficace et incapable de remplacer Barkhane. De plus, la Force conjointe du G5 Sahel a fini par être touchée à son tour par les dissensions internes tandis que Bamako est entrée dans une confrontation directe avec ses voisins du sud ce qui a conduit à une quasi-dislocation de la CEDEAO alors que l'organisation s'est vue contrainte d'exclure trois de ses membres dont le Mali.<sup>396</sup> Face à ce constat d'échec, Paris a tenté d'internationaliser davantage le conflit en faisant appel aux Forces de l'Union européenne déjà engagées à travers l'EUTM MALI. C'est dans cette logique que fut créé la *Task Force* Takuba regroupant plusieurs détachements issus d'une dizaine de

---

<sup>394</sup> Dumas, F., Mauborgne, S. et Serre, N (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane. Assemblée Nationale

<sup>395</sup> Assemblée nationale (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane présenté par Françoise Dumas, Sereine Mauborgne et Nathalie Serre

<sup>396</sup> Le Point (2021, 31 mai) « La Cedeao suspend le Mali de ses instances. »

pays européens dont le but était de prêter main forte au dispositif français dans la zone en attendant une transmission théorique de l'effort de guerre vers les Forces armées locales. Cette tentative s'est également avérée être un nouvel échec alors que la *Task Force* Takuba et les alliés occidentaux de la France ont été les premiers à devoir quitter le Mali en 2022.<sup>397</sup> Toutes ces difficultés rencontrées ont fini par fragiliser l'image de la France remettant en cause sa stature de puissance en Afrique et toute l'architecture sécuritaire régionale alors que le gouvernement malien annonce son retrait du G5 Sahel le 15 mai 2022.<sup>398</sup> Cela dit, le principal frein aux objectifs de grandeur français est certainement l'opposition entre les régimes parisien et malien. Cette opposition déjà perceptible sous la présidence d'IBK est apparue au grand jour après les coup d'état successifs du 18 août 2020 et 24 mai 2021. Alors que les soldats français avaient été accueillis à bras ouverts en 2013, les tentatives de l'exécutif parisien de redynamiser les relations avec les États régionaux lors du sommet de Pau n'ont pas su remédier aux profonds désaveux dont souffre l'opération française en Afrique.<sup>399</sup> La dégradation des relations entre les armées malienne et française conjuguée à la réélection d'IBK a conduit les FAMA à fomenter deux coups d'état à l'encontre du pouvoir civil augmentant la méfiance grandissante. Après plusieurs brouilles diplomatiques entre la junte et le gouvernement d'Emmanuel Macron<sup>400</sup>, la fin de la coopération militaire entre les FAMA et l'armée française fut actée en juin 2021<sup>401</sup> soit moins d'un mois après le second coup d'état. Le désaveu est complet pour la France, alors que ses Forces et ses alliés sont contraintes de quitter le pays tandis qu'en parallèle les putschistes font appel aux miliciens de l'organisation Wagner, bras armé du concurrent russe dans la lutte d'influence que se jouent les puissances sur le continent.

Pour résumer, au sujet des objectifs français au Mali nous pouvons dire que les opérations Serval et Barkhane au vu des résultats sont des demi-échecs, car il apparaît

---

<sup>397</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>398</sup> Le Monde (2022, 16 mai) « Le Mali annonce son retrait de l'organisation régionale G5 Sahel. »

<sup>399</sup> Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest ». *IFRI*

<sup>400</sup> TV5 monde. (2022, 1 février) « Renvoi de l'ambassadeur français au Mali : Paris reconnaît un dialogue « difficile » avec Bamako. »

<sup>401</sup> BBC (2022, 3 mai) « Accords de défense militaire : pourquoi le Mali rompt avec la France et l'Europe et quels sont ces accords ? »

clairement que la lutte contre le « terrorisme » est un échec total alors que l'endiguement des Forces djihadistes et la sahélistisation de la politique n'ont pas permis d'atteindre les objectifs attendus. De plus l'hostilité du pouvoir malien à l'égard de la France et l'impossibilité pour Paris de répondre aux enjeux régionaux, à engager une réforme de l'armée et de l'État malien sont autant de freins aux prétentions à la grandeur. Toutefois, les soldats français sont arrivés à mettre en déroute les troupes djihadistes en protégeant Bamako et en évitant la dislocation du Mali. De surcroît, les initiatives politiques et diplomatiques françaises ont permis à l'Élysée d'affirmer sa puissance en conformité avec ses prétentions internationales, malgré des résultats limités.

#### 4.2 Les objectifs des Forces partenaires locales.

Dans cette deuxième partie, après avoir présenté les objectifs français, nous allons analyser les objectifs des différentes Forces partenaires. Ainsi, dans un premier temps, nous présenterons les objectifs du gouvernement malien. Puis, nous listerons les objectifs poursuivis par les Forces locales avant d'évoquer les objectifs des Forces régionales alliées.

##### 4.2.1 Les objectifs du gouvernement malien

L'analyse des objectifs poursuivis par Bamako nous montre que les autorités maliennes ont des projets qui diffèrent de ceux défendus par la France. Alors que les FAMa cherchaient au début de la guerre à préserver l'intégrité territoriale du pays et à réaffirmer la souveraineté de l'État face aux Forces rebello-djihadistes à l'instar de Paris, nous constatons que les gouvernements maliens successifs se sont très vite montrés réfractaires aux entreprises réformatrices françaises ainsi qu'à l'ouverture des canaux de négociations avec certains groupes rebelles touareg conduisant par conséquent à une rupture du partenariat franco-malien.

Au début de la guerre, grâce à l'aide hexagonale, Bamako a rapidement réussi à remettre la main sur ses territoires perdus au nord du pays et à organiser des élections présidentielles et législatives seulement quelques mois après le début de l'opération militaire extérieure française. Toutefois, une fois l'intégrité territoriale rétablie et le pouvoir légitime revenu, les visions françaises et maliennes se sont très vite opposées au sujet de

l'application de la souveraineté malienne dans le Nord. Pour l'État central, il est apparu très vite que l'objectif principal était la destruction des mouvements indépendantistes, ce qui marque la principale différence avec ses partenaires extérieurs. En effet, pour Bamako la lutte contre les mouvements séditionnels, réclamant la création de l'Azawad, est une priorité qui prévaut sur la guerre contre le « terrorisme » car historiquement les minorités du nord du pays ont toujours été vus par le pouvoir central malien comme une menace majeure. Ainsi, du point de vue du gouvernement sudiste, les Accords d'Alger ne font que s'inscrire dans une suite de précédents accords comme les accords de Tamssaret en 1991, de Tombouctou en 1996 et ceux d'Alger en 2006. Soit autant de cessez le feu qui émaillèrent une opposition de longue date entre les populations du Nord et du Sud.<sup>402</sup> Pour rappel, c'est effectivement l'afflux d'anciens combattants touareg en direction du Mali au lendemain de la chute de Khadafi qui permis aux partisans de l'indépendance de prendre les armes en 2012 et ce n'est que dans un deuxième temps que ces mêmes groupes ont pris l'initiative de collaborer avec les GAT.<sup>403</sup> Ainsi, la différence d'analyse entre les états-majors français et malien a conduit à des confrontations entre les deux partenaires dès 2013 lorsque les militaires français sont entrés à Kidal, fief historique de la révolte touareg. A cette période l'armée française préféra trouver un terrain d'entente avec les milices indépendantistes locales afin de prévenir tout retour des GAT et toutes représailles envers les populations du Nord pouvant conduire à un scénario à « la rwandaise ».<sup>404</sup> Cette décision unilatérale française provoqua la fureur de Bamako qui répliqua en 2014 lorsque le Premier ministre, Moussa Mara, tenta un coup de Force en entrant dans la ville sans négociations préalables. Logiquement, des affrontements entre insurgés et militaires maliens s'ensuivirent et se terminèrent par la défaite des Forces armées maliennes.<sup>405</sup> Enfin, cette crise de Kidal, symptomatique de la divergence de vues entre les Forces française et malienne, eu des

---

<sup>402</sup> Sandor, A. (2017). "Insecurity, the Breakdown of Social Trust, and Armed Actor Governance in Central and Northern Mali: A Stabilizing Mali project preliminary report". Montréal : *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>403</sup> Sears, J. (2017) « Espoirs de gouvernance déçus et crise persistante au Mali. » Rapport du projet stabiliser le Mali. » *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>404</sup> Pérouse de Montclos M.-A. (2020), *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Paris, J.C. Lattès.

<sup>405</sup> Chebli, D. (2022) « Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. » *Cultures et Conflits*. 125. 95-114

conséquences dramatiques. D'une part, les FAMa essuyèrent de lourdes pertes<sup>406</sup> D'autres part, l'initiative de Moussa Mara vint ternir l'image du pouvoir central alors que le MNLA, le HCUA et le MAA avaient annoncé entamer des négociations devant aboutir à un accord de paix.<sup>407</sup> La relation conflictuelle entre les indépendantistes et le pouvoir central déjà présente avant les combats c'est par conséquent perpétuée pendant encore des années<sup>408</sup> tandis que Bamako continua d'offrir un soutien à toutes les milices hostiles au MNLA, instrumentalisant de fait toutes les tensions communautaires préexistantes entre Imghad et ifoghas au sein de l'ethnie touareg.<sup>409</sup> Cette stratégie permit finalement au gouvernement malien de remettre la main sur Kidal en 2020<sup>410</sup> et finit par coûter à la France ses projets de partenariat avec les Touareg contre les « terroristes ».

La différence entre les approches maliennes et françaises de la question touareg a fini par conduire les deux partenaires à adopter une posture divergente vis-à-vis des groupes armés « terroristes ». Plus précisément, tandis que l'ennemi principal pour le pouvoir malien reste les indépendantistes, le dialogue avec certains djihadistes et radicaux religieux devient envisageable pour les autorités maliennes alors que pour l'Hexagone, les militaires français doivent mener une guerre absolue contre les « terroristes » excluant toute possibilité d'entamer des négociations. Dans les faits, la décision d'entamer un rapprochement avec des groupes « terroristes » fut prise sous la présidence d'IBK, avant même les coups d'états,<sup>411</sup> mais ce choix fut véritablement mis en place après l'arrivée au pouvoir des putschistes en août 2020. À ce sujet, le principal exemple de l'instauration d'un dialogue entre djihadistes et Forces nationales fut les déclarations du Premier ministre, Moktar Ouane, qui afficha officiellement son souhait d'entamer ces négociations.<sup>412</sup> La société malienne du Sud se montre effectivement plus ouverte envers le radicalisme religieux

---

<sup>406</sup> Bencherif, A. (2018). « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations » . *Politique africaine*. 2 :150. 179-201.

<sup>407</sup> Déclaration du MNLA, du HCUA et du MAA (2013, 8 novembre 2013) Ouagadougou

<sup>408</sup> Charbonneau, B. (2022) "The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel." *Environmental Science and Policy*. 138. 97-104

<sup>409</sup> Bencherif, A. (2018). « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations. » *Politique africaine*. 2 :150. 179-201

<sup>410</sup> Fachaux, L (2020, 12 février) « L'arrivée de l'armée à Kidal est acceptée et négociée depuis des mois » *Tv5 Monde*.

<sup>411</sup> Abba, S. (2017, 30 août). « Alioune Nouhoum Diallo, le patriarche malien qui veut raisonner le djihadiste Amadou Koufa ». *Le Monde*.

<sup>412</sup> Carayol R., (2021, 7 décembre) « Le Mali contre la France ? Le défi des négociations avec les 'terroristes' » *Orient XXI*.

comme le montre les tentatives de l'ex-président de l'Assemblée nationale d'engager des pourparlers avec Amadou Koufa, chef de la katiba Macina, la principale figure du djihadisme Peule.<sup>413</sup> L'ouverture des canaux de discussions résulte certainement d'une prise de conscience à Bamako car l'émergence des GAT est désormais considérée comme une conséquence et non plus une cause de la chute de l'État.<sup>414</sup>

De plus, cette profonde divergence entre les objectifs français et les objectifs maliens affecte les projets de réformes de l'État promus par la France. Pour le pouvoir malien, particulièrement récalcitrant à l'idée de réformer son système politique, il est préférable de remédier aux défis sécuritaires en s'appuyant sur des milices d'autodéfenses communautaires comme les Dan Na Ambassagou<sup>415</sup> ou des milices privées afin de préserver son pouvoir.<sup>416</sup> C'est dans cette logique qu'à partir de 2020, les militaires à la tête de l'État ont fait appel aux mercenaires russes du groupe Wagner.<sup>417</sup> Ce choix constitue l'expression la plus claire du désaveu exprimé à l'encontre de la politique française. Pour la junte le choix de Wagner, en plus de servir de garde prétorienne au régime, offre à Bamako un allié dans la guerre contre les rebelles. En parallèle, l'État central conscient qu'il lui est désormais impossible d'imposer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire préfère laisser les groupes armés de la CMA, MSA-D et du GATIA (et parfois le JNIM) mener la guerre contre l'EIGS.<sup>418</sup> Ainsi, d'un point de vue politique, alors que le pays est profondément miné par la corruption, aucune réponse n'y est apportée ce qui permet à certains auteurs de qualifier le Mali de « République village Potemkine »<sup>419</sup>. Pourtant l'État a besoin de ces réformes, car le pays est toujours confronté aux mêmes inégalités structurelles à l'origine des velléités indépendantistes et djihadistes.<sup>420</sup> Malgré les premières avancées démocratiques permises

---

<sup>413</sup> Abba, S. (2017, 30 août). Alioune Nouhoum Diallo, le patriarche malien qui veut raisonner le djihadiste Amadou Koufa. *Le Monde*.

<sup>414</sup> Baudais V., (2016) *Les trajectoires de l'État au Mali*, Paris, L'Harmattan.

<sup>415</sup> Quidelleur, T. (2022) « Courtiser l'État et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali ». *Critique internationale*. 53-75.

<sup>416</sup> Antil, A. (2019) « Sahel : soubassement d'un désastre », *Politique étrangère*.

<sup>417</sup> Charbonneau, B. (2022) "The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel." *Environmental Science and Policy*. 138, Pages 97-104

<sup>418</sup> Bencherif, A (2022). « Guerre contre le Djihadisme : Mali et Burkina Faso face à avenir incertain. » *Les grands dossiers de diplomatie*.

<sup>419</sup> Marchal, R. (2013) « Military (mis) adventures in Mali. » *African Affairs*. 112 :448. 486-497.

<sup>420</sup> Campana, A (2016). « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015 ». *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

par la tenue des élections en 2013, les autres programmes réformateurs sont restés lettre morte.<sup>421</sup> Le pouvoir a préféré multiplier les structures *ad hoc* conduisant au blocage des capacités de l'État au détriment de l'intégration des populations du nord à la vie politique nationale.<sup>422</sup> Cet état de fait peut s'expliquer par l'aversion profonde que ressentent les populations du Sud à l'endroit des populations du Nord<sup>423</sup> et de l'Accord de paix.<sup>424</sup> Par conséquent, la multitude des intérêts particuliers et le besoin pour l'État de s'appuyer sur des milices locales a conduit le pouvoir central à ne quasiment pas appliquer les mesures de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR) nécessaires à la fin d'un conflit.<sup>425</sup> De plus, pour Bamako, l'armée ne doit pas se réformer comme le souhaite Paris et ses partenaires,<sup>426</sup> car cela risquerait de changer le rôle traditionnel qui incombe aux FAMA qui ont avant tout pour tâche d'assurer des fonctions sociales et politiques plutôt que militaires<sup>427</sup> alors mêmes qu'elles se sont montrées dans la pratique incapables de répondre aux exigences de la situation chaotique dans laquelle est plongé le pays.<sup>428</sup> De plus, nous pouvons remarquer que les projets de réforme sont également confrontés aux difficultés structurelles de l'armée malienne en plus des difficultés conjoncturelles, car le peu de troupes disponibles et l'engagement continu des trois quarts de ses effectifs sont autant de freins à toute transformation.<sup>429</sup> Ce manque de force pousse logiquement l'état-major malien à se reposer uniquement sur l'aide fournie par les partenaires étrangers.<sup>430</sup> En d'autres termes, toute l'offre sécuritaire malienne ne dépend plus que de l'aide extérieure

---

<sup>421</sup> Charbonneau, B. et Sears, J. (2016) "Mali and the Sahel: An Opportunity for Renewed Canadian Engagement." *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix*

<sup>422</sup> Charbonneau, B. et Sears, J. (2016) "Mali and the Sahel : An Opportunity for Renewed Canadian Engagement." *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix*

<sup>423</sup> Sangaré, B. (2016). « Le Centre du Mali : épicerie du djihadisme ? » *Leiden university*.

<sup>424</sup> Sears, J. (2017) « Espoirs de gouvernance déçus et crise persistante au Mali. » Rapport du projet stabiliser le Mali. *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>425</sup> Sears, J. (2017) « Espoirs de gouvernance déçus et crise persistante au Mali. » Rapport du projet stabiliser le Mali. *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>426</sup> Bagayoko, N. (2018) « Le Processus de réforme du secteur de la sécurité au Mali ». *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>427</sup> Tull, D (2020) « La mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali ». *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.

<sup>428</sup> Boisvert, M-A (2016) « Autopsie d'une défaillance : cohésion, discipline et leadership au sein des Forces armées maliennes en 2012-2013 ». Paris, IRSEM.

<sup>429</sup> Tull, D (2020). « la mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.

<sup>430</sup> Tull, D (2019) « Rebuilding Mali's Army: The Dissonant Relationship between Mali and Its International Partners », *International Affairs*, 95:2, p. 405-422

alors que ces « Forces étrangères protègent les intérêts vitaux du régime, les gouvernants n'ont guère de raison de considérer la reconstruction et la réforme des Forces armées comme une priorité. »<sup>431</sup> En somme, nous voyons que l'armée malienne, incapable de se réformer, n'est pas en mesure de remplacer les Forces partenaires engagées sur le terrain comme l'escomptait la France qui prévoyait au départ d'engager pour une durée limitée son opération Barkhane le temps que les FAMA disposé à prendre le relai.

Pour conclure, nous voyons que les autorités maliennes ont adopté au cours du conflit des objectifs différents de la posture française. Alors que l'intervention de l'Hexagone fut demandée par l'État malien, très vite, après les premiers succès militaires sur le terrain, des dissensions sont apparues entre les autorités maliennes et françaises. Alors que les Français espéraient poursuivre leurs combats contre les GAT, Bamako suivant son objectif principal de lutte contre les Touaregs indépendantistes à préférer continuer la guerre contre les milices quitte à entamer un dialogue avec les djihadistes et à collaborer localement avec des groupes armés et des mercenaires. Plus précisément, nous voyons que les gouvernements maliens successifs ont préféré renier une part de la souveraineté de l'État en échange de la sauvegarde de l'intégrité du territoire et de la protection de leur pouvoir. Enfin, nous voyons que ces mêmes autorités maliennes se sont opposées au projets de réformes promus par la France. Ainsi, nous comprenons que la rupture politique et diplomatique entre Paris et Bamako est avant tout l'aboutissement d'une dynamique d'opposition grandissante entre les objectifs et les intérêts des deux anciens partenaires.

#### 4.2.2 Les objectifs des Forces locales

Au Mali, la guerre qui dévaste le pays s'est caractérisée par une prolifération d'acteurs locaux.<sup>432</sup> Boutellis et Zahar en viennent à parler d'un phénomène de « clanisation du processus de paix ».<sup>433</sup> Dans ce contexte, la guerre au Mali peut être rapprochée de la situation libanaise. En d'autres termes, la fragmentation de la société malienne est liée à

---

<sup>431</sup> Tull, D (2020) « la mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire.*

<sup>432</sup> Campana, A (2016). « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015 ». *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>433</sup> Boutellis, A. et Zahar, M-J. (2017). *A Process in Search of Peace: Lessons from the Inter-Malian Agreement.* New York : International Peace Institute

plusieurs facteurs imbriqués les uns dans les autres. A ce sujet, comme le rappelle Aurélie Campana, le blocage social, les contraintes structurelles, les inégalités entre le Nord et le Sud ainsi que les divisions claniques et les rivalités individuelles sont autant d'éléments responsables du déchirement du Mali alors que l'État apparaît désormais comme un acteur parmi tant d'autres<sup>434</sup>, comme ce fut le cas déjà lors des conflits libanais et balkaniques. Ainsi, au Sahel, la jeunesse voit dans les milices et les groupes d'autodéfense un moyen de se protéger des ravages de l'insécurité ambiante mais également une opportunité pour s'extraire de son statut social au départ peu favorable.<sup>435</sup> De plus, l'arrivée de nouvelles conceptions exogènes d'un islam ultraconservateur place les jeunes générations en rupture avec l'ancienne société malienne emprunte de traditions.<sup>436</sup> Cet état de fait conduit dès lors de nombreux individus à se tourner vers des groupes armés locaux plus prompts à défendre des intérêts privés ou communautaires qu'à suivre les objectifs de leur gouvernement. Dès lors, nous comprenons que le Mali est confronté à un processus de « milicianisation » à l'instar de l'ensemble de la région.

Afin d'illustrer ce que l'on pourrait qualifier de dégradation communautaire, nous pourrions prendre l'exemple de la région de Mopti située au centre du pays. Cette province au départ épargnée par la guerre et par le phénomène djihadiste a vu une augmentation constante des milices communautaires armées, des brigades d'autodéfenses et des groupes djihadistes en réponse à la léthargie structurelle de l'État malien.<sup>437</sup> La majorité de ces groupes, pour la plupart né après 2015, n'ont pas été inclus aux accords d'Alger alors qu'ils s'inscrivent tous dans des accords de paix locaux. De par leur existence ils sont autant d'obstacles dans l'atteinte des objectifs français, car ils ostracisent Bamako des dynamiques sécuritaires locales. Ce phénomène fut baptisé « le péril milicien »,<sup>438</sup> car ces groupes armés cherchent à se substituer à l'État alors que le pouvoir central a démontré son incapacité à

---

<sup>434</sup> Campana, A. (2016) « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015 ». *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>435</sup> Pellerin, M. (2017). « Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel. » *IFRI*.

<sup>436</sup> Campana, A. et Jourde, C (2017). "Islamist social movements and political forces in North Africa, the Sahel and Beyond", special issue « Political Islam in North Africa, the Sahel and Beyond." *Mediterranean Politics* 22 : 1.1-15

<sup>437</sup> Charbonneau, B., Debos, J-P, Hanon, C., Olsson, C., Wasinski, C., (2021) « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad ». *Culture et Conflit*, 123/124. 67-82

<sup>438</sup> Favarel-Garrigues G. et Gayer L. (2016) « Violent la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat. » *Politix*. 115 : 3. 7-33

répondre à ses prérogatives régaliennes.<sup>439</sup> Ainsi, « ils mettent la main sur l'économie locale et s'accaparent avec le temps des signes distinctifs du pouvoir régalien martial. (uniforme, droit de douane, taxe...) »<sup>440</sup> Face à cet état de fait, beaucoup de groupes armés font le choix de prendre part au conflit, car ils font le constat qu'en ayant recourt à la violence ils peuvent obtenir des ressources politiques et économiques précédemment détenues par l'État.<sup>441</sup> Ainsi, les populations les plus jeunes se constituent en milices pour défendre des objectifs communautaires et pour accaparer les dividendes de la guerre.

Ce phénomène de « milicianisation » se propage à toutes les régions alors que ces groupes s'inscrivent habilement dans des logiques locales en se greffant aux rivalités ethniques et religieuses préexistantes à l'instar des groupes « terroristes ».<sup>442</sup> Si nous gardons l'exemple de la région de Mopti, nous constatons que le conflit s'est immiscé au cœur des rivalités séculaires qui opposent les cultivateurs Dogons et parfois Songhaï aux éleveurs nomades Peules.<sup>443</sup> Plus précisément, nous remarquons que la katiba Macina sous le commandement du prédicateur Amadou Koufa instrumentalise la misère peule tandis que les Dogons, parfois soutenus par les FAMA, se protègent des djihadistes en s'organisant en milices d'autodéfense.<sup>444</sup> Cette logique se retrouve également dans l'Azawad alors que les régions de Tombouctou, Kidal et Gao sont également émaillées de confrontations personnelles et ethniques. Au sommet de ces dernières on retrouve une opposition entre les Forces touaregs fidèles à Bamako et les Forces de l'indépendance proche du MNLA. Par exemple, les Forces du GATIA (groupe d'autodéfense touareg imghad et allié) du général Gamou, proche allié de Bamako et de la France ont combattu à de multiples reprises les armées du CMA (coordination du mouvement de l'Azawad) pourtant signataires des accords de paix de 2015<sup>445</sup>. À cette première strate s'ajoute des rivalités claniques internes au peuple touareg<sup>446</sup> reprenant la division ancestrale entre les

---

<sup>439</sup> Grajales, J. (2016) *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Paris, Karthala.

<sup>440</sup> Quidelleur, T. (2022). « les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. » *Culture et Conflit*. 125. 115-138

<sup>441</sup> Bencherif, A. (2018) « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intermédiaire entre conflits et négociations. » *Politique africaine*. 150. 179-201.

<sup>442</sup> Pellerin, M. (2022). « Les groupes d'autodéfense, pompiers pyromanes du Sahel. » IFRI

<sup>443</sup> Pellerin, M. (2019). « Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections ? » IFRI

<sup>444</sup> Pellerin, M. (2017). « Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel. » IFRI.

<sup>445</sup> Bencherif, A. (2018) « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intermédiaire entre conflits et négociations. » *Politique africaine*. 150. 179-201.

<sup>446</sup> Campana, A. (2016) « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015. » *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

Touaregs Ifoghas considérés comme nobles et reliés au CMA et les Touaregs Imghads vus d'un rang inférieur et proches du Gatia.<sup>447</sup> De surcroît, nous pouvons relier les conflits locaux aux rivalités personnelles organisées autour des anciens chefs du mouvement pour l'indépendance comme le général Gamou et Iyad ag-Ghali l'actuel chef du JNIM. En somme, dans le Nord comme dans le centre du pays, les milices sont devenues les principaux acteurs de la guerre au détriment de Bamako. C'est la raison pour laquelle dès 2015, les officiels français ont voulu associer un maximum de ces milices aux accords de Paix.<sup>448</sup>

« Le péril milicien » n'affecte désormais plus uniquement les régions du Nord les plus éloignées de Bamako car il touche aussi les régions du sud où les populations Bambaras et Malinké sont traditionnellement fidèles au gouvernement central. Ces derniers ont maintenant recours à des groupes d'autodéfense formés autour de chasseurs Dozos avec une certaine bienveillance de la part des FAMA.<sup>449</sup> En effet, les militaires maliens restent ambigus vis-à-vis de ces groupes, les considérant parfois comme des auxiliaires<sup>450</sup> et d'autres fois comme des rivaux. À ce sujet, on peut citer les liens équivoques entre le pouvoir et les milices du Dan Na Ambassagou.<sup>451</sup> Ces relations parfois conflictuelles s'inscrivent dans ce que certains auteurs qualifient de « dissidence relative ».<sup>452</sup> En d'autres termes, cette dissidence relative s'observe lorsque « Le groupe s'inscrit dans un répertoire qui ne vise pas à s'opposer au système étatique mais à obtenir une mobilité sociale ascendante à l'intérieur de celui-ci. De même les critiques émises à l'encontre des partenaires internationaux par les membres de la milice n'ont d'autres buts que d'en capter les ressources. [...] Ainsi, ces milices vont s'organiser politiquement, particulièrement dans le cadre de la guerre contre le terrorisme. »<sup>453</sup>

En plus de ruiner la souveraineté de l'État sur son territoire, ces milices instrumentalisent l'intervention française et nouent des relations avec d'autres groupes extérieurs aux accords

---

<sup>447</sup> Boilley, P. (1999) *Les Touaregs Kel Adagh: Dépendances et révoltes—du Soudan français au Mali contemporain*. Paris: Karthala.

<sup>448</sup> Roger, B. (2015, 17 février) « Nord du Mali : Le Gatia, une monter... jusqu'à Alger ». Jeuneafrique.

<sup>449</sup> Hellweg, J. (2012). « La chasse à l'instabilité : les dozos, l'Etat et la tentations de l'extralégalité en Côte d'Ivoire. » *Migrations Sociétés*. 144 : 6. 163-182

<sup>450</sup> Hellweg, J. (2012). « La chasse à l'instabilité : les dozos, l'Etat et la tentations de l'extralégalité en Côte d'Ivoire ». *Migrations Sociétés*. 144 : 6. 163-182

<sup>451</sup> Quidelleur, T. (2022) « Courtiser l'État et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali. » *Critique internationale*. 53-75.

<sup>452</sup> Grajales, J. (2016). *Gouverner dans la violence : le paramilitarisme en Colombie*. Paris Karthala

<sup>453</sup> Hellweg, J. (2012). « La chasse à l'instabilité : les dozos, l'État et la tentations de l'extralégalité en Côte d'Ivoire. » *Migrations Sociétés*. 144 : 6. 163-182

d'Alger ce qui nuit directement aux objectifs français. Effectivement, bien que tout rapprochement entre milice et djihadiste semble paradoxal au premier abord, l'ambiguïté du concept de « terroriste » explique pourquoi certains groupes ont tissé des liens avec des organisations radicales islamistes et ce depuis au moins 2012 lorsque les indépendantistes touaregs traditionnellement marxistes ont noué une alliance de circonstance avec les combattants d'AQMI et les groupes affiliés. Concrètement, au Mali, le djihadisme est avant tout un mouvement social aux bordures floues se définissant par « le partage de valeurs communes, dictées par l'adhésion à une vision ultra-conservative de l'Islam, et d'un agenda révolutionnaire, qui justifie le recours à la violence. »<sup>454</sup> Cette définition générale cache une grande hétérogénéité au sein de ces groupes qui oscillent entre affrontement et collaboration en fonction des affiliations et des dynamiques personnelles des chefs<sup>455</sup> qui résultent d'une forte autonomie des différents groupes djihadistes. Ainsi, les GAT sont capables de construire des relations avec d'autres milices à partir de liens informels fondés sur des solidarités claniques, religieuses ou tribales.<sup>456</sup> À l'inverse, l'idéologie djihadiste semble jouer un rôle secondaire.<sup>457</sup> Par exemple, plusieurs contacts existent entre Iyad Ag Ghali et les membres de la CMA pourtant signataires des accords d'Alger.<sup>458</sup> Les relations interpersonnelles entre ces chefs touareg peuvent s'expliquer par leur participation commune aux précédentes guerres d'indépendances conjuguées aux liens maritaux et aux implantations des « terroristes » dans les trafics<sup>459</sup> en tout genre.<sup>460</sup> Ces relations privilégiées s'accompagnent d'une véritable porosité entre les membres des groupes. On a par exemple le cas d'Alghabass Ag Intalla, ancien député à l'Assemblée nationale et membre d'Ansar Dine qui a fini par se détourner d'Iyad Ag Ghali pour fonder le Mouvement islamique de l'Azawad

---

<sup>454</sup> Campana, A. (2016) « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015. » *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>455</sup> Diarra, Abulaye (2016, 25 janvier). « De la Libye au Pakistan : Iyad Ag Ghali, le parcours d'un monstre « fidèle » au Mali. » *Le Républicain Malien*.

<sup>456</sup> Campana, A. (2016) « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015 » . *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*.

<sup>457</sup> Byman, Daniel (2014). "Buddies or burdens? Understanding the Al-Qaeda relationship with its affiliate organizations." *Security Studies*. 23(3): 431–470

<sup>458</sup> Maïga, Ibrahim (2016). "Armed groups in Mali: Beyond the labels." *West Africa Report 17, Institute for Security Studies*

<sup>459</sup> International Crisis Group, (2018). Narcotrafic, violence et politique au nord du Mali. *Africa Report*, p. 267

<sup>460</sup> Thioly, Boris (2015, 28 mai). "Cocaïne : révélations sur la poudrière malienne." *L'Express*.

(MIA), un mouvement islamiste pourtant rattaché au HCUA et allié du MNLA.<sup>461</sup> Ces diverses interconnexions entre groupes armés dépassent souvent les cadrages idéologiques. À cet égard, dans la région de Ménaka nous observons une alliance de circonstance entre le JNIM et le Mouvement de Salut de l'Azawad contre l'EIGS (État islamique au grand Sahara).<sup>462</sup> Tandis qu'en parallèle, dans cette même région, plusieurs heurts ont opposé les combattants du HUCA et les soldats de Barkhane car ils étaient soupçonnés de soutenir les djihadistes. À l'inverse, le général el Haji ag Gamou, l'homme fort de la région chef du GATIA et partenaire privilégié de la France dans la traque des « terroristes »,<sup>463</sup> est suspecté d'avoir instrumentalisé le soutien français pour mettre la main sur la zone et pour combattre ses rivaux qui s'étaient rapprochés des djihadistes.<sup>464</sup>

Pour résumer, nous constatons que les groupes armés locaux s'opposent aux objectifs français. Grâce à la bénédiction et au soutien apporté par le régime malien, les milices empêchent tout retour à la souveraineté de l'État central. D'autre part, bien que la France arrive à nouer des alliances avec ces groupes afin de combattre le « terrorisme », ces derniers arrivent à instrumentaliser l'opération française et n'hésitent pas à s'allier avec certains groupes djihadistes. En somme, nous remarquons que les objectifs des milices maliennes sont en totale contradiction avec les objectifs de Paris.

#### 4.2.3 Les objectifs des Forces partenaires régionales.

En intervenant unilatéralement au Sahel en janvier 2013, Paris a voulu présenter cette opération comme une démonstration de ses capacités opérationnelles. Néanmoins, très vite, il est apparu que la Paris n'a plus les moyens de ses ambitions. Les exigences logistiques qu'impliquent un tel engagement à rendu nécessaire l'aide étrangère. Autrement dit, Paris s'est appuyé sur ses alliés occidentaux et locaux pour mettre sur pied son intervention.

---

<sup>461</sup> Wing, D, S. (2016). « French intervention in Mali: strategic alliances, long-term regional presence? *Small Wars and insurgencies*. 59-80.

<sup>462</sup> Bencherif, A (2022). « Guerre contre le Djihadisme : Mali et Burkina Faso face à avenir incertain ». *Les grands dossiers de diplomatie*.

<sup>463</sup> Malejacq, R. et Sandor, A (2020) "Sahelistan? Military Intervention and Patronage Politics in Afghanistan and Mali." *Civil Wars*, 22:4, 543-566

<sup>464</sup> Carayol, R. (2018) « A la frontière entre le Niger et le Mali, l'alliance coupable de l'armée française ». *Mediapart*.

Parmi ces partenaires on retrouve en premier lieu les États-Unis, car le risque de voir un État islamique sahélien susceptible de déstabiliser toute la région n'est pas prit à la légère à Washington.<sup>465</sup> Pourtant, face aux contraintes que représente un déploiement de force sur le continent, le Pentagone a fait le choix d'assister l'opération française plutôt que d'intervenir directement<sup>466</sup> à l'instar des autres États européens.<sup>467</sup> Parmi les soutiens de la France, seuls les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont tenté d'intervenir dans le conflit malien dès 2012 à travers la MISMA.<sup>468</sup> Mais face à l'échec de cette première mission intégrée, les pays africains et les Occidentaux ont préféré soutenir les projets de création d'une nouvelle mission intégrée placée sous mandat onusien et initiée par la France. La MINUSMA fut pensée comme une Force internationale contre-insurrectionnelle devant assurer la mise en place des accords de paix et le rétablissement de l'autorité malienne, le tout en collaboration avec les opérations françaises.<sup>469</sup> Cette division du travail voté par les pays de la CEDEAO démontre que ces membres en prenant une part active au sein de la mission de l'ONU cherchent à affirmer leur cohésion et leur indépendance stratégique après l'échec de l'opération africaine. De plus, cela nous montre que les pays du golfe de Guinée partagent les mêmes objectifs que la France, ce qui explique également pourquoi ces derniers ont fini par exclure le Mali de ses rangs après les coups d'état de 2020 et 2021.<sup>470</sup>

Cela dit, nous voyons que les puissances régionales de la CEDEAO malgré leur partage d'objectif avec la France ne sont pas intervenues unilatéralement dans le conflit. Ainsi, Paris dû se résoudre à s'appuyer sur l'aide de deux États partenaires dans la région, non inclus au sein de la communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, mais disposant tous deux de prétentions à l'influence régionale. Ainsi, dès 2013, les armées françaises se sont

---

<sup>465</sup> Larémont, R. (2013). "After the Fall of Qaddafi: Political, Economic, and Security Consequences for Libya, Mali, Niger, and Algeria." *International Journal of Security & Development*. 2: 29. 1-8

<sup>466</sup> Pannier, A et Schmitt, O (2019). "To fight another day: France between the fight against terrorism and future warfare". *International affairs*. 95: 4. 897-916

<sup>467</sup> Ministry of Defense (2020, 21 août) Defense Secretary's speech at meeting og UK, German and French defense ministers. "

<sup>468</sup> Bagayoko, N (2019). « Le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne » ». *Centre FrancoPaix en résolution de conflit et missions de Paix. Rapport du projet stabiliser le Mali*.

<sup>469</sup> Dumas, F., Mauborgne, S. et Serre, N (2021, 14 avril) Rapport d'information sur l'opération Barkhane. Assemblée Nationale

<sup>470</sup> Bencherif, A (2022). « Guerre contre le Djihadisme : Mali et Burkina Faso face à avenir incertain ». *Les grands dossiers de diplomatie*.

engagées au Mali aux côtés de leurs homologues mauritaniens et tchadiens. Ces deux partenaires locaux sahélien, d'après leur logique de collaboration avec l'Hexagone dans le dossier malien, ont fait le choix d'intégrer l'architecture sécuritaire promue par la France en devenant les pierres angulaires du G5 Sahel et de sa Force conjointe.<sup>471</sup> Ainsi, le Tchad et la Mauritanie, bien qu'étant relativement éloignés de la zone des trois frontières et des questions politiques intérieures maliennes ont fini par prendre une part centrale dans la guerre contre le « terrorisme » en tant que seules puissances régionales partenaires capables d'intervenir unilatéralement aux côtés de la France en dehors de la mission intégrée de l'ONU.

#### 4.2.3.1 Le Tchad.

Traditionnellement, le Tchad fait figure de partenaire privilégié de la France en Afrique. Depuis l'indépendance, le pays a accueilli bon nombre d'opérations extérieures tricolores sur son sol. En effet, les armées françaises d'abord engagées dans l'opération Épervier puis intégrées au sein de l'opération Barkhane en 2014 sont présentes de manière continue au Tchad depuis 1986.<sup>472</sup> Ce pays sahélien situé au centre de l'Afrique n'est ni proche géographiquement du Mali ni membre de la CEDEAO<sup>473</sup> et pourtant le gouvernement tchadien est directement confronté au péril « terroriste » dans le sud de son territoire le long du lac Tchad et au nord dans les étendues désertiques à cheval entre le Darfour et le Sud libyen. Cette proximité directe avec les grands enjeux sécuritaires du continent et le lien particulier qui unit N'Djamena et Paris ont permis au pouvoir tchadien de viser deux objectifs lorsqu'il prit la décision d'intervenir aux côtés de la France en 2013. Premièrement, le régime d'Idriss Déby compte s'imposer comme une puissance centrale en Afrique. Deuxièmement, en épaulant la France dans sa guerre au Mali puis au Sahel, le Tchad espère conserver la protection française, car elle est devenue nécessaire à la survie de son régime.

Le Tchad demeure un pays modeste situé aux confins de l'Afrique, au cœur d'une zone conflictuelle entre la Libye, la RCA, le Soudan, le Niger, le nord du Nigéria et du Cameroun. Soit autant de pays confrontés au « terrorisme ». A cette situation géographique

---

<sup>471</sup> Bagayoko, N (2019). « Le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne. » *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

<sup>472</sup> Debos, M et Powell, N. (2017). « L'autre pays des « guerres sans fin » : une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016). » *Les temps modernes*. 2 : 693. 221-266

<sup>473</sup> Wing, D, S. (2016). « French intervention in Mali: strategic alliances, long-term regional presence? » *Small Wars and insurgencies*. 59-80.

désavantageuse s'ajoute sa faiblesse démographique. Bénéficiant d'une population de seulement quinze millions d'habitants, le Tchad fait pâle figure face aux autres puissances comme l'Algérie, l'Éthiopie et le Nigéria. Pourtant, le Tchad d'Idriss Déby Itno et de son fils prétend au rang de puissance régionale, et ce grâce à son outil militaire.<sup>474</sup> En effet, dès les premiers jours après le déploiement français, le pouvoir tchadien a envoyé quelque deux mille militaires en direction du Mali<sup>475</sup> et ses soldats ont largement contribué à la guerre contre les GAT.<sup>476</sup> Après avoir directement participé au rétablissement de l'État malien et à la lutte contre le « terrorisme », N'Djamena a pris une part importante au sein du contingent de la mission de l'ONU. C'est d'ailleurs le contingent tchadien de la MINUSMA qui enregistre le plus grand nombre de pertes durant le conflit après les FAMa avec quarante-sept soldats tombés entre 2014 et 2023.<sup>477</sup> De surcroît, durant les dix années de présence, les effectifs tchadiens ne sont pas passés sous la barre des mille soldats, permettant de fait au pays d'apparaître également comme le plus gros contributeur à la Force conjointe du G5 sahel en dehors du Mali.<sup>478</sup> Néanmoins, la dégradation des rapports entre Bamako, la Minusma et les alliés occidentaux a fortement impacté les relations entre N'Djamena et le Mali. Ainsi, à partir de 2021, Idriss Deby et son fils ont commencé à retirer leurs troupes du sol malien et du contingent du G5 Sahel.<sup>479</sup>

Nous comprenons que l'intervention tchadienne et la volonté pour N'Djamena de tenir son rang dépendent en grande partie des relations qu'entretient le pays avec la France<sup>480</sup>. Pour Paris, Idriss Deby est devenu le maillon central de l'architecture sécuritaire régionale mise en place par l'Élysée. En effet, N'Djamena est l'un des piliers du G5 Sahel et de sa Force conjointe. Le pays apparaît comme la pièce maîtresse de l'opération Barkhane en accueillant dans sa capitale l'état-major de l'opération française et une base aérienne

---

<sup>474</sup> Marchal, R. (2016) "An emerging military power in Central Africa? Chad under Idriss Déby », *Sociétés politiques comparées*. 40.

<sup>475</sup> Wing, D, S. (2016). « French intervention in Mali: strategic alliances, long-term regional presence?» *Small Wars and insurgencies*. 59-80

<sup>476</sup> Chivvis, C. (2016). *The french war on al-Qaïda in Africa*. Cambridge. Cambridge university press.

<sup>477</sup> DW (2023, 20 avril) « Quel rôle pour les soldats tchadiens au Mali ? »

<sup>478</sup> France 24 (2022, 18 février). « Retrait du Mali : le Tchad un acteur clef mais plus fragile de la sécurité au Sahel. »

<sup>479</sup> DW (2023, 20 avril) « Quel rôle pour les soldats tchadiens au Mali ? »

<sup>480</sup> Marchal, R. (2016) "An emerging military power in Central Africa? Chad under Idriss Déby » *Sociétés politiques comparées*. 40.

tricolore indispensable aux opérations dans le reste de la bande sahélienne.<sup>481</sup> Cela dit, nous comprenons que la coopération franco-tchadienne est un enjeu primordial pour Paris mais elle l'est également pour le pouvoir en place à N'Djamena<sup>482</sup> car dans cet État, les exigences de la guerre au Mali ont servi de prétexte à la France pour remplacer l'opération Épervier présente depuis 1986 par l'opération Barkhane d'une part. Mais d'autre part, cette présence française dans le pays a pour mission d'apporter un soutien au régime en place face aux pressions exercées par les groupes rebelles tchadien du Nord.<sup>483</sup> Ainsi, plusieurs preuves semblent indiquer qu'en 2019<sup>484</sup> et 2021<sup>485</sup> des éléments de la Force Barkhane furent mobilisés pour assister l'armée tchadienne dans sa guerre contre l'UFR et le FACT alors que ces groupes ne relèvent pas de la guerre contre le « terrorisme » djihadiste.<sup>486</sup> En somme, l'engagement massif tchadien doit être compris à travers un jeu d'influence plus large à l'échelle du continent. Comme le rappelle Roland Marchal ce n'est pas la première fois que les armées tchadiennes ont été mobilisées avec l'assentiment de la France.<sup>487</sup> Depuis 1990, N'Djamena est intervenu au Congo, en RDC et plus récemment en République centrafricaine alors que la France y intervenait simultanément.<sup>488</sup> Par conséquent, ce pays d'Afrique central se retrouve au centre d'une guerre d'influence globale sur le continent. À cet égard, c'est vraisemblablement la rivalité franco-russe qui coûta la vie à Idriss Deby itno en 2021.<sup>489</sup> Ainsi, le Tchad peut être qualifié de réservoir de main-d'œuvre combattante

---

<sup>481</sup> France 24 (2022, 18 février). « Retrait du Mali : le Tchad un acteur clef mais plus fragile de la sécurité au Sahel. »

<sup>482</sup> Libération (2019, 8 février) « Que fait l'armée française au Tchad ? »

<sup>483</sup> Marchal, R. (2013). « Le Tchad entre deux guerres ? Remarques sur une présumé complot. » *Politiques Africaine*. 2 :130. 213-223

<sup>484</sup> Balmond, L. (2019). « L'intervention militaire de la France au Tchad en février 2019. » *Paix et sécurité européenne et internationale*. 13.

<sup>485</sup> Thomas, A. (2021, 21 mai). « Après Déby une nouvelle déstabilisation du Sud Libyen ? » *Fond pour la recherche stratégique*.

<sup>486</sup> Charbonneau, b., Debos, M. Hanon, J-P, Olsson, C. Wasinski, C. (2021). « de la guerre contre le terrorisme aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad. *Culture et conflit*. 3 : 123-124. 67-82.

<sup>487</sup> Marchal, R. (2015). « Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad. » Comité de suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation ; *CCFD-Terre solidaire*.

<sup>488</sup> Marchal, R. (2015) « Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad », N'Djamena, CSAAP.

Chauvin, E. (2018). « La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? ». *Agence française de développement*.

<sup>489</sup> Thomas, A. (2021, 21 mai). « Après Déby une nouvelle déstabilisation du Sud Libyen ? » *Fond pour la recherche stratégique*.

pour la France<sup>490</sup> et d'appui décisif aux objectifs français en échange de la sauvegarde de son régime et d'une place parmi les puissances régionales.<sup>491</sup>

#### 4.2.3.2 La Mauritanie.

Après le Tchad, la Mauritanie est le second partenaire régional de la France à prendre part aux combats en dehors des pays limitrophes de la région des trois frontières. (Mali-Niger-Burkina Faso). En intervenant aux côtés de la MINUSMA, de la France et de ses partenaires du G5 Sahel, la Mauritanie poursuit les mêmes objectifs que la France en apportant son concours au rétablissement de l'intégrité malienne et à la lutte contre les groupes « terroristes ». De plus, Nouakchott prend une part importante dans la mise en place de l'architecture sécuritaire régionale française en devenant la pièce maîtresse du G5 Sahel. À cet égard, c'est dans sa capitale que le G5 Sahel fut créé et où le secrétariat permanent et le collège de formation des officiers furent installés.<sup>492</sup> Le partage initial des objectifs entre la France et les autorités mauritaniennes peut s'expliquer premièrement par la collaboration sécuritaire qu'entretient ce pays depuis plusieurs années avec Paris et le reste des pays occidentaux ce qui lui permit au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle de réformer son armée afin d'apporter une réponse efficace aux incursions répétées des GAT au lendemain de la guerre civile algérienne.<sup>493</sup> Deuxièmement, la Mauritanie, en intervenant au Mali, cherche à éviter la création d'un État indépendant dans l'Azawad à sa frontière de peur de voir une propagation des velléités indépendantistes.<sup>494</sup>

Malgré la similarité apparente entre les objectifs occidentaux et mauritaniens, nous remarquons que les autorités de Nouakchott ne partagent pas tout à fait le même dessein que Paris. Alors que les militaires français mènent une guerre totale contre les « terroristes », la Mauritanie s'inspirant de ses anciens succès remportés contre les GAT dans les années 2000 est suspectée de maintenir des canaux de discussions avec certains groupes « terroristes ». À ce sujet, le pays fut le premier État du sahel à être directement

---

<sup>490</sup> Debos M., (2016) *Living by the Gun in Chad: Combatants, Impunity, and State Formation*, Londres, Zed Books.

<sup>491</sup> Charbonneau, B., Debos, M. Hanon, J-P, Olsson, C. Wasinski, C. (2021). « De la guerre contre le terrorisme aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad ». *Culture et conflit*. 3 : 123-124. 67-82.

<sup>492</sup> Le Point. (2020, 28 février) Mauritanie, Soldat modèle du G5 Sahel ?

<sup>493</sup> Boukhars, A. (2020). « Contre le terrorisme en Mauritanie ». *Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique*.

<sup>494</sup> Ould Ahmed Salem, Z. (2013) « Mauritanie : la stratégie d'un ex-futur maillon faible ». *Science po. Centre de recherche international*.

concerné par le « terrorisme » djihadiste à partir de 2005 alors que le pays n'a pas connu d'attaques terroristes depuis 2011 bien que ses ressortissants constituent la deuxième source de combattant et d'idéologue d'AQMI juste derrière les Algériens.<sup>495</sup> Face à ces chiffres étonnant, plusieurs éléments attestent qu'il existe des liens entre Al-Qaïda et les autorités mauritaniennes. Parmi ces preuves nous pouvons citer la libération de Sanda Ould Bouamama, l'ancien porte-parole d'Ansar Dine, ainsi que la curieuse décision de Daech de ne pas inclure le pays dans la wilayat d'Afrique de l'Ouest et surtout les documents saisis dans la cache d'Oussama Ben Laden au Pakistan par les Forces spéciales américaines attestant des tractations engagées entre le pays et al-Qaïda en 2010.<sup>496</sup> Ces éléments conjugués aux risques de représailles et à la taille modeste de l'armée nationale mauritanienne<sup>497</sup> permettent à l'International Crisis Group d'en conclure dans l'un de ses rapports que la Mauritanie conserve une attitude de retrait dans les combats qui l'opposent aux « terroristes ». <sup>498</sup> Cette volonté d'engager des pourparlers avec les « terroristes » marque une divergence certaine avec Paris qui s'illustre particulièrement lorsque Nouakchott prend parti pour la junte au pouvoir à Bamako plutôt que pour la France.<sup>499</sup>

Pour résumer cette troisième partie, nous pouvons dire que les partenaires régionaux partagent en majorité les mêmes objectifs que Paris. Plusieurs éléments nous permettent de considérer que ces deux pays sahéliens ont pour objectifs communs la préservation de l'intégrité territoriale du Mali et la lutte contre le « terrorisme ». Alors qu'au départ ces deux pays prennent une part active dans l'architecture sécuritaire régionale de la France et apportent par conséquent leur soutien aux projets de l'Hexagone dans la région, nous remarquons qu'au cours du conflit la Mauritanie et le Tchad ont suivi deux dynamiques de partage des objectifs divergentes. En effet, N'Djamena en suivant ses propres intérêts s'alignent totalement sur les objectifs français tandis que Nouakchott adopte une dynamique inverse en préférant dialoguer avec les « terroristes » et s'aligner sur les objectifs de Bamako.

---

<sup>495</sup> Boukhars, A. (2020). « Contre le terrorisme en Mauritanie. » *Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique*

<sup>496</sup> Reuteurs, (2013, 1<sup>er</sup> mars) « Al-Qaïda leaders made plans for peace deal with Mauritania. »

<sup>497</sup> Le Point (2020, 28 février) « Mauritanie, soldat modèle du G5 Sahel ? »

<sup>498</sup> International Crisis Group. (2017, 12 December). "Finding the Right role for the G5 Sahel joint Force."

<sup>499</sup> Khalilou, D. (2022, 19 janvier) « Pression sur la Mauritanie pour se positionner sur le Mali. » *DW*.

Pour résumer, nous voyons que la France dispose de quatre objectifs particuliers au Mali. Ainsi, en intervenant aux côtés de ses partenaires régionaux, Paris compte répondre au péril « terroriste ». Ce premier objectif s'accompagne dans un deuxième temps d'une volonté d'aider Bamako à restaurer son intégrité territoriale au prix de réformes institutionnelles. Face à ces deux premiers objectifs officiels, nous constatons que la France poursuit un troisième objectif plus discret sur le continent qui vise à préserver les intérêts hexagonaux dans la région en stoppant l'avancée des djihadistes vers le golfe de Guinée. Ce troisième objectif est à mettre en lien avec un projet de défense de l'influence française en Afrique de l'Ouest auprès de ses partenaires justifiant la mise en place d'une architecture sécuritaire locale censée garantir les accords de paix signés entre le gouvernement central et les groupes indépendantistes. Ainsi, la France s'est montrée prête à collaborer avec certains groupes indépendantistes et groupes d'autodéfenses communautaires au nom de la guerre antiterroriste. Néanmoins, ce choix de partenariat s'est fait au détriment des bonnes relations avec l'Etat hôte de l'intervention. Au vu des résultats, nous pouvons dire que les objectifs français n'ont pas été atteints, car les GAT ont continué à prospérer dans la région jusqu'aux flans des Etats littoraux. De plus, Paris n'a réussi à préserver son influence sur les Etats sahéliens. Enfin, le gouvernement français n'est pas parvenu à défendre son architecture sécuritaire régionale et n'a pas réussi à faire respecter les accords de cessez le feu et les réformes institutionnelles au Mali. Toutefois, l'Elysée a atteint certains de ses objectifs en maintenant son influence sur les Etats du golfe de Guinée tout en préservant Bamako et en évitant la scission du territoire malien.

Dans notre deuxième partie, nous constatons que Paris ne partage que très peu de ses objectifs avec ses partenaires locaux. Premièrement, bien que l'Etat hôte escompte avec l'aide française retrouver son intégrité territoriale, nous comprenons que l'objectif principal du pouvoir malien s'inscrit dans une opposition ancestrale entre les populations du nord et du sud du pays qui se traduit par une volonté belliqueuse envers tous les mouvements indépendantistes. Cette différence d'objectif entre Bamako et Paris conduit par conséquent une différence de stratégie entre les deux anciens partenaires car le pouvoir malien préfère favoriser la collaboration avec les groupes islamistes radicaux tandis que Paris choisit de travailler avec les milices touaregs. Au sujet de ces milices, dans un deuxième temps, nous voyons qu'elles s'inscrivent dans un processus de « milicianisation » de la société ce qui s'oppose aux projets de restauration du pouvoir central et de réformes étatiques entrepris

par la France bien que ces Forces locales puissent parfois répondre à des logiques de dissidences relatives favorisant le partenariat avec les FAMa et les Forces armées françaises. Néanmoins, la diversité de ces milices et leur manque d'homogénéité entraîne une hausse des confrontations inter et intracommunautaires ce qui dégrade la situation sécuritaire et favorise l'émergence des GAT empêchant de fait le renforcement des institutions étatiques. En d'autres termes, nous comprenons que les milices maliennes ne s'opposent pas directement aux objectifs français mais leur influence sur la société est à l'origine d'un cercle vicieux qui nuit directement aux objectifs français. Enfin, ce quatrième chapitre nous permet de constater que le Tchad et la Mauritanie poursuivent en partie les mêmes objectifs que la France sur le terrain bien que les motivations soient différentes. Alors que le Tchad cherche à préserver la protection hexagonale et à développer sa place parmi les puissances régionales, la Mauritanie tente de garder aussi sa protection occidentale mais souhaite éviter le retour des attentats sur son sol. Ces différences expliquent ainsi pourquoi le pouvoir mauritanien se montre prêt à dialoguer avec les GAT au risque de s'opposer aux objectifs français.

Après avoir étudié en détail les objectifs de la France et de ses partenaires locaux au Mali, nous allons pouvoir résumer nos précédents chapitres avant d'établir une analyse comparative de nos deux cas d'études au cours de notre conclusion.

## **CONCLUSION**

Après plusieurs années de présence au Mali, caractérisées par une dégradation des relations diplomatiques entre l'Élysée et les autorités maliennes, les Forces armées françaises se voient finalement contraintes de quitter le pays au cours de l'été 2022 marquant de fait la fin de l'opération Barkhane et du même coup la fin de l'intervention tricolore dans le pays. Ce départ au goût amer pour les soldats français s'inscrit dans la liste des échecs des opérations militaires extérieures contre-terroristes. Parallèlement à cela, nous voyons que la France aux côtés de la coalition internationale contre Daech est arrivée à répondre en grande partie à ses objectifs de mission au cours de son intervention en Irak car l'Hexagone a réussi à détruire l'assise territoriale de l'EI, à rétablir l'intégrité du pays ainsi que la place de la France dans la région. Dès lors, le succès apparent de l'opération Chammal

vient nourrir le débat scientifique qui oppose les détracteurs des interventions contre-terroristes aux partisans de l'évaluation des conflits à travers une analyse classique des opérations militaires extérieures. Pour rappel, c'est à l'aune de ce débat que nous nous sommes demandé pourquoi une opération contre-terroriste peut-être un succès ?

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons montré dans notre premier chapitre que la littérature met en exergue deux types de facteurs de succès potentiels capables d'expliquer la réussite d'une opération extérieure. Premièrement, notre mémoire a montré que l'analyse unique des dynamiques stratégiques militaires reste une approche limitée pour évaluer le succès d'une intervention. Deuxièmement, après avoir mis en exergue les limites du premier type de facteur, nous montrons que l'analyse des dynamiques sociopolitiques des acteurs du conflit s'avère être un choix plus pertinent pour répondre à notre question de départ. À partir des lectures citées dans notre revue de littérature, nous avons été en mesure de distinguer trois types de partenaires locaux susceptibles de jouer un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs d'une opération contre-terroriste. Ainsi, nous soutenons l'hypothèse selon laquelle une dynamique de partage des objectifs entre l'État intervenant et les Forces partenaires locales, à savoir les gouvernements, les groupes armés et les puissances régionales, est une condition au succès potentiel d'une opération extérieure contre-terroriste. Par ce biais nous souhaitons contribuer à l'avancée des recherches sur le thème des relations entre partenaires au cours des interventions extérieures contre-terroriste au vu du peu d'études conduites sur le sujet. De plus, nous comptons également contribuer à la recherche en palliant le manque d'études francophones dans ce domaine.

Dans notre deuxième chapitre, nous avons commencé par clarifier les termes du sujet. Dans un premier temps, nous avons démontré que les interventions militaires contre-terroristes doivent être analysées comme un genre particulier des opérations militaires extérieures. Notre mémoire met aussi en exergue les spécificités des opérations militaires extérieures destinées à lutter contre le « terrorisme » djihadiste. Dans un deuxième temps, nous mettons en lumière l'importance d'analyser le succès opérationnel d'une intervention extérieure à travers l'atteinte des objectifs plutôt que suivant des indicateurs de réussites classiques.

Le troisième et le quatrième chapitre nous ont permis de comparer les dynamiques poursuivies par la France et ses partenaires locaux au Mali et en Irak. Nous avons tout d'abord dressé une liste des objectifs défendus par Paris que nous avons par la suite comparé à l'évolution des objectifs des partenaires. Notre travail de recherche a montré qu'au cours des deux interventions, les autorités françaises ont suivi des objectifs communs en cherchant à lutter contre la prolifération des GAT tout en aidant les gouvernements en place à retrouver l'intégrité de leur territoire. En d'autres termes, Paris est intervenue au Mali et en Irak car les Forces nationales de ces deux pays se sont montrées incapables de répondre à la pression djihadiste. En déclenchant ces deux opérations militaires extérieures l'exécutif français voulait répondre à la fois à des enjeux sécuritaires régionaux, car la chute d'un État aux mains d'une organisation « terroriste » représente un potentiel déstabilisateur conséquent, mais également à des problématiques internes. En effet, l'Hexagone est régulièrement confronté à des attaques terroristes, par conséquent l'Élysée en intervenant dans ces deux États cherche à éviter la création d'une base arrière du djihad ainsi que toute instrumentalisation de sa population d'origine immigrée. Cela dit, malgré les victoires tactiques obtenues sur le terrain, nous remarquons que les militaires français ont été contraints de garder une présence conséquente sur place car, dans nos deux cas d'étude, les Forces locales nationales n'ont pas réussi à atteindre le degré d'autonomisation prévu initialement. Nous constatons également au cours de notre étude qu'au Mali, comme en Irak, le pouvoir parisien a suivi un projet de préservation du rang de la France parmi les puissances capables d'influencer la politique du Machrek et du Sahel aux yeux des États-Unis et des alliés régionaux comme les monarchies arabes et les États africains littoraux.

Parallèlement à ces premiers objectifs communs, nous constatons que la France adopte en Irak et au Mali une dynamique de partenariat similaire vis-à-vis des groupes armés ethniques et communautaires à condition que ces derniers coopèrent dans la lutte contre la progression djihadiste. Comme nous l'avons observé au cours du mémoire, le choix de collaboration avec les milices s'oppose en partie aux objectifs de restauration de la souveraineté nationale. Toutefois, il convient de souligner le fait que la collaboration établie entre la France et les Forces armées locales en Irak et au Mali ne repose pas sur les mêmes bases. En effet, au Mali, Paris a ouvert des canaux de discussion avec les Touaregs dans le cadre des tractations en vue de la signature des accords d'Alger, au grand dam de Bamako

qui demeure dans une logique d'opposition vis-à-vis de ces populations. Contrairement aux objectifs maliens, l'Élysée, à travers la prise de contact avec les milices rebelles et anciennes alliées des « terroristes », souhaite s'immiscer dans les affrontements séculaires qui opposent les populations du Nord et du Sud et plus largement les ethnies nomades aux ethnies sédentaires afin de trouver des partenaires de lutte contre les djihadistes et pour limiter au maximum la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel.

En Irak, la situation fut toute autre. Les Forces locales organisées en milices répondent elles aussi à des logiques communautaires et visent à apporter une réponse aux exactions « terroristes ». Cependant, ces milices se sont toutes constituées contre l'État islamique. Comme nous l'avons démontré les *Hach al-chaabi* issues des unités de mobilisations populaires opèrent sur l'ensemble du pays et se sont montrées plus prompts à collaborer avec les Forces extérieures car elles visent comme la coalition internationale à détruire l'assise territoriale de Daech. Au cours des combats la France et ses alliés ont donc pu collaborer directement avec ces milices même si elles sont pour certaines sujettes de l'Iran. Toutefois, nous voyons que les unités de mobilisation populaire, une fois le Nord libéré du joug « terroriste », se sont profondément ancrées dans la vie politique nationale et sont venues parasiter les objectifs de réforme français. Mais contrairement aux cas maliens, ces milices chiites s'inscrivent totalement dans le jeu politique nationale et sont prêtes à des compromissions avec les populations ce qui les amènent de surcroît à poursuivre leur collaboration avec la France et les puissances étrangères sur certains points. De plus, en Irak, nous constatons que la position française dans le dossier kurde présente des similitudes avec le dossier touareg car le pouvoir central irakien s'est opposé à toute velléité d'indépendance de sa minorité ethnique du Nord ainsi qu'à la pérennisation des conquêtes faites par les peshmerga sur le Khalifat. Néanmoins, contrairement au Mali où les FAMa purent remettre le pied à Kidal et Ménaka contre l'avis des Français, le territoire kurde étant sanctuarisé par des frontières, la coalition arabe irakienne n'a pas été en mesure de pousser son offensive au-delà des limites de la région ce qui permit à la France de conserver son allié kurde dans la guerre contre les « terroristes ».

Cette différence de pratique entre les deux interventions françaises s'observe également dans les projets de réformes promus en parallèle par Paris en Irak et au Mali. Dans les deux cas, les autorités françaises soulignent la part de responsabilité qui incombe

aux gouvernements centraux locaux dans le déclenchement des conflits, car c'est effectivement le manque d'inclusivité des autorités centrales et les politiques publiques discriminantes à l'égard des communautés sunnites en Irak et des minorités ethniques du Nord au Mali qui ont amené ces populations à se rebeller. Néanmoins, nous voyons que le désir français de voir ces États se réformer est loin d'être identique dans les deux interventions. En Irak, l'Élysée a salué et soutenu les initiatives de réformes entreprises par le gouvernement dès la Conférence internationale de Paris en 2014. Et malgré les révoltes populaires de 2019, l'État français n'a pas retiré son soutien au gouvernement irakien qui est resté majoritairement chiite et plus encore après les élections législatives qui ont conduit le bloc-pro-iranien à prendre le pouvoir dans le pays. Alors qu'au Mali, bien que l'opération Serval devait au départ uniquement favoriser le retour d'un pouvoir légitime par l'intermédiaire de la tenue d'élections démocratiques, l'avènement de l'opération Barkhane a conduit les autorités françaises à revoir leurs objectifs et à promouvoir la réforme de l'appareil étatique. Cette différence dans l'approche des deux interventions associées aux particularités politiques africaines a conduit les autorités maliennes à se braquer jusqu'à entrer en opposition avec les objectifs français, car pour Bamako la lutte contre les ethnies sécessionnistes du Nord demeure la priorité. Par conséquent, il est logique de voir le partenaire malien refuser tout processus d'intégration qui augmenterait l'influence des Touareg dans la prise de décision politique. Ainsi, la priorité donnée à la lutte contre les rebelles explique pourquoi Bamako accepte de négocier avec certains groupes qualifiés de « terroristes », car ils sont pour le pouvoir central malien son unique moyen de nuire à l'influence grandissante des populations du Nord.

La différence d'objectif entre la France et les deux nations hôtes explique donc la différence entre l'approche irakienne et malienne du péril « terroriste ». Alors que les deux pays sont confrontés à des phénomènes djihadistes similaires, nous constatons que les politiques suivies par les deux pays amènent à des résultats différents. En faisant appel aux milices communautaires dans sa guerre séculaire contre les groupes indépendantistes de l'Azawad, Bamako a été contraint de faire un choix entre le retour à l'autorité de l'État central sur l'ensemble du territoire national et le maintien de l'unité du pays. Au final, les autorités maliennes ont opté pour la seconde position ce qui a conduit à une dynamique d'opposition grandissante avec les objectifs de Paris car les GAT ne représentaient plus la

principale menace. Pour le pouvoir malien, après les putschs de 2021 et de 2022, il est devenu clair que la confrontation directe avec les milices touareg devait être accompagnée du départ de l'ancien partenaire français. Dès lors, la rupture était consommée et les troupes françaises n'avaient d'autres choix que de quitter le territoire car la collaboration entre les deux anciens partenaires était devenue impossible à partir du moment où l'État malien refusait de réformer ses institutions et d'appliquer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

En parallèle, nous observons une dynamique opposée en Irak alors que les objectifs de la France et de ses partenaires convergent sur plusieurs points. Au Moyen-Orient, la RAK, Bagdad et les milices ont fini par s'aligner sur les objectifs poursuivis par la coalition internationale à savoir la lutte contre Daech et le retour de l'intégrité territoriale, car contrairement au Mali les milices issues de la mobilisation populaire chiite n'ont pas tissé d'alliances avec les djihadistes sunnites. De plus, après la victoire militaire sur le Khalifat en 2017, nous observons l'émergence d'oppositions entre les différents partenaires locaux de la France qui n'ont paradoxalement pas conduit à une divergence des objectifs avec les Français. Premièrement, bien que la profusion des milices ait remis en cause la souveraineté de Bagdad sur son territoire nous remarquons que les gouvernements irakiens successifs, contrairement aux pouvoirs publics maliens, ont continué de vouloir rétablir la souveraineté de l'État central sur l'ensemble du pays tout en limitant l'offensive contre la région autonome kurde. D'autre part, l'Etat central a adopté une posture critique à l'égard des milices locales et c'est par exemple pour cette raison que Bagdad a tenté d'intégrer ces dernières au sein de la garde nationale. Toutefois, malgré cette lecture critique du phénomène milicien en Irak, nous observons une collaboration étroite entre les Forces de sécurités nationales et les unités de la mobilisation populaire. De surcroit, après la chute du khalifat et l'entrée massive des milices chiites dans la vie politique irakienne, nous constatons que la frontière entre les groupes communautaires et le pouvoir central s'est amenuisée, à l'image du parlement désormais acquis aux miliciens. Pourtant, malgré la milicianisation de la société irakienne, plusieurs évènements politiques ont prouvé l'attachement commun aux objectifs de rétablissement de l'unité nationale ce qui correspond aussi aux objectifs poursuivis par la France. Bien que ces milices soient en concurrence avec l'État central nous avons démontré qu'elles continuent de refuser le

dialogue avec les djihadistes et qu'elles partagent avec Bagdad la volonté de préserver l'indépendance de l'Irak vis-à-vis de l'influence iranienne. Or, comme nous le constatons, la conservation de l'unité de l'Irak passe pour les milices comme pour l'Etat central par l'intégration politique des communautés arabes sunnites pourtant alliées de l'EI. Par conséquent, l'État irakien comme les milices locales se montrent prêts à conserver le dialogue avec les Forces occidentales, ce qui coïncide avec les projets français de lutte contre les « terroristes » et de restauration de l'influence hexagonale dans la zone.

Enfin, la différence de dynamique de partage des objectifs entre le conflit malien et le conflit irakien s'observe aussi dans l'étude des relations entre la France et les partenaires régionaux. Au Moyen-Orient, notre recherche montre que les puissances régionales s'inscrivent dans une dynamique de convergence limitée des objectifs. En premier lieu, nous remarquons que les monarchies du golfe entament dès 2014 un processus de rapprochement avec les objectifs occidentaux en participant activement aux combats contre Daech et à la protection des gouvernements irakiens. Cependant, après 2017, nous remarquons que les pays arabes cessent en partie de collaborer avec certains partenaires de la France à l'image de Riyad qui retourne dans une logique d'opposition avec Téhéran et refuse de poursuivre sa collaboration avec les milices chiites irakiennes. Mais, ce choix ne marque pas pour autant une rupture, car comme Paris, l'Arabie saoudite continue de soutenir les gouvernements centraux irakien et kurde. De plus, le royaume saoudien arrive aussi à s'accommoder des milices nationalistes irakiennes qui cherchent comme lui à limiter l'influence de l'Iran en Irak. Dans un deuxième temps, notre travail de recherche nous permet de dresser un constat similaire au sujet de la politique turque dans la région. Alors qu'au départ, nous observions une absence totale de partage entre les objectifs poursuivis par Ankara et Paris. Le revirement de la politique d'Ankara durant le conflit a finalement amené l'État turc à s'aligner sur les objectifs de la coalition internationale conduisant à une dynamique de rapprochement. Malgré cela, nous remarquons que la France et la Turquie conservent des sujets de tension, car la Sublime porte continue de s'opposer aux milices chiites, à l'État central en Irak et à soutenir l'ASL en Syrie. Ainsi, notre troisième chapitre nous permet de voir que les Turcs opèrent une dynamique de rapprochement avec les objectifs occidentaux et ceux de l'opération Chammal alors que Paris continue de partager une grande partie de ses objectifs avec les monarchies arabes du golfe persique.

Notre quatrième chapitre met en lumière des dynamiques opposées au Mali. Face à cette dynamique de convergence limitée des objectifs entre partenaires en Irak, l'étude des objectifs des deux puissances régionales intervenantes au côté de la France au Sahel nous montre que le Tchad s'aligne sur l'ensemble des objectifs de missions de la France dans le conflit ce qui explique pourquoi N'Djamena fini par rompre ses relations avec la junte malienne en même temps que la France. À l'inverse, notre étude montre que la Mauritanie suit quant à elle une dynamique opposée. Alors que les deux partenaires partageaient au départ du conflit les mêmes objectifs. La volonté du pouvoir mauritanien d'entamer des négociations avec les « terroristes » et de maintenir ses relations avec Bamako marque la rupture avec les objectifs de Paris. Ainsi, à l'inverse des Turcs, les Mauritaniens opèrent une dynamique d'éloignement des objectifs français tant bien même que Nouakchott et N'Djamena demeurent dans la sphère d'influence historique française en tant qu'anciennes colonies contrairement à la Turquie et l'Irak.

Nous pouvons en conclure, d'après notre comparaison des interventions françaises au Mali et en Irak, que notre hypothèse de départ nous semble être confirmée car effectivement l'absence de dynamique de partage des objectifs de mission entre l'État intervenant et les partenaires locaux explique la différence de résultats entre les deux interventions militaires extérieures contre-terroristes. En effet, en Irak nous observons qu'il existe une dynamique de partage des objectifs principaux entre la France et les partenaires locaux qui a facilité l'atteinte des objectifs français et donc le succès de l'opération Chammal. À l'inverse, au Mali, des dynamiques opposées conduisent à l'absence de partage des objectifs entre la France et la plupart des partenaires locaux de l'Hexagone et elles expliquent également l'échec de l'intervention française dans le pays. Enfin, ces résultats de recherche nous permettent de répondre à notre question de départ en affirmant que l'absence de partage des objectifs de missions entre les partenaires locaux est une limite au succès potentiel d'une opération militaire extérieure contre-terroriste. Toutefois, nous pouvons apporter une légère précision au sujet des partenaires régionaux. Alors que l'étude de ces derniers en Irak démontre que ces acteurs suivent une dynamique de partage des objectifs avec la France et qu'au Mali, la Mauritanie suit une dynamique inverse. Les particularités du cas tchadien constitue une limite à notre hypothèse de départ. Par

conséquent, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que l'absence de partage des objectifs entre partenaires régionaux soit une limite du succès.

La méthode de vérification utilisée dans ce mémoire, qui peut être appliquée à d'autres pays et à d'autres opérations contre-terroristes, gagnerait à être bonifiée par une collecte de données plus importante. Il serait intéressant d'élargir le cadre de notre recherche aux missions intégrées internationales afin d'inclure la totalité des acteurs du conflit. Cette tâche dépassait le cadre de ce mémoire, mais pourrait être accomplie pour confirmer les résultats compilés ici. D'autre part, nous pourrions élargir notre recherche à l'ensemble des territoires concernés par les opérations Chammal et Barkhane car au cours de notre travail de recherche nous nous sommes cantonnés aux dynamiques de partage des objectifs avec les partenaires locaux uniquement sur deux pays. Il serait donc intéressant de voir si nous pouvons obtenir des résultats similaires en évaluant l'intervention Chammal en Syrie et l'opération Barkhane dans l'ensemble de la bande sahélo-saharienne francophone.

Nous devons reconnaître un biais eurocentrique dans notre recherche qui est induit par les termes du sujet. En choisissant de travailler sur deux opérations extérieures françaises et en portant notre analyse en premier lieu sur les objectifs défendus par ce même pays, nous sommes naturellement confrontés à une surreprésentation des sources françaises. Pour compenser cela, nous aurons pu idéalement avoir recourt à des sources locales afin d'équilibrer l'origine de notre documentation. Mais au vu de nos cas d'étude, de leurs situations actuelles et de la barrière de la langue, l'accès à ces documents demeure limité. En nous appuyant sur le peu de sources locales accessibles, nous avons été contraints de baser davantage notre travail sur des sources occidentales afin de ne pas rester uniquement cantonnés aux points de vue français. Néanmoins, comme le but de notre mémoire est l'analyse des objectifs clairement établis par les partenaires locaux, l'utilisation majoritaire de sources secondaires occidentales nous apparaît comme une lacune mineure, mais qui se doit d'être soulignée.

Nous sommes conscient des limites de notre recherche et nous savons que nos résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble des opérations militaires extérieures, car ces derniers portent uniquement sur deux interventions contre-terroristes. D'autre part, comme nous l'avons souligné, notre travail se cantonne à l'étude d'une seule limite au succès potentiel d'une opération. En démontrant que l'absence de partage des objectifs

entre l'armée intervenante et les Forces partenaires locales est une limite au succès potentiel d'une opération extérieure contre-terroriste, nous n'excluons pas l'existence d'autres limites théoriques.

## BIBLIOGRAPHIE

Abadie, A. (2006). "Poverty, Political Freedom, and the Roots of Terrorism" *American Economic Review*. 96: 2. 50–56.

Abba, S. (2017, 30 août). « Alioune Nouhoum Diallo, le patriarche malien qui veut raisonner le djihadiste Amadou Koufa. » *Le Monde*.

Aboufadel, L (2019, 24 janvier) « ISIL's reign over eastern Euphrates nearing its end-map." *Al-Masdar News*.

Al-Monitor (2015, 10 juillet) "why Iraq needs to depoliticize their popular mobilization units."

Al-Nidawi, O et Knights, M. (2018, 22 Février) "Militias in Iraq's Security Forces: Historical Context and US Options." *The Washington Institute for Near East Policy*.

Andrew, M. (1975). "Why big Nations lose small wars: The politics of asymmetric conflict." *World Politics*. 2. 175-200.

Antil, A. (2019) « Sahel : soubassement d'un désastre », *Politique étrangère*.

Arakon, M., Jan, S et Hakki, A. (2014, 6 juin). Quel rôle la Turquie joue-t-elle dans le chaos en Syrie et en Irak ? *L'Humanité*.

Assemblée Nationale, (2013, 22 mai). Compte rendu de l'audition de l'amiral Édouard Guillaud sur les enseignements de l'opération Serval. *Commission de la défense nationale et des forces armées*.

Assemblée nationale. (2013, 18 juillet) Rapport d'information numéro 1288. Sur l'opération Serval. Par la commission de la Défense nationale et des forces armées

Ayrault, J-M. (2013, 22 avril). Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, sur le bilan de l'opération Serval et les perspectives politiques et économiques du Mali, à l'Assemblée nationale.

Ayrault, J-M (2016, 20 octobre) Déclaration à la presse du ministre des Affaires étrangères et du développement international, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech en Irak et en Syrie, à Paris

Badie, B. (2013, 10 décembre) Avec l'Iran et la Syrie, le système international découvre enfin des nouveaux modes de fonctionnement. *Le Monde*.

Baczko A. et Dorronsoro G. (2020) « La souveraineté fragmentée. Intervention internationale et guerre civile en Afghanistan après 2001 ». *Sociétés politiques comparées*.

Bagayoko, N. (2018) « Le Processus de réforme du secteur de la sécurité au Mali, » Montréal, *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

Bagayoko, N. (2019) « Le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne ». *Centre FrancoPaix en résolution de conflit et missions de Paix de la Chaire Raoul-Dandurand*.

Bahout, J (2017, 10 juillet). « La difficile définition d'une « doctrine Macron » au Proche-Orient et au Maghreb. » *Orient XXI*.

Balanche, F. (2023, 13 février). « Irak et Syrie les autonomies kurdes menacés. » *Le Grand Continent*.

Balmond, L. (2019). « L'intervention militaire de la France au Tchad en février 2019. » *Paix et sécurité européenne et internationale*.

Bansept, L., et Tenenbaum, E. (2022) « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest » *IFRI*.

Baudais V., (2016) *Les trajectoires de l'État au Mali*. Paris, L'Harmattan.

BBC (2022, 3 mai) « Accords de défense militaire : pourquoi le Mali rompt avec la France et l'Europe et quels sont ces accords ? »

Bencherif, A. (2018). « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations. » *Politique africaine*. 2: 150. 179-201

Benchérif, A et Campana, A (2017). "Alliances of convenience: assessing the dynamics of the Malian insurgency", *Mediterranean Politics* 22 :1. 115-134.

Benhaim, Y (2017). « La « Ligne Alep-Mossoul » : nouvel étranger proche de la Turquie. » *Mouvements*. 90 :2. 92-100

Benraad, M (2017) « La vengeance, ressort mobilisateur de l'État islamique », *Politique étrangère*. 82 : 4. 53-62

Berthiaume, L. (2021, 17 février) « Le Canada se retirera-t-il de l'Irak en mars. » *La Presse*.

Bianchi, A. (2006) « Évaluation de l'efficacité des mesures antiterroristes du Conseil de sécurité de l'ONU : la quête d'une légitimité et cohésion. » *Revue européenne de droit international*. 17 : 5. 881–919

Bigo, D., Bonnefoy, L. Charbonneau, B. Debos, M., Delori, M. Egger, C., Guittet, E-P., Hanon, J-P., Magni-Berton, R., Mégie, A., Olsson, C., Tsoukala, A., Varaine, S., Wasinski, C. et Weill, S., (2021). « Guerre et contre-terrorisme. » *Culture & conflits*. 11-19

Bigo D. (1992) « Les conflits post bipolaires : dynamiques et caractéristiques. » *Cultures & Conflits*. 8. 3-14

Bigo, D. (2005) « L'impossible cartographie du terrorisme. » *Cultures & Conflits*.

Blanken, Hy, Rothstein, H. et Lepore, J. (2015). *Assessing war: The Challenge of Measuring Success and Failure*, Washington, DC.: Georgetown University Press.

Boilley, P. (1999) *Les Touaregs Kel Adagh: Dépendances et révoltes—du Soudan français au Mali contemporain*. Paris : Karthala.

Boissin, A. (2022, 11 mars). Les milices chiites et Daech les deux visages de la violence en Irak. *Centre français de Recherche sur l'Irak*.

Boisvert, M-A (2016) « Autopsie d'une défaillance : cohésion, discipline et leadership au sein des Forces armées maliennes en 2012-2013 ». Paris, IRSEM.

Boukhars, A. (2020). « Contre le terrorisme en Mauritanie. » *Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique*.

Bos, J-M. (2021, 17 juin) « L'Afrique, plaque tournante du trafic mondial de drogues. » *DW*.

Bourdieu, P. (1973) *L'opinion publique n'existe pas*. Question de sociologie, Paris. Editions de minuit.

Bourrat, F et d'Espionne de Lacaille, A. (2019) « Les milices chiites et l'État en Irak, entre intégration et autonomisation ». *IRSEM*.

Boutellis, A. et Zahar, M-J. (2017). *A Process in Search of Peace: Lessons from the Inter-Malian Agreement*. New York: International Peace Institute

Borisovich-Orishev, A., Yurievich-Zalysin, I., Agabala-Mamedov, A., Yurievich-Alipichev, A. et Yurevna-Donskikh, K. (2022). "The UN Role in combating international

terrorism: achievement and challenges.” *Revista De Investigaciones Universidad Del Quindío*, 34, 266–275

Bozo, F. (2012) *La politique étrangère de la France depuis 1945*. Paris. Flammarion.

Brachman, M., (2009). *Global Jihadism: Theory and Practice*. Londres et New York : Routledge.

Braithwaite, A. (2015). “Transnational Terrorism as an Unintended Consequence of a Military Footprint”, *Security Studies*, 24, pp. 349-379.

Brown, K. (2008). “All They Understand Is Force: Debating Culture in Operation Iraqi Freedom.” *American anthropologist*, 110 : 4. 443-453.

Bunzel, C (2021, 10 décembre) « Explainer: The Islamic State in 2021. » *Wilson Center*.

Byman, Daniel (2014). “Buddies or burdens? Understanding the Al-Qaeda relationship with its affiliate organizations.” *Security Studies*. 23(3): 431–470

Campana, A (2016). « Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015 ». *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

Carayol R., (2021, 7 décembre) Le Mali contre la France ? Le défi des négociations avec les ‘terroristes’ , *Orient XXI*.

Carey S., Colaresi M., Mitchell N. (2015) “Governments, Informal links to Militias, and Accountability”, *Journal of Conflict Resolution*. 59: 5, 850-876.

Carter, A (2017) "A lasting defeat: The Campaign to Destroy ISIS ", *Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard Kennedy School*.

Carter, J. (2008). *Epilogue: war, Politics, and the End in Vietnam. Dans Inventing Vietnam: The United States and State building 1954-1968*. New York: Cambridge university Press. pp 232-248.

Cazeneuve, B (2014, 23 septembre) déclaration du Ministre de l’Intérieur sur les menaces proférées par les terroristes de Daech contre la France, à Paris

Chapleau, P (2019, 3 mai). L’artillerie française quitte l’Irak après trois ans de présence au Levant. *Ouest-France*.

Chebli, D. (2022) Les Régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. *Cultures et Conflits*. 125. 95-114

Cecchinell, L. (2017). Le Mali est-il un nouvel Afghanistan ? *l'Ena hors les murs*, 467, 13–15

Charbonneau, B. (2014) The imperial legacy of international peacebuilding: the case of francophone africa. *Review of international studies* 40: 3. 607-630

Charbonneau, B. et Sears, J., (2014). Fighting for the liberal peace in Mali? The limits of international military interventions. *Journal of Intervention and Statebuilding*, 8 (2–3), 192–213.

Charbonneau, B. (2017). « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel » *Les Temps modernes*. 322-340.

Charbonneau, B. (2017) Intervention in Mali: building peace between peacekeeping and counterterrorism. *Journal of Contemporary African Studies*. 35: 4. 415-431.

Charbonneau, B. (2019) “Intervention as counter-insurgency politics”. *Conflict, Security & Development*, Vol. 19: 3. 309-314

Charbonneau, B. (2020). “The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel.” *Environmental Science and Policy*. 138. 97-104.

Charbonneau, B. Debos, M. Hamon, J-P. Olsson, C. Wasinski, C. (2021). « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad. » *Culture & Conflit*.

Charbonneau, B. (2022) The climate of counterinsurgency and the future of security in the Sahel. *Environmental Science and Policy*. 138. 97-104

Charlier-Barou, M-D. (2018). L'Irak : du combat contre Daech à la guerre sociale ? *Revue Défense nationale*. 8 : 813. 89-94.

Chauvin, E. (2018). La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? Agence française de développement

Chebli, D. (2022) Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. *Cultures et Conflits*. 125. 95-114

Chivvis, C. (2014). *The impact of the War and its implications Dans Toppling Qaddafi: Libya and the limits of liberal intervention*. New York: Cambridge University Press. Pp 169-206.

Chivvis, C. (2016). *The french war on al-Qaïda in Africa*. Cambridge. Cambridge university press.

Choi, S. et Piazza, J. (2017). "Foreign Military Interventions and Suicide Attacks." *Journal of Conflict Resolution*. 61: 2. 271–297.

Chebli, D. (2022). « Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines ». *Cultures & conflits*. 125. 95-114

Christopher P., Clarke, C., Grill, B., Dunigan, M. (2013). *Paths to Victory: Lessons from Modern Insurgencies*. Washington DC: RAND corporation.

CJTF-OIR Public Affairs (2022, 4 février) Advise, Assist, Enable Key to New OIR Campaign.

Cold-Ravnkilde, S. et Lindskov Jacobsen, K. (2020). « Disentangling the security traffic jam in the Sahel: constitutive effects of contemporary interventionism ». *international Affairs*. 96. 855-874

Collier, P., Hoeffler, A., Söderbom, M. (2008). "Post-Conflict Risks." *Journal of Peace Research*. 45: 4. 461–478.

Conesa, P. (2016) Dr. Saoud et Mr. Djihad. La diplomatie religieuse de l'Arabie Saoudite. Paris. Robert Lafont.

Connable, B., Lander, N., et Jackson, K (2017) "Beating the Islamic State: Selecting a New Strategy for Iraq and Syria". Santa Monica, Calif: *RAND Corporation*. 22-24

Craven-Matthews, C. et Englebert, P. (2017) "A Potemkin state in the Sahel? The empirical and the fictional in Malian state reconstruction". *African Security*. 11: 1. 1-31.

Cunningham D. (2010) "Blocking resolution: how external states can prolong civil wars". *Journal of Peace Research*. 47: 2. 115-127.

Daguean, J-F. (2017) « L'état islamique (DAESH) une menace militaire relative pour une menace politique majeure ». *Maghreb – Machrek*. 233-234 (3-4) 19-37.

Debos M., (2016) *Living by the Gun in Chad: Combatants, Impunity, and State Formation*. Londres, Zed Books.

Debos, M et Powell, N. (2017). « L'autre pays des « guerres sans fin » : une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) ». *Les temps modernes*. 693-694 : 2-3. 221-266.

de La Roche Saint-André, M (2021). « La Turquie dans le nord de la Syrie : le coût de l'influence. » *CERMAM*.

Déclaration du MNLA, du HCUA et du MAA (2013, 8 novembre 2013) à Ouagadougou.

Dembélé, C. (2015, 30 août). « Mali : La Pauvreté ou l'antichambre de la radicalisation puis du terrorisme ». *MaliActu.Net*.

Delori, M., Egger, C., Magni-Berton, R., Varaine, S. (2021). « Les interventions militaires sont-elles une cause du terrorisme ? » *Cultures & conflits*. 123. pp 37-66.

DeMeritt, J. (2015). "Delegating Death Military Intervention and Government Killing." *Journal of Conflict Resolution*. 59: 3. 428–454.

Denny, E., Walter, B., (2014). "Ethnicity and Civil war." *Journal of Peace Research*. 51: 2. 199-212.

Dewitz, C. (2015, 16 décembre) "Bundeswehr unterstützt Erstmals Luftangriffe gegen den IS." *Bunderswehr Journal*.

Diarra, A (2016, 25 janvier). « De la Libye au Pakistan : Iyad Ag Ghali, le parcours d'un monstre « fidèle » au Mali. » *Le Républicain Malien*.

Dobbins, J., Jones, S., Crane, K., Rathmell, A., Steele, B., Teltschik, R. Timilsina, A. (2005). « The UN's Role in Nation-Building: From the Congo to Iraq », Santa Monica, Calif. RAND Corporation.

Dowd, C. (2015) "Grievances, governance and islamist violence in sub-saharan." *The Journal of Moderne African studies*. 53: 4: 521-522.

Downes, A. et Monten, J. (2013) "Forced to Be Free? Why Foreign-Imposed Regime Change Rarely Leads to Democratization." *International Security*. 37: 4. 90-131.

Doyle, M., Sambanis, N. (2000). "International Peacebuilding: A Theoretical and Quantitative Analysis" *American Political Science Review*. 94: 4. 779–801.

Dumas, F., Meyer, F. et Ruillard, G (2021, 6 juillet) Rapport d'information n 4316 sur la stabilité au Moyen-Orient dans la perspective de l'après Chammal. Commission de la Défense nationale et des forces armées. Assemblée Nationale.

DW (2023, 20 avril) « Quel rôle pour les soldats tchadiens au Mali ? »

Edelstein, D. (2008). *Occupational Hazards: Success and Failure in Military Occupation*. New York, Cornelle University Press.

Eichenberg, R. (2005). "Victory Has Many Friends: US Public Opinion and the Use of Military Force, 1981–2005" *International Security*. 30: 1. 140–177.

Einsiedel, S. (2016). "Assessing the UN's Efforts to Counter Terrorism". *UNU Centre for Policy Research*. 1- 6

Élysée (2018, 14 avril) Communiqué de presse du Président de la République sur l'intervention des forces armées françaises en réponse à l'emploi d'armes chimiques en Syrie.

Élysée (2018, 26 avril) Conférence contre le financement du Terrorisme « No Money For Terror ».

Erbland, B (2022) « La Libye (Harmattan) » dans Fernandez, J et Jeangène-Vilmer, J.-B. (2022) *Les Opérations extérieures de la France*, Paris, CNRS Éditions, 233-246

Esposito, J. (2002). *What everyone needs to know about islam*. Oxford: New York. Oxford university Press.

Esteban, J., Mayoral, L., Debraj, R. (2012). "Ethnicity and conflict: An empirical study." *American Economic review*. 102: 4. 1310-1342.

Fabius, L (2014, 15 septembre) Discours du ministre des Affaires étrangères, Lors de la Conférence internationale pour la paix en Irak, à Paris.

Fabius, L. (2015, 2 juin) Conférence de presse après la tenue d'une rencontre des membres de la coalition internationale contre Daech, à Paris.

Fachaux, L (2020, 12 février) L'arrivée de l'armée à Kidal est acceptée et négociée depuis des mois » Tv5 Monde.

Favarel-Garrigues G. et Gayer L. (2016) « Violent la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat. » *Politix*.115 : 3. 7-33

Fayet, H (2022) « Quelle posture stratégique pour la France au Moyen-Orient ? » *IFRI*

Fearon, J., Laitin, D. (2003). "Ethnicity, insurgency, and civil" *Dans American Political Science Review*. 97: 1. 75–90.

Filiu, J-P (2021, 27 septembre) Daech : affaibli mais pas mort. *Institut Montaigne*.

France 24 (2022, 18 février). « Retrait du Mali : le Tchad un acteur clef mais plus fragile de la sécurité au Sahel. »

Franceinfo (2014, 1<sup>er</sup> septembre) « François Hollande en Irak : un signal international. »

Franceinfo (2017, 26 septembre) « Malgré un référendum, l'indépendance kurde loin d'être gagnée »

France Diplomatie (2022, 31 mars) « Irak – Première étape vers l'ouverture d'un consulat général de France à Mossoul. »

Gates, S., Hegre, H., Jones, M., Strand, H. (2006). "Institutional Inconsistency and Political Instability: Polity Duration 1800–2000." *American Journal of Political Science*. 50: 4. 893–908.

Gatner, S. (1997). *The dominant indicator approach*. Dans *Strategy and organization dans Strategic Assessment in War*. Yale University Press. pp 26-62.

Gélie, P (2014, 18 août). « La France livre des armes aux Kurdes d'Irak. » *Le Figaro*.

Geraint, H. (2015). "Why military interventions fail: An historical Overview". *British Journal for Military*. (1: 2). 101-118.

George, A. Bennett. A. (2005). "Comparatives Methods: Controlled Comparison and Within-case Analysis". *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Cambridge. MIT Press

Ghazwan H. et Stewart, P (2014, 18 juin) "Iraq Asks United States for Air Support to Counter Rebels". *Reuters*.

Gerring, J. (2007). *Case Study Research: Principles and Practices*. Cambridge: Cambridge University Press.

Grent, S. (2008). "Going in When It Counts: Military Intervention and the Outcome of Civil Conflicts." *International Studies Quarterly*. (52: 4) 713–735.

Gordon, M. et Kirkpatrick, D. (2014, 13 September) "Kerry Scours Mideast for Aid in ISIS Fight". *New York Times*.

Goldstone, J., Bates, R., Epstein, D., Robert Gurr T., Lustik, M., Marshall, M. Ulfelder, M. et Woodward, M. (2010). "A Global Model for Forecasting Political Instability" *American Journal of Political Science*. 54 :1. 190–208.

Goya, M (2022) *Le temps des Guépards : la guerre mondiale de la France de 1961 à nos jours*. Paris, Tallandier.

Guilloteau, C., Nauche, P. (2013, 18 juillet) Rapport d'information sur l'opération Serval. Commission de la Défense nationale et des Forces armées. Assemblée nationale.

Grajales, J. (2016) *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*. Paris, Karthala.

Groizeleau, V (2015, 18 novembre) La France engage contre Daech un groupe aéronaval particulièrement puissant. *Mer et Marine*.

Guibert, N. (2015, 27 septembre) La France a mené ses premières frappes en Syrie. *Le Monde*.

Hacquemand E. (2017, 2 janvier) Dans les pas de François Hollande en Irak. *Paris Match*.

Haute couverture, B. (2020) « L'Iran, le Covid-19, les sanctions et la question nucléaire ». *Fondation pour la Recherche stratégique*.

Hecker, M. (2015). « Le jihad en Syrie et en Irak : un défi pour la France ». *IFRI*

Heisbourg, F. (2013). "A Surprising Little War: First lessons of Mali." *Global politics and Strategy*. 55: 2. 7-18

Hellweg, J. (2012). « la chasse à l'instabilité : les dozos, l'État et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire ». *Migrations Sociétés*. 144 : 6. 163-182

Heras, N. (2017, 17 octobre). "Iraq's Fifth column: Iran's Proxy network." *Middle East Institute*.

Histoire en Rafale. (2020, 16 janvier) « Opex : les TS Navrik et Monsabert réorganisées au sein de l'opération Chammal. »

Hollande, F (2012, 26 juillet) Déclaration à la presse de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-ivoiriennes et franco-africaines et sur la situation au Mali, à Paris.

Hollande, F (2012, 27 août) Déclaration de M. François Hollande, président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangères de la France, à Paris le 27 août 2012.

Hollande, F (2013, 12 janvier). Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire du Mali, à Paris

Hollande, F. (2013, 2 février) Déclaration de M. François Hollande, président de la République, et Dioncounda Traoré, Président de la République du Mali, sur l'intervention militaire française au Mali, à Tombouctou.

Hollande, F. (2013, 15 avril) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2100 sur le Mali, à Paris.

Hollande, F (2013, 15 mai) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'aide militaire et financière de la France, de l'Union européenne, de l'Afrique et de la communauté internationale apportée au Mali, à Bruxelles.

Hollande, F (2014, 15 septembre) Déclaration du Président de la République, sur l'aide humanitaire et militaire apportée par la communauté internationale à l'Irak face aux exactions du groupe terroriste Daech, à Paris.

Hollande, F (2015, 24 novembre) Déclaration du président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Washington.

Hollande, F (2015, 26 novembre) Déclaration du président de la République, sur la coopération franco-russe dans la lutte contre le groupe terroriste Daech, à Moscou.

Hollande, F (2016, 30 août) Déclaration du président de la République, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris

Hollande, F (2016, 25 novembre) Déclaration du président de la République sur les forces de armées à Paris.

Hollande, F (2016, 9 décembre) Déclaration du Président de la République, sur la lutte contre le groupe terroriste Daech en Irak et en Syrie, à bord du porte-avion Charles de Gaulle.

Hollande, F (2016, 12 décembre) Déclaration du président de la République sur la situation en Syrie, à Paris

Hollande, F (2017, 13 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire française au Mali, à Gao

Hollande, F. (2017, 14 janvier) Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-africaines et sur la situation au Mali, à Bamako

Horowitz, M., et Reiter, D. (2001). "When Does Aerial Bombing Work? Quantitative Empirical Tests, 1917– 1999." *Journal of Conflict Resolution*. 45: 2. 147-173.

Huth, P. (2009). *Standing Your Ground: Territorial Disputes and International Conflict*. Chicago. University of Michigan Press.

Ibrahim, A (2020, 29 novembre) « Why Are Iraqi Protesters Targeting Iranian Buildings? » *Al Jazeera*.

International Crisis Group (2017) Finding the Right role for the G5 Sahel joint Force. Africa Report.

International Crisis Group (2018) Narcotrafic, violence et politique au nord du Mali. *Africa Report*.

International Crisis Group (2019) Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible. *Africa Report*

Jackson, R. et Rosberg, C (1982). "Why African Weak States Persist. The Empirical and the juridical in statehood". *World Politics*. 35: 1. 1-24.

Jauvert, V (2014, 18 septembre) "Irak. La 3<sup>e</sup> guerre de Hollande sera-t-elle celle de trop ? » *L'obs*.

Jego, M. (2020, 17 juin) La Turquie lance une opération terrestre contre le PKK dans le nord de l'Irak, *Le Monde*.

Jones, S (2012) "The Strategic Logic of Militia." Santa Monica, Calif. RAND Corporation

Karim, A. (2020, 27 septembre) « Washington menace Bagdad de quitter l'Irak. » *La Presse*.

Kathman, J. (2010). "Civil War Contagion and Neighboring Interventions." *International Studies Quarterly*. 54: 4. 989–1012.

Kaval, A (2015, 9 août) « Fin de bataille impitoyable à Mossoul » *le Monde*.

Kavanagh, J. Frederick, B. Stark, A., Chandler, N., Smith, M., Povlock, M. et Davis, L., Geist, E. (2019). "Characteristics of Successful U.S Military Interventions". Santa Monica, Calif. RAND Corporation

Kaya, U et Yankaya, D. (2014). Les Relations de la Turquie avec la Syrie. *Institut français d'études anatoliennes*

Khalilou, D. (2022, 19 janvier) Pression sur la Mauritanie pour se positionner sur le Mali. *DW*.

Kilcullen, D. (2013). *Out of the Mountains: The Coming Age of the Urban Guerrilla*, Oxford. Oxford University Press.

Knights, M et Smith, C. (2022, 6 janvier) « Making Sense of Militia Attacks in Iraq and Syria in Early 2022 », *The Washington Institute for Near East Policy*.

Kolenda, C. (2019). "Slow failure: Understanding America's quagmire in Afghanistan." *Journal of Strategic studies*. 42: 7. 992-1014.

Kolyvas, S., et Balcells, L. (2010). "International System and Technologies of Rebellion: How the End of the Cold War Shaped Internal Conflict" *American Political Science Review*. 104: 3. 415–429.

Krueger, A. et Laitin, D., (2010). *KtoKogo? : A Cross-Country Study of the origins and Targets of Terrorism*. Cambridge, Cambridge University Press.

Lagneau, L (2019, 3 mai) « Irak : mission accomplie, le détachement d'artillerie français est officiellement dissous », *Zone militaire*.

Lagneau, L. (2019, 26 juillet). « Général Lecointre : ‘Nous avons été exagérément optimistes’ après l’opération Serval ». *Zone Militaire*.

Lasserre, I. (2014, 14 septembre) « La conférence de Paris s’engage à fournir une aide militaire à l’Irak ». *Le Figaro*.

Larémont, R. (2013). After the Fall of Qaddafi: Political, Economic, and Security Consequences for Libya, Mali, Niger, and Algeria. *International Journal of Security & Development*. 2: 29. 1-8

Lavallée, C. et Volkel, J-C. (2015). “Military in Mali: The EU’s Action against Instability in the Sahel Region.” *European Foreign Affairs Review* 20 :2. 159–186

Le Cam, M et Vincent, E (2023, 23 janvier) Burkina Faso : la présence militaire française en sursis. *Le Monde*.

Le Driant, J-Y., Parly, P. (2021, 9 février) Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l’Europe et des affaires étrangères et de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur l’Opération Barkhane, au Sénat.

Lefèvre, R. (2013) *Ashes of Hama: The Muslim Brotherhood in Syria*, Oxford, University Press.

Legvold, R. (1970) *Soviet Policy in West Africa*. Harvard University Press.

Lektzian, David et Patrick M. Regan. (2016). “Economic Sanctions, Military Interventions, and Civil Conflict Outcomes” *Journal of Peace Research*. 53 : 4. pp. 554–568.

Lema, L. (2016, 2 juillet) « une victoire suspecte des forces alliées contre l’État islamique ». *Le Temps*.

Le Monde (2013, 18 janvier). « Qui sont les Maliens de France ? »

Le Monde. (2017, 27 septembre) « Au Kurdistan, le « oui » au référendum d’indépendance triomphe, Bagdad fulmine. »

Le Monde, (2020, 7 janvier) « En Iran, une foule immense appelle à venger Chassem Soleimani, tué par les États-Unis. »

Le Monde (2022, 15 août). « Mali : les derniers soldats français de l’opération « Barkhane » ont quitté le pays. »

Le Monde (2022, 9 novembre). « Fin officielle de l’opération militaire française « Barkhane au Sahel, après presque dix ans d’existence. ».

Le Monde (2022, 16 mai) « Le Mali annonce son retrait de l’organisation régionale G5 Sahel. »

Le Monde (2022, 16 août). « Au Mali, le discret retrait des derniers soldats français de l'opération « Barkhane ». »

Le Monde (2023, 06 janvier). « Burkina Faso : la présence militaire française en sursis. »

Le Point. (2020, 28 février) « Mauritanie, Soldat modèle du G5 Sahel ? »

Le Point (2021, 11 juin) « Côte d'Ivoire : une académie de lutte antiterroriste inaugurée. »

Le Point (2021, 31 mai) « La Cedeao suspend le Mali de ses instances. »

Le Point (2014, 9 septembre) « Irak : qui participe à la coalition internationale contre l'Etat islamique ? »

L'Est Républicain (2021, 9 février) « Michel Goya, spécialiste des conflits armés : Barkhane ne peut plus durer plus de deux ans. »

Levallois, A. (2016). « La politique étrangère de la France en Syrie ». *Esprit*. 5. 76-85

Levy, I (2021, 31 mars) « The Islamic State Threat in Syria Two Years after the Caliphate », *The Washington Institute for Near East Policy*.

Liabot, T. (2020, 8 janvier) « Voici ce que fait l'armée française en Irak. » *Le Journal du Dimanche*.

Libération (2019, 8 février) « Que fait l'armée française au Tchad ? »

Lindemann T. (2007) « Des guerriers pour faire la paix. L'armée américaine en Irak » *Cultures & Conflits*. 67. 13-34

Lombardi, R. (2017) « Crise du Qatar : et si les véritables raisons étaient ailleurs ? » *Les Cahiers de l'Orient*. 128. 91-101

L'Orient-le Jour (2015, 7 avril) « Irak : combats à Tikrīt une semaine après la « libération » de la ville. »

Lounnas, D. (2013). « La stratégie algérienne face à Aqmi ». *Politique étrangère*. 147-157

Lyall, J. (2010). "Do Democracies Make Inferior Counterinsurgents? Reassessing Democracy's Impact on War Outcomes and Duration." *International Organization*. 167–192

Lyall, J. et Isaiah, W. (2009). "Rage Against the Machines: Explaining Outcomes in Counterinsurgency Wars." *International Organization*. 63. 67–106.

Maïga, Ibrahim (2016). "Armed groups in Mali: Beyond the labels." *West Africa Report*, Institute for Security Studies.

Malejacq, R. et Sandor, A. (2020) « Sahelistan? Military Intervention and Patronage Politics in Afghanistan and Mali” *Civil Wars*. 22: 4. 543-566.

Mamouri, A. (2017, 13 septembre) “Iraq sends khamenei’s Envoy back to Iran with little to Show.” *Al-Monitor*.

Manuel, V (2014, 24 septembre) Discours du Premier ministre devant l’Assemblée nationale à Paris

Marcou, J. (2015). « La Turquie et l’Etat islamique : d’un mariage de raison à un divorce à l’amiable. » *Outre-Terre*. 44. 354-360.

Martin, L. (2021, 22 janvier) Essor, objectif et limites de la paradiplomatie kurde. *Les clés du Moyen-Orient*.

Masnour, R. (2016, 1<sup>er</sup> février) “The popularity of the Hachd in Iraq.” *Carnegie Middle East Center*.

Massie, J et Borzillo, L. (2021) « Le Canada, la France et la guerre contre Daech ». *Etudes canadiennes*. 91. 189-210

Marchal, R. (2007). “Warlordism and Terrorism: How to Obscure an Already Confusing Crisis? The Case of Somalia.” *International Affairs*. (83: 6). 1091-1106.

Marchal, R. (2013). « Le Tchad entre deux guerres ? Remarques sur une présumé complot. » *Politiques Africaine*. 2 :130. 213-223

Marchal, R. (2013) « Military (mis) adventures in Mali ». *African Affairs*. 112: 448. 486-497.

Marchal, R. (2015). « Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad ». Comité de suivi de l’Appel à la Paix et à la Réconciliation ; CCFD-Terre solidaire.

Marchal R., Messiant C. (dir.) (1997) *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala.

Meernik, J. (1996.) “United States Military Intervention and the Promotion of Democracy” *Journal of Peace Research*. 33:4, 391–402.

Mercier, J-J. (2020). « Quelles leçons après l’engagement de Wagram ? » *Défense et Sécurité internationale*. 72. 76-81

Merchet, J-D (2014, 17 septembre) « François Hollande, stakhanoviste des interventions militaires. » *L’Opinion*.

Middle East Eye (2016, 20 octobre) « les peshmergas kurdes ouvrent un nouveau front dans la bataille de Mossoul ».

Ministry of Defense (2020, 21 août) Defense Secretary's speech at meeting of UK, German and French defense ministers.

Milcent, B et Albert, E (2014, 14 août) « Irak : La France décide de livrer des « armes sophistiquées » aux combattants kurdes ». *Le Monde*,

Moghadam, A., Berger, R., Beliakova, P. (2014). "Say Terrorist, Think Insurgent: Labeling and Analyzing Contemporary Terrorist Actors." *Perspectives on Terrorism*. 8: 5. 2-17.

Moine, A. (2017). « Les aspirations à l'Etat et au califat de l'organisation Etat islamique ». *Civitas Europa*. 38. 127-152.

Monten, J. (2014). "Intervention and State-building: Comparative Lessons from Japan, Iraq, and Afghanistan". *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 656. 173-191.

Morris, L (2014, 18 octobre) Appointment of Iraq's new interior minister opens door to militia and Iranian influence. *The Washington post*.

Mumford, A. (2021). *The west's war against Islamic state: operation inherent resolve in Syria and Irak*. I. B. Tauris. London.

Nations Unies. (2019, 28 mars) « Le conseil de sécurité renforce son arsenal contre le financement du terrorisme par une résolution « historique » présentée comme « un acte politique fort ». »

Neumann, R., (2014). *The New Jihadism: Global Snapshot*. London: The International Centre for the Study of Radicalization and Political Violence (ICSR).

Ould Ahmed Salem, Z. (2013) « Mauritanie : la stratégie d'un ex-futur maillon faible. » *Science po. Centre de recherche international*.

Olsson, C. (2016). *Coercion and Capital in Afghanistan: The Rise, Transformation & Fall of the Afghan Commercial Security Sector* Dans Berndtsson J., Kinsey C. (eds.), *The Routledge Research Companion to Outsourcing Security*, New York et Londres, Routledge, 41-51.

Pannier, A et Schmitt, O (2019). « To fight another day: France between the fight against terrorism and future warfare". *International affairs*. 95: 4. 897-916

Pannier, A., Schmitt, O. (2021). "French Defense policy since the end of the cold war". *Cass Military studies*, Taylor, and Francis Group. 107-130. 2

- Pape, R. (1996). *Bombing to Win*. New York. Cornell University Press.
- Pape, R. (2003) "The Strategic Logic of Suicide Terrorism." *American Political Science Review*. 97: 3. 343-361.
- Passot, O. (2020) « les milices et la séquence de fin 2019 en Irak. Un effet de levier stratégique. » *institut de recherche stratégique de l'école militaire*.
- Peic G. (2014). "Civilian Defense Forces, State Capacity, and Government Victory in Counterinsurgency Wars", *Studies in Conflict & Terrorism*, 37: 2. 162-184.
- Peksen, D. (2011). "Foreign Military Intervention and Women's Rights." *Journal of Peace Research*. 48: 4. 455-468
- Pellerin, M. (2017). « Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel. » *IFRI*
- Pellerin, M. (2019). « Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections ? » *IFRI*
- Pellerin, M. (2022). « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? » *IFRI*
- Pérouse de Montclos M.-A. (2020) *Une guerre perdue. La France au Sahel*. Paris, J.C. Lattès.
- Pickering, J. et Kisangani, E. (2009). "The International Military Intervention Dataset: An Updated Resource for Conflict Scholars" *Journal of Peace Research*, 46. 593-594
- Plummer, W. (2016, 8 janvier). « Face à Daech, qui fait quoi dans la coalition... pour quels résultats ? » *Le Figaro*.
- Pouchard, A (2015, 27 septembre) L'intervention militaire française en Syrie décrypté en 5 points. *Le Monde*
- Quesnay, A. (2022) « Le mythe des sahwa comme modèle milicien. Les régimes miliciens : interventions occidentales et économie de la violence dans les guerres civiles contemporaines. » *Cultures et Conflits*. 125. 71-94
- Quartier, C. (2003) « Renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme international : le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de sécurité Conseil. » *Journal of Conflict & Security Law*. 8 : 2. 289-305
- Quidelleur, T. (2022) « Courtiser l'Etat et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali. » *Critique internationale*. 53-75.

Renard, S. (2016). "Aid as a Tool Against Insurgency: Evidence from Contested and Controlled Territory in Afghanistan." *American Political Science Review*. 110: 4

Reuteurs, (2013, 1<sup>er</sup> mars) "Al-Qaïda leaders made plans for peace deal with Mauritania."

Ricard, P. (2021, 30 août). L'empreinte de Kaboul sur le voyage d'Emmanuel Macron en Irak. *Le Monde*.

RFI. (2013, 11 août) « Les résultats de second tour de l'élection présidentielle 2013 au Mali. »

Roger, B. (2015, 17 février) « Nord du Mali : Le GATIA, une monter... jusqu'à Alger. » *Jeuneafrique*.

Rost, N., Greig, M. (2011). "Taking Matters into Their Own Hands: An Analysis of the Determinants of State-Conducted Peacekeeping in Civil Wars" *Journal of Peace Research*. 48: 2. 171–184.

Rtbf.be (2016, 16 février) « L'Arabie saoudite a renouvelé sa participation aux frappes anti-EI. »

Saadoun, M. (2016, 11 février). "Saudi Ambassador's comments on popular Mobilization Units Stir Ire of Iraqis". *Al-Monitor*.

Sabrow, S. (2017). "Local Perceptions of the Legitimacy of Peace Operations by the UN, Regional Organizations and Individual States – A Case Study of the Mali Conflict." *International Peacekeeping* 24 (1): 159–186

Salem, L. O (2014) *Le Ben Laden du Sahara : sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar*. Paris, La Martinière.

Sallon, H (2022, 30 août) « La crise politique plonge l'Irak dans la violence », *Le Monde*.

Sallon, H et Ricard, P. (2021, 27 août) « Macron à Bagdad pour une « conférence des voisins » pour la stabilité de l'Irak et de la région ». *Le Monde*.

Sandor, A. et Campana, A., (2019). « Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales. » *Canadian Journal of African Studies*, 53 : 3. 415-430.

Sangaré, B. (2016). « Le Centre du Mali : épice du djihadisme ? » Note d'analyse, du *Groupe de recherche et d'information sur la sécurité et la paix*.

Sauner, V. (2021). « Naissance et développement de Daech dans un contexte de fragilités de l'Irak (2003-2014). » *Confluences méditerranée*. 116. 87-97

Sears, J. (2017) « Espoirs de gouvernance déçus et crise persistante au Mali. Rapport du projet stabiliser le Mali. » *Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal*

Sénat (2021, 9 février) Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères et de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur l'Opération Barkhane.

Shurkin, M. (2014) "France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army." Santa Monica, Calif. RAND Corporation

Simon, H. (1976). "Fact and Value in decision making". *Public Administrative Review*. 23: 4. 232-237.

Snow, D. (2015). *The case against military intervention: Why we do it why it fails*. New York : Routledge.

Soutou, G-H. (2018). *La guerre froide de la France 1941-1990*, Paris. Tallandier.

Sowell, K. (2016) « Enjeux et embûches de la politique américaine ». *Les Cahiers de l'Orient*. 121. 67-74.

Stampnitzky, L. (2013). *Disciplining Terror: How Experts Invented "Terrorism"*. Cambridge. Cambridge University Press.

Struye de Wsielande, T. et Daelman, C. (2015). « États-Unis-Daech : politique cohérente ? Plus qu'on ne le supposait... » *Outre-Terre*. 44. 71-79.

Sullivan, P. et Karreth, P. (2015). "The Conditional Impact of Military Intervention on Internal Armed Conflict Outcomes". *Conflict Management and Peace Science*. 32: 3. 269-288.

Sullivan, P. et Koch, M. (2009). "Military Interventions by Powerful States 1945-2003." *Journal of Peace Research*. 46 :5.707-716.

Taha, H et Therme, C. (2017). « Les groupes chiites en Irak : enjeux nationaux et dimensions transnationales. » *Politique étrangère*. 29-40

Tannous, M-N. (2017). « Tenir son rang : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) ». *Critique internationale*. 74 :1. 117-136

Tawat, M. (2022, 14 mars) « La guerre Russie-Ukraine : décryptage du vote des pays africains à l'ONU. » *The Conversation*.

Tertrais, B (2021) « De l’Afrique vers l’Europe, un “grand déplacement” ? » *Institut Montaigne*

Thiolay, Boris (2015). “Cocaïne : révélations sur la poudrière malienne.” *L’Express*.

Thomas, A. (2021, 21 mai). « Après Déby une nouvelle déstabilisation du Sud Libyen ? » *Fond pour la recherche stratégique*.

Tunde, Z-W. (2012). *The case of the United Kingdom*. Dans *When the State Fails: Studies on Intervention in the Sierra Leone Civil War*. London : Pluto Press. 65-88.

Tull, D. (2020) « La mission de formation de l’Union européenne et la difficile reconstruction de l’armée au Mali. » *Institut de recherche stratégique de l’Ecole militaire*.

TV5 monde. (2022, 1 février) « Renvoi de l’ambassadeur français au Mali : Paris reconnaît un dialogue « difficile » avec Bamako. »

Vandier, P. (2020) « L’Irak (Arromanches) ». Dans *Les opérations extérieures de la France*, dirigé par Julian Fernandez et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, 247-258. Paris : CNRS éditions.

Vilmer Jeangène, J-B., Schmitt, O. (2015). “Frogs of war: explaining the new French military intervention”. *Texas national security review*.

Vreeland, J. (2008). “The Effect of Political Regime on Civil War: Unpacking Anocracy.” *Journal of Conflict Resolution*. 52: 3. 401–425.

War in Contexte (2015, 27 septembre) « *Hezbollah joins Russia, Iran, Syria and Iraq in ‘4+1 Alliance’* »

Wasser, B., Pettyjohn, S., Martini, J. Evans, A., Mueller, K., Edenfield, N., Tarini, G., Haberman, R et Zeman. J. (2021). “The Air war against the Islamic state: the role of airpower in operation inherent resolve.” Santa Monica, Calif. RAND Corporation

Wing, D, S. (2016). « French intervention in Mali: strategic alliances, long-term regional presence?» *Small Wars and insurgencies*. 59-80.

Whiteside, C. et A. Elallame, A. (2020) « Accidental Ethnographers: The Islamic State’s Tribal Engagement Experiment », *Small Wars & Insurgencies*.31: 2. 219-240

Wehrey, F., Ahram, A. (2015). “Taming the Militias: Building National Guards in Fractured Arab States”, *Carnegie Endowment for International Peace*.

Zaccour, Amélie. (2023, 18 avril) « Les ambassades du Qatar et des Emirats arabes unis reprennent leurs activités. » *L’orient-le jour*.